

Aspremont
Bonson
Castagniers
Châteauneuf-Villevieille
Colomars
Drap
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
La Trinité
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens

Sivom Val de Banquière



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Petite Enfance - Animation du Territoire - Social - Formation
Reseau Parentalité - Accueil spécifique - Environnement et sécurité
Travaux - Transition Numérique
Communication - Budget

2021

SIVoM Val de Banquière
21 boulevard du 8 mai 1945 - 06730 Saint-André de la Roche
Tél : 04 92 00 50 50 - www.sivomvaldebanquiere.fr
Rapport d'activité 2021 - SIVoM Val de Banquière



LE MOT

DU PRÉSIDENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39, impose aux établissements publics et syndicats intercommunaux, l'élaboration d'un rapport d'activités destiné à informer les élus et les administrés des communes adhérentes sur l'ensemble des actions réalisées, leurs objectifs, leurs coûts et leur impact.

Le rapport présente le fonctionnement de nos services et leur gestion quotidienne des compétences statutaires du syndicat. Il permet de prendre connaissance de la diversité de nos actions et du dynamisme de notre intercommunalité. Ce document est un outil indispensable pour les Communes qui composent le SIVoM. C'est aussi une porte d'entrée idéale pour toute personne qui voudrait découvrir ce qu'est et ce que fait le SIVoM Val de Banquière.

L'année 2021 a été marquée par une crise sanitaire qui refuse obstinément de s'éteindre. Malgré cela nous pouvons nous féliciter d'avoir pu garder avec nos usagers une relation étroite même durant ces temps d'incertitude. Sauf lorsque les décisions nationales nous en ont empêché nous avons maintenu nos services en ordre de marche et avons été présents pour les plus vulnérables.

Sans que cela ne transparaisse dans les activités de 2021, ce millésime nous a aussi permis de grandir et d'intégrer 3 nouvelles communes que je remercie de nous avoir fait confiance : Bonson, Châteauneuf-Villevieille et Drap. Nous sommes désormais au service de 15 Communes et de 47 600 habitants.

Pour l'ensemble du travail accompli en 2021, je remercie vivement mes chers collègues Maires, les vice-présidents, les membres du bureau, tous les délégués siégeant au sein des différentes instances. Je remercie également toutes nos équipes pour leur investissement constant et leur esprit d'initiative et d'innovation qui ont permis, malgré des contraintes que vous connaissez de maintenir et de développer des services publics de proximité pour nos administrés.

MERCI A TOUS !

Jean-Jacques Carlin

Président du Syndicat

PETITE ENFANCE	4
CRÈCHES	6
HALTE GARDERIE	21
RELAIS PETITE ENFANCE	22
LUDOTHÈQUE	25
PSYCHOLOGUE	33
.....	
ANNIMATION DU TERRITOIRE	36
FORMATION	40
ENFANCE	42
JEUNESSE	78
SÉJOURS	87
ACTIVITÉS SPORTIVES	94
SPORT SANTÉ	100
.....	
ACCUEIL SPÉCIFIQUE	117
.....	
RESEAU PARENTALITÉ	121
.....	
SOCIAL	138
.....	
MAINTIEN À DOMICILE	139
ESPACE SOCIAL ET FORMATION	146
MAISON FRANCE SERVICE	157
ESPACE DE VIE SOCIAL	166
.....	
CENTRE DE FORMATION	175
.....	
ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	185
.....	
MARCHÉ/ TRAVAUX	188
.....	
TRANSITION NUMÉRIQUE	195
.....	
COMMUNICATION	199
.....	
BUDGET	207

PETITE ENFANCE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

PETITE ENFANCE

Le Pôle Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière maillant l'ensemble du territoire est organisé comme suit :

L'accueil collectif des jeunes enfants représenté par :

- 8 établissements multi-accueil,
- 1 crèche familiale,
- 1 halte-garderie

Soit 266 places en accueils collectifs proposées sur le territoire.

L'accueil au domicile soutenu et encadré par le Relais Petite Enfance est assuré par 112 assistantes maternelles agréées sur l'ensemble du territoire, soit 300 places à temps complet

d'accueil et 26 places à temps partiel.

Sont également proposés :

- 5 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP),
- 2 ludothèques intercommunales, avec un nombre total de 249 heures d'ouverture.

Ces services contribuent chacun avec sa spécificité, à l'accompagnement des familles et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité ou encore de handicap.

Quelques chiffres clés – 2021 :

604 enfants accueillis dont :

27 enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

27 accompagnements spécifiques (intervention de la psychologue Petite Enfance et/ou institutions partenaires) 48 enfants dont les parents sont en insertion professionnelle

10 enfants dans le cadre d'un accueil d'urgence

2021 : UNE ANNÉE DIFFICILE SOUS LE SIGNE DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire :

L'année 2021 a été elle aussi impactée par l'épidémie de COVID 19. En effet, le Gouvernement a annoncé la fermeture des structures pour trois semaines au mois d'avril. L'accueil était maintenu pour les enfants de parents ayant une profession prioritaire à la gestion de la crise, dans trois structures du SIVOM Val de Banquière.

Les salaires des agents ont été maintenus pendant cette période, la caf et le conseil départemental ont maintenu leurs financements malgré la chute d'activité.

Avec l'aide des médecins pédiatres attachés aux structures, du conseil départemental et des équipes, des protocoles d'accueil strictes et individualisés à chaque structure ont été établis intégrant les contraintes sanitaires. Des modifications fonctionnelles ont été apportées : accueil par unité de vie avec professionnelles dédiées, amplitude horaire modifiée...

1 | CRÈCHES

CRÈCHE « LES POUSSINS CÂLINS » D'ASPREMONT

Présentation:

Adresse : 650 Route de Tourrette-Levens – 06790 Aspremont

Date d'ouverture : Février 2020

Agrément : 10 puis 12 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 25 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	49
Tourrette-Levens	3
Castagniers	2
Saint-Blaise	1

LES FAITS MARQUANTS 2021:

La journée sans jouet :

Au mois de juin 2021, nous avons organisé une journée sans jouet. Celle-ci a été réfléchi et préparée en amont par Marion, auxiliaire de puériculture.

L'idée de ce projet est de remplacer les jouets habituels par des objets de la vie quotidienne. Le jeu est un besoin pour l'accomplissement de l'enfant et un jeu d'éveil n'a souvent qu'une utilisation possible. Les objets du quotidien laissent place à plusieurs possibilités. Favoriser ces objets permettra à l'enfant de développer son imagination et accomplir des expériences variées. Les objectifs sont multiples : favoriser la curiosité, la découverte, l'imagination, mais également la motricité fine et globale, la dextérité, la concentration. Ce projet s'inscrit dans notre démarche écologique grâce au recyclage...

Cette journée fut un réel succès. Nous la reproduirons. Elle a en revanche nécessité beaucoup de préparation.



La semaine du goût :

Cette année pour la semaine du goût, chaque jour était consacré à une région : lundi la cuisine niçoise était à l'honneur, mardi la Bretagne, mercredi le Nord/Est, jeudi le Pays Basque et vendredi la région Nîmoise.

Et à chaque jour son activité en lien avec l'alimentation : lundi, un atelier jus d'orange pressé, mardi, nous avons fait découvrir les différents fruits et légumes grâce à des imagiers créés par l'équipe, mercredi, nous avons découvert et dégusté différents agrumes, jeudi Marie nous a fait découvrir les légumes du potager en VRAI et vendredi nous avons fait de la peinture avec des ingrédients naturels et du citron. Cette semaine était riche en découverte !



Le projet pâtisserie :

Nous avons pu organiser plusieurs ateliers pâtisseries avec les enfants : découverte du goût, des textures, ... cet atelier réjouit beaucoup les papilles au moment de la préparation, mais également au temps du goûter lorsque vient le temps de déguster !



CRÈCHE « LA BARBOTEUSE » DE CASTAGNIERS

Présentation:

Adresse : 4648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Date d'ouverture : 1991

Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 12

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 58 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	10
Castagniers	19
Saint Blaise	21
Saint-Martin-du-Var	4
Levens	1
Tourrette-Levens	3

LES FAITS MARQUANTS 2021:

Les protocoles sanitaires étant plus souples pour les crèches de moins de 25 enfants le fonctionnement de la Barboteuse a pu reprendre son cours tout en respectant de façon rigoureuse l'entretien des locaux et les barrières sanitaires.

Un accueil plus adapté aux besoins de toutes les familles a été possible.

Il était nécessaire pour nous de mettre en place une relation plus intime avec les familles après ces périodes de confinement et couvre feux.

Les équipes ont accueilli les familles en prenant le temps d'échanger tout en respectant les barrières sanitaires.

Organisation des familles (impossibilité d'accueillir les enfants si signe de COVID, température supérieur à 38°) :

Une relation de confiance est mise en place avec les familles afin de les impliquer dans l'application du protocole sanitaire : distanciation sociale, prise de température, éviction crèche de l'enfant si il présente des signes de COVID -19. Même si cela reste difficile pour chacun, tout le monde à jouer le rôle en espérant diminuer la propagation du virus

Le message que nous partageons était : « Protégeons nous ,protégeons nos famille... »

Le retour des familles à la crèche, les différents projets reviennent petit à petit : Reprise de « petite parenthèse » avec quelques familles en respectant les barrières sanitaires.

— CRÈCHE « LES P'TITS BOUTS » DE COLOMARS

Présentation:

Adresse : 10 Chemin du Génie – 06670 Colomars

Date d'ouverture : 2003

Agrément : 25 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 14

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 54 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	3
Colomars	42
Tourrette-Levens	4
Saint-Blaise	2
La Roquette sur Var	1
Saint-Martin-du-Var	2

LES FAITS MARQUANTS 2021:

Nous avons eu la chance de vivre une belle aventure de résidence d'artiste avec Caroline Duval, 3 interventions d'une journée sur site, des rencontres d'émerveillement, de poésie, de surprises, de fou rire, d'imagination, de magie, qui ont été clôturées par une dernière séance après le confinement fin avril.

L'artiste ne construit pas sa forme artistique et ne développe pas son propos seul, il se fait accompagner par les professionnels, les enfants, les parents quand cela est possible, pour nous, cette année, cela n'a pas été le cas au vu du contexte sanitaire.

Grace à un vrai travail d'observation, la résidence d'artiste se met en place, entre l'artiste, l'équipe et les enfants. Pas de jugements, aucun besoin de résultat, juste se laisser porter par le moment présent et profiter de cet interlude essentiel...

Co-construction, coéducation, chacun est acteur et créateur du processus.

Faire rentrer l'art dans les structures permet de le démocratiser, de le rendre accessible à tous, dès le plus jeune âge. C'est nourrir l'ouverture au monde, s'ouvrir à la curiosité, à l'émerveillement, à la créativité, à l'imaginaire, à la joie de vivre et au plaisir. La culture et l'art, dès la petite enfance, est bien plus qu'un préambule à l'éducation artistique et culturelle

L'artiste apporte toujours une nouvelle vision de l'enfant, du parent, du professionnel, de leur relation, il apporte un éclairage différent. Il prend soin d'eux différemment de nous.



CRÈCHE « LI CALINOUS » DE LA TRINITÉ

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 2011

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 22

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 103 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	100
Saint-André de la Roche	2
Tourrette-Levens	1

LES FAITS MARQUANTS 2021:

L'année 2021 a été marquée principalement par la crise sanitaire qui a impacté lourdement le fonctionnement de la structure et a demandé à l'équipe de s'adapter continuellement aux protocoles évolutifs et aux fermetures (partielles ou totales) de l'établissement.

Ces protocoles nous ont malheureusement contraints à mettre en pause tous nos projets en lien avec les familles (petits déjeuner, give box, baby olympiades, petite parenthèse etc.) mais également notre projet pédagogique autour notamment du décroisement entre les sections, projet passerelle, place des familles dans l'établissement etc.

En effet, cette période a principalement impacté notre relation avec les familles de par le manque de proximité qui nous tient habituellement tant à cœur et qui conditionne l'accueil qualitatif des enfants. Celles-ci ne pouvant plus entrer dans les unités, les temps d'accueil le matin et le soir ont été très limités tout comme les périodes de découverte en début d'année.

La dynamique de l'équipe a été positive. Nous avons pu cette année encore observer au sein de l'équipe beaucoup de cohésion, de solidarité et de motivation ... malgré les difficultés traversées liées à la crise sanitaire.

— CRÈCHE « LA RITOURNELLE » DE LEVENS

Présentation:

Adresse : Rue Robert Préaud – 06670 Levens

Date d'ouverture : 2006

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 64 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	57
La Roquette sur Var	1
Aspremont	1
Duranus	1
Falicon	2
Tourrette-Levens	2

LES FAITS MARQUANTS 2021:

Notre orientation est avant tout dirigée vers le bien-être des enfants et leur épanouissement au sein de la crèche. Nous aménageons l'espace d'accueil afin qu'il puisse répondre au mieux aux besoins des enfants, et évolue en fonction de leur développement.

Nous tenons à proposer aux enfants des activités variées et libres dans lesquelles ils sont le plus possible en groupe restreint afin de réduire l'impact du collectif durant leur journée (tapis de jeu individuel, peinture, pâte à modeler, sable magique, transvasement, motricité, jeux libres, jeux de loto, lecture, chants etc...) et axons nos projets autour de recettes fait-maison afin de valoriser leur participation. Une fois encore nous nous sommes adaptés aux contraintes sanitaires mais avons continué à proposer l'ensemble de ces activités aux enfants dans un climat serein.

De plus, nous sommes dans une démarche favorisant le développement harmonieux de l'enfant, respectant les étapes essentielles de son développement à savoir le besoin de s'affirmer, de « faire tout seul ». Pour cela, nous leur proposons tout au long de la journée, et particulièrement au moment du repas d'être acteur (mise de la table, se servir, débarrasser, se laver le visage, se moucher, se déshabiller et se rhabiller, aller aux toilettes etc...).

Nous tenons à garantir une démarche de respect des émotions et proposons le plus souvent possible aux enfants de faire des choix en fonction de leurs compétences. Nous travaillons à les rendre acteurs dans la résolution des conflits qu'ils traversent

tout au long de la journée grâce aux connaissances de l'éducatrice de jeunes enfants sur la pédagogie High scope (pédagogie Axée sur l'enfant, s'appuyant sur la recherche scientifique, et sur l'évaluation éducative du professionnel, le Programme High Scope met en place un processus spécifique appelé : « l'Apprentissage participatif actif ».)

— CRÈCHE « LA GRENOILLERE » DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Présentation:

Adresse : 33 Boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2000

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 23

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 98 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Falicon	3
Saint-Blaise	1
La Trinité	8
Saint-André de la Roche	84
Tourrette-Levens	2

LES FAITS MARQUANTS 2021:

Le projet « partenariat avec un intervenant extérieur » à la crèche : Maï Boulom

En 2021, nous avons décidé de travailler avec un seul intervenant extérieur pour notre projet de crèche et le projet intercommunal (voir plus bas) pour limiter les contacts et respecter au maximum les protocoles sanitaires. L'objectif de cette année est de proposer un « jardin pour tous ». Suite au confinement et à la crise sanitaire actuelle, nous ne pouvons poursuivre notre recherche de jardin extérieur pour la crèche. Mais ce ne sont pas les restrictions sanitaires qui vont nous arrêter! Créativité, motivation, recherche de solutions : Puisque nous ne pouvons aller dans la nature, faisons venir la nature à nous ! Depuis 2 ans, nous effectuons un partenariat avec **Maï Boulom, Éducatrice en environnement** et membre de l'association « On Sème Ensemble », qui travaille également avec la crèche de Levens, le foyer d'accueil médicalisé et quelques écoles du territoire. Plutôt habituée à des projets potagers, plantation, permaculture.. Nous avons cherché ici des propositions différentes, adaptées aux plus petits. L'idée est de faire venir le jardin dans nos locaux. Nombre d'entre nous vivons en appartements et ne jouissons pas forcément de jardin ou d'accès direct à la nature. Or, ce lien avec elle est essentiel pour l'être humain. Il est de nos missions de

proposer aux enfants que nous accueillons un accès aux éléments de la nature en cette période difficile et ainsi leur permettre de jouer dans un environnement un peu plus naturel, essentiel à leur équilibre. Nous effectuons des séances avec elle tout au long de l'année pour végétaliser au maximum notre crèche et créer des coins de nature.



Les projets en partenariat avec le RAM, la ludothèque et le LAEP autour d'un lieu commun.

Deux projets de forêts éphémères ont été travaillés en partenariat avec le LAEP de st André « la bulle paren'thé », la ludothèque de st André et le Relais assistants maternels et Maï Boulom. Nous partageons la même salle sur la semaine donc il est important de travailler ensemble sur des aménagements éphémères dans le cadre de projets. Au mois de mai 2021 les lieux ont été transformés en véritable forêt tropicale et en forêt enneigées en décembre 2021.



CRÈCHE « L'OUSTALET » DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Présentation:

Adresse : 3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 2004

Agrément : 27 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 14

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 62 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint Blaise	3
Castagniers	2
Levens	1
La Roquette sur Var	5
Saint-Martin-du-Var	50
Colomars	1

LES FAITS MARQUANTS 2021:

Séances Cirque : à la rentrée 2021, nous avons décidé d'inviter Madame La Rosa pour une initiation à l'art du cirque. Plusieurs séances ont été proposées aux enfants avec grand succès. Echasses, cordes, parachute, acrobaties, danse, autant d'occasions de travailler sa motricité, la coordination des mouvements et la confiance en soi. Ces séances étaient vouées à être ouvertes aux parents, malheureusement avec les protocoles sanitaires en vigueur à ce moment-là, nous n'avons pu le faire.



Semaines ouvertes aux parents : en 2021, tout en respectant les protocoles sanitaires nous avons invité les parents à venir participer à des ateliers pendant 2 semaines avec des thèmes spécifiques. Une première semaine afin de célébrer la semaine du goût, et une deuxième afin de célébrer et accueillir les fêtes de Noël.



Animaux : La crèche a eu le grand plaisir d'adopter Zébulon, notre poisson combattant, qui a trouvé sa place dans un petit aquarium au RDC. Tous les enfants de la crèche peuvent le voir facilement en passant et lui disent bonjour tous les matins. Les enfants de la section des grands lui donnent à manger quotidiennement.



Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là et avons également adopté Pompon, un joli lapin noir et blanc. Il a pris domicile au 1^{er} étage, dans la section des plus petits. Il est en totale liberté entre la section et la terrasse. Les enfants l'ont directement adopté et c'est maintenant la mascotte de la section. Les enfants adorent le caresser et lui donner à manger. C'est un excellent plus dans la transition parents / crèche également. Lors des périodes de fermeture de la structure, les agents de l'équipe se relaient afin de le garder à leur domicile.



L'écologie au sein de la crèche : Au quotidien la crèche s'est inscrite dans une démarche écologique, à ce jour de nombreuses choses sont mises en place dont le tri du papier, du verre, du plastique, du carton, l'utilisation d'essuies mains réutilisables et non plus jetables, la sensibilisation des équipes au fait d'éteindre les lumières, l'utilisation de produits éco-labellisés, installation d'un composteur dans le jardin, couches écologiques, achat de sur-chaussures réutilisables, gigoteuses en coton organique, activités avec du matériel de recyclage, pâte à sel, pâte à modeler maison, aquarelle végétale et encore pleins de petites choses. La vaisselle en plastique a été retirée pour faire place à des plateaux en inox, des assiettes et des verres en verre. Les parents ont été sollicités afin de fournir biberons en verre et gourdes en inox. Une majorité des parents a joué le jeu. Nous avons également fait l'acquisition d'un nettoyeur vapeur. Tous les sols de la crèche sont uniquement nettoyés à la vapeur, plus aucun produit ménager n'est utilisé.

Le potager : Au printemps, les enfants ont trouvé le chemin du potager. Ils ont pu planter grâce à des petits outils en métal et en bois, des plants de tomates, des plants de fraises, de la menthe et du basilic. Après avoir eu l'accord de la PMI, ils ont pu déguster leurs petites récoltes à partir du mois de juillet. Nous avons décidé de poursuivre de nouveau ce projet en 2022.

Spectacle de Noël : Les enfants ont pu assister à un merveilleux spectacle de Noël présenté par la Compagnie Conte sur moi. Ce spectacle a été énormément apprécié des enfants qui ne bougeaient plus même à la fin de celui-ci et souhaitaient qu'il se poursuive. Le papa Noël a ensuite déposé les cadeaux sous le sapin de Noël.



CRÈCHE DE TOURRETTE-LEVENS

Présentation:

Adresse : 71, Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 32 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 70 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Tourrette-Levens	62
Saint-André de la Roche	4
Aspremont	2
Falicon	1
Levens	1

LES FAITS MARQUANTS 2021:

L'arrivée d'un animal de compagnie.

Depuis janvier 2021, nous accueillons au sein de la crèche de Tourrette-Levens un lapin mâle, baptisé par un parent « Moutarde ».

Accueilli à deux mois, nous avons pris le temps de l'habituer progressivement aux enfants.

Avec un parent de la crèche, qui est aussi responsable du centre de loisirs des adolescents de Colomars, nous avons échangé autour d'un projet de construction d'un clapier en bois afin d'accueillir le lapin dans de bonnes conditions.

Nous avons ainsi eu la chance de nous voir offrir un clapier à deux étages, fabriqué par les adolescents, avec un maximum de matériaux de récupération. Ils sont venus nous livrer ce clapier, nous présenter leur travail, et rencontrer Moutarde à la crèche.

Objectifs généraux :

Les animaux de compagnie apportent bien des bénéfices aux enfants.

Il développe dès le plus jeune âge le goût de la découverte, de l'observation et éveille les sens.

Le contact avec l'animal amène également à la socialisation, au respect du vivant et au sens de la responsabilité.

En contact régulier avec le lapin, l'enfant va découvrir la notion de prendre soin, de fragilité et de rythme.

Il va aussi découvrir son habitat, son alimentation, ainsi que les différentes parties de son corps.

Tout cela peut également être le point de départ d'échanges langagier autour du lapin et l'apprentissage de nouveau vocabulaire.

Le lapin dans la crèche

Dans le hall

Le clapier du lapin étant situé dans le hall, il permet aux enfants de rentrer sereinement dans l'établissement. Il apporte un repère et peut même devenir un rituel pour certaines familles.

L'enfant peut observer le lapin avec son parent, le caresser et même lui donner une friandise.

Dans la cour

Entre midi et deux, nous laissons le lapin se promener dans la cour. Ainsi, les premiers enfants qui se réveillent peuvent jouer avec lui. Accompagnés par l'équipe référente, ils vont apprendre à le manipuler avec attention.

L'équipe peut également réaliser des ateliers avec les enfants afin de découvrir plus en détail le lapin. En effet, nombreuses sont les comptines et les histoires avec le lapin, ce qui permet d'ajouter une notion de réel et d'apprentissage.

Le lapin à la maison

Pour les familles qui le souhaitent, nous leur proposons d'amener Moutarde à leur domicile, le temps d'un weekend ou d'une semaine de vacances.

Nous mettons à disposition une cage et le matériel nécessaire.

L'objectif est de poursuivre la découverte et de partager une relation avec l'animal, au sein du foyer.

C'est aussi l'occasion pour les familles qui hésitent à prendre un animal d'essayer, afin de faire un choix réfléchi pour éviter les risques d'abandon.

Accueillir un lapin ponctuellement à la maison peut tout simplement être un moment de plaisir partagé avec son enfant.

Participation à l'entretien de Moutarde.

Pour les familles désireuses de participer à l'entretien du lapin, nous leur proposons de nous amener de quoi s'occuper de lui au quotidien (foin, litière, friandises...)

L'enfant est souvent acteur de cette démarche, il est fier d'apporter apporter le nécessaire à Moutarde.



CRÈCHE FAMILIALE DE LA TRINITÉ

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 1983

Agrément : 12 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 8

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 9 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	9

LES FAITS MARQUANTS 2021:

La crèche familiale a fermé ses portes courant du mois de juillet 2021.

2 HALTE-GARDERIE D'INTER'VAL FORMATION

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 15 enfants par jour

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 4

Spécificités de la halte-garderie:

- Accueil des enfants des assistants maternels privés qui se forment sur leur temps de travail (arrêt de cette action en mars 2021).
- Accueil des enfants des familles fragilisées, en réinsertion professionnelle et en accompagnement avec Inter'Val Formation.
- Accueil des enfants préinscrits sur la liste d'attente intercommunale du SIVoM Val de Banquière.

Activités de la halte-garderie:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année (tout public confondu) : 61 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	34
Saint-André de la Roche	2
Contes	2
Nice	22

3 RELAIS PETITE ENFANCE

Présentation:

Adresse : 2 rue du Ghet – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2001

Période de fermeture : 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

Activités du Relais Petite Enfance:

COMMUNES	NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL
Aspremont	1	2 TC
Bonson	5	16 TC
Castagniers	8	21 TC – 4 TNC
Colomars	4	10 TC – 3 TNC – 1 PERI
Falicon	3	10 TC
La Roquette sur Var	2	5 TC - 1 TNC
La Trinité	24	67 TC – 3 TNC – 3 PERI
Levens	22	63 TC – 6 TNC – 3 PERI
Saint-André de la Roche	15	39 TC – 3 TNC – 1 PERI
Saint-Blaise	5	14 TC – 2 TNC
Saint-Martin-du-Var	11	28 TC – 3 TNC

Tourrette-Levens	10	25 TC – 1 TNC
TOTAL	112	300 TC – 26 TNC – 8 PERI
<i>Pour mémoire 2020</i>	<i>107</i>	<i>298 TC – 33 TNC – 9 PERI</i>

(TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet / PERI = Péri-scolaire)

Information complémentaire :

- 12 assistantes maternelles en indisponibilité, représentant 33 TC + 1 TNC
Le nombre de places réel pour l'année 2021 est : 267 TC + 25 TNC + 8 PERI chez la centaine d'assistantes maternelles en activité.
- 5 départs (retraite ou réorientation professionnelle)
- 7 nouvelles assistantes maternelles avec l'intégration au syndicat de la commune de Bonson (+4) et la fermeture de la crèche familiale de La Trinité où 3 professionnelles ont choisi d'intégrer le réseau privé.

La stabilité de l'effectif est due essentiellement à ce dernier point (Bonson et crèche familiale) et le nombre de nouvelles agréées reste très faible par rapport aux besoins réels en mode d'accueil des familles du territoire.

Il est urgent de faciliter l'implantation de nouvelles professionnelles.

Les bonnes relations entre le Relais et les assistantes maternelles permettent de travailler dans un climat de confiance réciproque, en ayant un objectif commun quant à l'amélioration des pratiques professionnelles et de l'accueil du jeune enfant.

- [Tableau de participation aux Matinées du Relais :](#)

Communes	Nombre d'activités proposées	Nombre d'assistants maternels (cumul d'AsMat accueillies sur l'année)	Nombre d'enfants (cumul d'enfant accueillis sur l'année)
La Trinité	65	291	711
Levens	63	255	693
Saint-André de la Roche + Falicon	68	223	422
Saint-Martin-du-Var + Bonson+ La Roquette sur Var	55	163	471

Tourrette-Levens	44	140	358
Aspremont + Saint-Blaise + Castagniers + Colomars <i>(à/p sept 2021)</i>	8	43	96
TOTAL	303	1115	2751
<i>Pour mémoire 2020</i>	<i>202</i>	<i>833</i>	<i>1814</i>

Les temps collectifs ont pu être tenu quasiment tout au long de l'année (hors confinement avril 2021).

- Les animations du Relais

- La Communication gestuelle
- Les vidéos
- La matinée professionnelle sur les bébés aux besoins intenses (BABI) avec la PMI de St André
- « Mieux Vaut Prévenir en Jouant » sur la DME et les actions éco-responsables
- Petites parenthèses : histoires et chansons avec Bénédicte Dussardier
- Ateliers (éveil sensoriel, pâte patouille, plantation, sable magique, peinture sur cellophane, jus de raisin...)
- Partenariat avec la crèche de St André « la jungle et sous les tropiques »

Malgré une période de crise sanitaire active, nous avons réussi à offrir un spectacle de Noël (« un bisou et au lit ») aux enfants et aux assistantes maternelles.

- Les réunions d'information collectives « devenir parents »

45 réunions étaient prévues et **37** ont pu être organisées : 29 à St André de la roche et 8 à St Martin du Var.

Les **347** familles présentes ont reçu les informations sur les modes d'accueil et services 0-6 ans proposés par le SIVoM Val de Banquière et ses partenaires, leur permettant ainsi de faire les choix adaptés leur situation.

LES FAITS MARQUANTS 2021:

Le Relais a fêté ses 20 ans. Nous avons prévu une manifestation en direction des professionnelles de l'accueil individuel du territoire mais les restrictions de la crise sanitaire ne nous ont pas permis de regrouper l'ensemble des assistantes maternelles. Néanmoins, nous avons souhaité marquer l'évènement et chaque professionnelle a reçu une pochette-souvenir accompagnée d'une lettre de remerciements du Président du SIVoM, au nom des maires des communes du syndicat.

La gazette des RAMettes a vu le jour en janvier 2021. Il s'agit d'un magazine bimestriel évoquant les activités du Relais, en direction des assistantes maternelles et de leurs employeurs.

4 | LUDOTHÈQUE

LUDOTHÈQUE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Présentation:

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les mercredis de 9h à 12h

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Activités de la structure:

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2021 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	12	13	8
Février	12	11	7
Mars	15	5	5
Avril	3	0	0
Mai	12	12	6

Juin	15	19	11
Juillet	6	6	4
Août	3	0	0
Septembre	15	37	19
Octobre	12	28	16
Novembre	12	24	12
Décembre	9	14	9
TOTAL	126 h (75 h en 2020) (126 h en 2019)	169 (131 en 2020) (163 en 2019)	97 (90 en 2020) (123 en 2019)

- 42 semaines d'ouvertures au total

→ **Cela représente :**

35 enfants (- de 3 ans) + 2 enfant (+ de 6 ans) = **37** enfants différents ont fréquenté la ludothèque en 2021 (32 enfants en 2020)

27 adhésions au total (29 en 2020) dont **6** assistantes maternelles.

Répartition des familles par communes (sur 27 familles dont 15 nouvelles):

Aspremont	Drap	La Trinité	Saint-André de la Roche	Tourrette-Levens	Hors Sivom (*)
3,7 %	3,7 %	11,11%	59,28%	11,11%	11,11%

(*) Peille, Bouyon, Contes

Répartition des enfants par âge :

0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
7	12	7	3	1	5
20%	34,28%	20%	8,57%	2,86%	14,29%

Répartition des adultes par qualité (sur 31 adultes « accompagnants ») :

Mères	Pères	Assistante maternelle	Grand-mères	Autres (enfant de + de 6 ans)
16	4	7	2	2
51,61%	12,90%	22,59%	6,45%	6,45%

Ouvertures / Fermetures en 2021 :

- 126 heures d'ouverture, soit 42 mercredis.
- Fermeture de 3 semaines en avril (période de confinement)
- 1 Mercredi férié en juillet
- Fermeture de 4 semaines (dernière de juillet et les 3 premières du mois d'août / fermeture des crèches)
- Fermeture de 2 semaines (vacances de Noël)

La ludothèque est restée ouverte durant les périodes de petites vacances scolaires (Octobre, Février et Avril 2021)

L'aménagement de l'espace...

Pour rappel, la ludothèque, située dans les locaux de la crèche de Saint-André de la Roche, est également la salle dans laquelle se déroulent les animations du Relais Petite Enfance les mardis et vendredis matins, ainsi que les accueils dans le cadre du LAEP le jeudi matin. Ce partenariat nous permet de communiquer plus largement sur toutes les actions et objectifs menés par le Pôle Petite Enfance, auprès des familles qui fréquentent les différents lieux.

La fréquentation, les temps forts...

Les familles qui viennent trouvent ce service adapté et accueillant. La ludothèque répond à une réelle demande de socialisation de leur enfant (rencontrer d'autres enfants, côtoyer un nouvel environnement, prendre du plaisir en découvrant de nouveaux jeux,...), mais aussi à un besoin exprimé par les mamans de rencontrer d'autres personnes, sortir de l'isolement, échanger avec d'autres parents,...

Les enfants jouent librement, plutôt à des jeux de mise en scène (dinette, garage, poupées, voitures,...). Les jeux de règles sont peu investis (du fait de l'âge des enfants qui fréquentent la ludothèque).

Les nouvelles familles se fidélisent et la fréquentation est en augmentation depuis la rentrée scolaire (septembre 2021). Des liens se créent entre les enfants et les parents.

Ce service semble être reconnu par les familles de Saint-André de la Roche et les réunions collectives « Devenir parents » sont un levier pour communiquer plus largement à l'ensemble des familles du territoire.

Partenariat entre la crèche de Saint-André de la Roche et la ludothèque :

- Une journée dédiée à l'éveil sensoriel – Explorations lumineuses, avec Aurore EMAILLE et organisée dans le cadre du projet « Petites Parenthèses » d'accompagnement à la fonction parentale, le 9 juin 2021 (le matin à Saint-André de la Roche et l'après-midi à Tourrette-Levens). Cette action s'est inscrite dans la continuité d'un projet mis en place par la crèche de Saint-André de la Roche qui avait décoré la salle sur le thème de la « Forêt Tropicale ».

- Une matinée sur le thème de la « forêt Enchantée » en décembre 2021.

- Achat de nouveaux jouets orientés plus particulièrement sur les jeux de mise en scène (ferme, animaux, maison de poupées,...)

- Mise en place d'une boîte à smileys (contents / pas contents), permet aux enfants et aux adultes d'évaluer le moment passé à la ludothèque de façon ludique.

Le Réseau Ludothèques du SIVoM...

Les deux Ludothèques du SIVoM Val de Banquière (Tourrette-Levens et Saint-André de la Roche) sont gérées par le Relais Petite Enfance.

Un logiciel commun, accessible en réseau aux deux ludothèques a été créé, afin de mutualiser les inscriptions, les inventaires de jeux et des prêts entre les deux structures.

Projet de partenariat avec l'ensemble des ludothèques présentes sur le territoire du SIVoM Val de Banquière.

— LUDOTHÈQUE DE TOURRETTE-LEVENS

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastien – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : Les mercredis de 14h30 à 17h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Activités de la structure:

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2021 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	12	9	8
Février	12	11	7
Mars	15	18	16
Avril	3	4	2
Mai	12	27	23
Juin	15	23	17
Juillet	6	4	2
Août	3	0	0
Septembre	15	31	20
Octobre	12	15	14
Novembre	12	23	16
Décembre	6	8	5
TOTAL	123	173	130 accompagnants dont 4 mineurs

21 nouvelles adhésions, 26 familles différentes accueillies et 35 enfants différents.

Répartition des familles par commune :

Communes	Nombre
Castagniers	1
Levens	2
St André de la Roche	1
Aspremont	3
Tourrette-Levens	21
Colomars	1
Falicon	1
Châteauneuf Villevieille	1

Répartition des enfants par âge : 31 enfants

0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
9	7	3	3	9	0

Répartition des adultes par qualité (sur 35 adultes « accompagnants ») :

Mères	Pères	Assistante maternelle	Grand-pères	Autres (enfant de + de 6 ans)
24	2	0	1	6

La plupart des nouvelles familles viennent à la ludothèque, accompagnées d'une famille fidèle au lieu. Même si des familles connaissent la ludothèque par le biais de la communication (site du SIVoM, flyers, affiches), le bouche à oreilles est très efficace ! Les parents habitués au lieu, informent les nouvelles familles du fonctionnement et font découvrir des jeux et expliquent les règles. Le plaisir de jouer se transmet et donne souvent lieu à de belles parties de rire !

En 2021...Travail autour de l'aménagement de l'espace et l'organisation des jeux :

Un travail autour de l'aménagement de l'espace a été fait avec les différents partenaires utilisateurs de la salle (le Relais Petite Enfance, le LAEP) en lien avec les objectifs de chacun (nouvel espace sensoriel avec une cabane et des lumières ainsi qu'un espace parents avec des canapés et une table, ce qui permet de jouer à des jeux de société). Cet échange avec les différents utilisateurs a permis d'enrichir l'aménagement en croisant les observations de chacun.

Cette réflexion a été entamée en 2020, elle s'est prolongée en 2021 en incorporant un coin motricité avec des modules qui permettent aux enfants de se mouvoir, de bouger et de répondre à leurs besoins.

Un coin « livres » a vu le jour. Des livres pour tous les âges, à lire seul, en autonomie ou avec un adulte. Les enfants, souvent, se réfugient dans la cabane et se racontent des histoires !

Un point régulier est fait avec l'éducatrice de jeunes enfants du LAEP dans le but de créer un partenariat et une véritable collaboration pour l'accueil des enfants.

Les commandes sont réalisées en concertation pour qu'il y ait du sens sur les jeux mis à disposition, les observations et les besoins repérés.

La ludothèque est vécue également comme une opportunité de socialisation pour les enfants gardés par la famille.

Cette structure innovante sur le territoire du SIVoM, a été pensée à travers son projet comme **un lieu d'accueil dédié spécifiquement à la petite enfance** (pour les enfants de 0 à 6 ans). On peut donc constater que le lieu s'inscrit pleinement dans ses missions d'accueil du jeune enfant.

Ayant comme point d'honneur de **prendre en compte l'enfant dans sa globalité**, il apparaît pour nous évident qu'aux cotés de l'adulte, les « grands enfants » frères, sœurs, cousins ... sont également autorisés à y accompagner le plus petit.

La ludothèque est aujourd'hui investie par les enfants de tous âges (accueil des fratries). On s'aperçoit alors de toute l'importance du jeu, qui, est **fédérateur**, et va offrir aux enfants et à leur famille une réelle occasion de prendre ou plutôt partager du plaisir ensemble.

Pour que chacun y trouve sa place, il nous a paru nécessaire de resituer la ludothèque dans son objectif premier : **prendre ensemble du plaisir autour du jeu, prendre ensemble plaisir rassemble bien évidemment la famille elle-même mais aussi l'accueillante et les autres familles**. La ludothèque est désormais reconnue comme un lieu de partage par les familles qui fréquentent le lieu régulièrement.

Cela fait partie intégrante de leur organisation familiale de prendre le temps de venir jouer, partager un moment avec d'autres enfants et parents et avec l'accueillante.

Un environnement propice à la relation

Cet espace physique et temporel est pensé pour les enfants, à travers les observations de l'accueillante. Le plaisir des enfants est au centre des préoccupations, ce qui leur permet de rapidement s'approprier le lieu et de s'y sentir bien.

L'accueillante de la ludothèque crée un environnement prêt à les accueillir dans les meilleures conditions, ce qui contribue à créer leur sécurité physique mais également affective par la **présence active de leurs parents**.

L'accueillante de la ludothèque est donc garante de la relation parents-enfants autour du jeu qui est alors le fil conducteur de ces échanges avec les parents.

Quelques parents sont tentés de « faire » jouer leur enfant : par exemple de sortir un puzzle, parce que la maîtresse a dit que les « puzzles n'étaient pas son fort ». Donc, le parent pousse l'enfant à faire, refaire. On peut remarquer alors, que l'enfant ne prend pas plaisir. Ce n'est plus un jeu et il n'y a pas de partage. C'est dans ce genre de situation que l'accueillante intervient pour remettre de la légèreté dans le jeu, il ne doit pas y avoir d'enjeu.

La dimension relationnelle est essentielle, l'enfant est avec son parent, sa grand-mère, son frère ou sa mère c'est le **vivre ensemble** même si le jeu est à un moment donné individuel, on est avec l'autre pour le partager.

Une journée de partenariat entre les deux ludothèques (Saint-André et Tourrette-Levens autour de l'éveil sensoriel).

Avec la ludothèque de Saint-André de la Roche, nous avons souhaité faire un partenariat autour du projet Petites Parenthèses pour plusieurs raisons :

- Faire connaître aux familles les deux lieux.
- Réfléchir ensemble à des supports de jeux pour les enfants et leur famille afin d'enrichir les actions.
- Construire un projet avec l'intervenante et proposer une journée ludothèque avec des objectifs communs.

Dans le cadre du projet Petites Parenthèses, nous souhaitons proposer aux familles une journée autour d'explorations lumineuses le matin à Saint-André de la Roche et l'après-midi sur Tourrette Levens. Un moment d'exploration et de découvertes dans la salle de réunion attenante à la ludothèque. La salle a été spécialement aménagée pour être propice aux jeux d'ombres, avec ambiance calme.



6 PSYCHOLOGUE PÔLE PETITE ENFANCE

Le poste de psychologue a été créé en septembre 2005. Cette création est issue de la volonté constante du SIVOM Val de Banquière de soutenir et d'améliorer la qualité d'accueil proposée au public au sein de ses établissements.

Les missions générales sont de contribuer au bien-être des enfants accueillis par l'adaptation des structures et des pratiques professionnelles à leur besoin, de soutenir les professionnels dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et d'accompagner les familles par l'observation des enfants et la rencontre des parents.

TEMPS D'OBSERVATION SUR LE LIEU D'ACCUEIL

Objectifs :

Ces observations peuvent être ciblées, par exemple, sur la dynamique du groupe d'enfants, sur une pratique professionnelle ou sur le développement d'un enfant en particulier.

Il s'agit de prévenir et repérer les troubles psychiques du jeune enfant ; de mettre en évidence les pratiques professionnelles inadaptées au développement harmonieux de l'enfant et à son épanouissement psychologique et de pérenniser les pratiques adaptées.

Activités :

Journées de présences en structure collective
Participations aux animations du Relais Petite Enfance.

LIEN AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Objectifs :

Proposer une orientation adaptée aux difficultés rencontrées par le public.
Assurer une continuité et une cohérence entre les différents acteurs institutionnels.
Coordonner des actions de formation des personnels avec nos partenaires.

Activités :

Echanges présentiels et distanciels, avec les écoles, les professions libérales ou les professionnels de services médico, socio, psycho, éducatifs.
Accueils de stagiaire psychologue en 4-5ème année et présence au jury de validation du titre.

ENTRETIENS FAMILIAUX

Objectifs :

Soutenir la fonction parentale : informer, accueillir les doutes et inquiétudes, orienter si nécessaire.

Activités :

Entretiens à la demande pour des préoccupations variées des familles, comme le sommeil, la gémellité, la relation aux autres, par exemple.
Orientations vers les institutions et les professions libérales.

RÉFLEXION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Objectifs :

Echanger autour des questionnements des professionnelles et des observations réalisées afin de soutenir la nécessaire réadaptation constante aux besoins des enfants.

Permettre aux accueillantes de mettre en mots les émotions ressenties au contact des enfants et de leurs familles, afin d'optimiser leur positionnement professionnel.

Favoriser l'accès à des savoirs spécifiques.

Apporter un éclairage spécifique dans l'élaboration des projets du service.

Certaines réunions ont été réalisées en visioconférence.

Activités :

Temps d'échange en structure collective lors des présences en structure.

Réunions en soirée pour réunir une équipe en totalité pour un projet spécifique.

Réunions avec l'équipe du Relais Petite Enfance

Supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents La Trinité

Supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents Tourrette-Levens

Réunions d'échanges avec les directrices et le responsable du pôle

Suivi des projets issus de la journée pédagogique

Pilotage du travail de préparation du contenu de la journée pédagogique.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL D'ENFANTS NÉCESSITANT UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE OU PORTEURS DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE :

Lors du repérage d'une inadéquation, temporaire ou définitive, entre les possibilités physiques, sensorielles, cognitives, relationnelles, psychiques, d'un enfant et les conditions d'accueil proposées habituellement, nous engageons un accompagnement spécifique.

Cet accompagnement spécifique a pour but de favoriser l'inclusion, la compensation, l'équité et la représentation positive de la différence.

Objectifs :

Evaluer les besoins de l'enfant au fil de son évolution dans la structure.

Accompagner les parents dans la reconnaissance des compétences et des différences de leur enfant.

Proposer des espaces de parole pour les professionnels autour du handicap, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Organiser des temps de formation ou d'information autour du handicap.

Être identifié comme interlocuteur spécifique par les partenaires extérieurs.

Participation trimestrielle à la rencontre des référents Accueil Spécifique petite enfance piloté par la CAF des Alpes Maritimes.

Développer un partenariat avec les écoles de formation (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur) pour accueillir des stagiaires « compagnon individuel ».

Activités :

Observations spécifiques

Temps d'information et de régulation avec les professionnels pour ajuster régulièrement l'accueil de l'enfant et sa famille

Orientations vers une prise en charge extérieure

Accompagnement spécifique vers l'institution scolaire

Participation active au parcours d'accompagnement avec le CNFPT sur l'accueil spécifique

Supervision des compagnons individuels : annotations de compte rendu journalier et entretien mensuel.

ANIMATION DU TERITOIRE



Bilan Synthétique

2021

<u>TABLEAU DES RESSOURCES HUMAINES</u>	
120 ETP dont	68 agents permanents (Titulaires et non Titulaires)
	180 animateurs vacataires – totalisant 900 arrêtés /an
<ul style="list-style-type: none">• 1 Responsable de Pôle• 4 Responsables de Service ou de Secteur	
<ul style="list-style-type: none">• 7 Coordonnateurs• 30 Directeurs ACM• 10 Éducateurs sportifs• 8 Agents administratifs	

Acteur et/ou partenaire des Politiques Éducatives et de Loisirs des communes du Territoire, le Pôle Animation s'efforce d'améliorer chaque année, le service aux usagers dans un contexte sanitaire, social et budgétaire complexe. Pour la 2^{ème} année consécutive, les équipes ont dû s'adapter en permanence à la crise de la COVID-19 et aux différents protocoles sanitaires. Cependant, malgré ces contraintes lourdes, de nombreuses activités et projets d'animation ont pu être mis en place par les équipes d'animation et les effectifs restent globalement très satisfaisants.

À retenir pour 2021 :

Une année « riche » pour le Pôle Animation

- Mise en place d'un Comité de Pilotage « Animation » avec une Éluée déléguée à nos compétences (1^{ère} réunion en février 2022). :
- Adhésion de la commune de Bonson et ouverture en septembre 2021 d'ACM périscolaire – mercredi et extra-scolaire.
- Travail préparatoire à la reprise de compétence Enfance 3 – 11 ans de la commune de La Trinité en janvier 2022.

- Travail préparatoire à l'adhésion des communes de Drap et Châteauneuf-Villevieille en janvier 2022.
- Travail préparatoire à la signature avec la CAF du contrat territorial global 2022/2025.
- Signature de 7 PEDT et Plan mercredis sur le territoire [Aspremont – Bonson – Falicon – La Trinité – Levens – St André de la Roche – St Martin du Var].
- Évolution qualitative des services proposés sur plusieurs communes [ouverture ACM Noël – élargissement de certaines plages horaires d'accueil – augmentation du nombre de jours d'ouverture].
- Validation par la CAF du dossier « prestation de service jeunes » pour le public des 15 – 25 ans.
- Développement des actions « Sport Santé » sur l'ensemble du territoire avec la labélisation d'une Maison Sport Santé et obtention de subventions conséquentes.
- Mise en place d'une nouvelle grille de tarification sur tous les secteurs en septembre 2021.
- Mise en œuvre du logiciel d'inscription et de facturation CivilNet avec la formation des agents concernés.

Au niveau des Ressources Humaines

Stabilisation de tous les directeurs ACM et MDJ sur des contrats de non titulaires avec amélioration du régime indemnitaire.

Il faut noter :

Une désaffection du métier d'animateur, impliquant d'importantes difficultés de recrutement et de stabilisation des équipes sur tous les publics et tous les temps d'animation.

Trouver des solutions pour stabiliser les équipes d'animation est l'enjeu fondamental pour 2022/2023 !

Perspectives 2022 :

- Volonté de 6 nouvelles communes de contractualiser un PEDT et Plan mercredis pour septembre 2022
- Ouverture pour la commune de ChâteauNeuf-Villevieille :
 - d'un ACM mercredi et extra-scolaire en avril 2022
 - d'un ACM périscolaire en septembre 2022
- Ouverture de MDJ sur les communes de Castagniers et d'Aspremont au printemps 2022
- Projet d'ouverture d'une MDJ mutualisé sur les communes de La Roquette sur Var – Bonson + (Plan du Var)
- Mise en œuvre des « Portails familles » permettant une dématérialisation des procédures d'inscription / facturation.

Au niveau des Ressources Humaines

Volonté de stabiliser les équipes d'encadrement et d'animation :

- En revenant [après la crise sanitaire et la gestion des protocoles] à notre « Cœur de métier ».

Les coordonnateurs accompagnent les directeurs et les équipes d'animation à la mise en œuvre de projets de qualité et motivants

- En proposant de stagiairiser un certain nombre de directeurs ACM et MDJ
- En harmonisant le régime indemnitaire des encadrants
- En proposant des contrats de non titulaires à certains animateurs, diplômés et disponibles sur tous les temps d'animation
- En redynamisant les formations internes et qualifiantes pour améliorer les compétences des équipes.

Les objectifs :

- Répondre aux exigences règlementaires (taux d'encadrement).
- Augmenter les compétences des équipes d'Animation.
- Favoriser la stabilisation des équipes.

Les Formations diplômantes

INTITULÉ	Aspremont	Castagniers	Colomars	FALICON	LA TRINITE	LEVENS	R/VAR	SADLR	SMV	ST BLAISE	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BPJEPS NATATION								1				3000 €
BNSSA								1				550 €
BPJEPS LTP LA TRINITE					1							8500 €
VAE LICENCE APA					1							500 €

Les Formations qualifiantes

INTITULÉ	Aspremont	Castagniers	Colomars	FALICON	LA TRINITE	LEVENS	R/VAR	SADLR	SMV	ST BLAISE	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BAFD			1	1		1						350 à 470 €
BAFA 1	1		1		9	2	2	4	3	1		305 à 370 €
SB		1	1	2	2		3	10		6		220 €
PSC1					7			3				60 €
PSE1								6				

Les formations internes animées par les Responsables du Pôle Animation.

Ces formations de qualité, s'adaptent au mieux aux exigences du terrain et représentent un coût budgétaire minime

INTITULÉ	SIVoM	ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	FALICON	LA TRINITÉ	R/VAR	SADLR	ST BLAISE	ST BLAISE
8 ^{ème} JOURNÉE DE L'ANIMATION				2	12	55	4	25	15	15
LOGICIEL CIVILNET	40	4	1	3	3	26	2	4	1	1

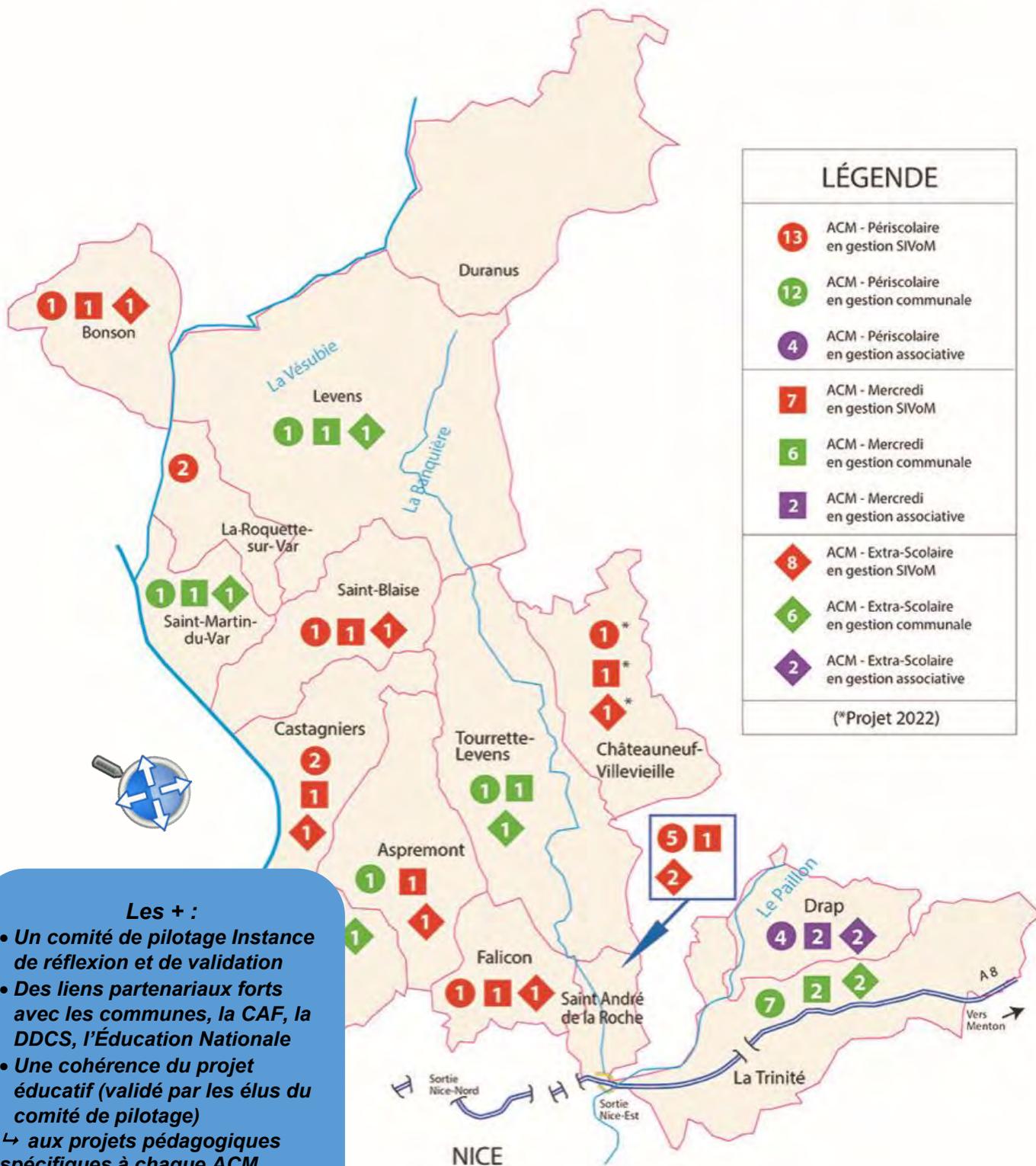
Malheureusement, avec les contraintes sanitaires, très peu de formation ont pu être proposée en 2021.

Observations :

- La journée de formation du Pôle Animation du mercredi 1^{er} septembre 2021 a été organisée par secteur et décentralisée sur trois sites, [en raison de l'obligation de respecter un protocole stricte].
 Cette formule, a cependant permis de mieux adapter le contenu aux spécificités et contraintes locales.
 Elle sera conservée pour 2022 – mercredi 31 août 2022.

Perspectives 2022 :

- ⇒ Poursuite d'une politique de formation ambitieuse :
 S'appuyant sur des formations « courtes », facilement adaptables à la gestion des temps périscolaires et encadrées par nos Responsables et/ou des partenaires pour en diminuer le coût budgétaire.
- ⇒ Choix de ne plus organiser de stage BAFA1 et 3 en intra afin d'avoir plus de souplesse quant au choix des dates et favoriser la stabilité des équipes.
- ⇒ L'acquisition du logiciel d'inscription CIVIL Net Enfance nécessite la mise en place d'un plan de formation important impactant les agents du SIVoM et des communes concernées sur 2021 et 2022.



Les + :

- **Un comité de pilotage Instance de réflexion et de validation**
- **Des liens partenariaux forts avec les communes, la CAF, la DDCCS, l'Éducation Nationale**
- **Une cohérence du projet éducatif (validé par les élus du comité de pilotage)**
 - ↳ aux projets pédagogiques spécifiques à chaque ACM
 - ↳ aux projets d'activités mis en œuvre par les Animateurs
- **Un organigramme structuré – une professionnalisation renforcée**
- **Une formation interne efficace permettant d'améliorer les compétences des équipes**

Enfance Secteur St André de la Roche

Responsable secteur :

DI BENEDETTO Virginie - 06 88 88 46 17 vdibenedetto@svdb.fr

Coordonnateur périscolaire : CASSINI Vincent 06 23 09 06 40

Nb d'ACM déclarés : périscolaire : 4 – mercredi : 1 – extra-scolaire : 1 ou 2 selon la période.

Nb de directeurs diplômés : 4

Nb d'animateurs diplômés : 13 + 6 ATSEM

Nb d'animateurs stagiaires : 5

Nb d'animateurs non diplômés : 4

EFFECTIFS 2021

ACM PÉRISCOLAIRES

	PLAN	MUSSO	COLOMAS	GERMAINE CHEMIN
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	25	39	19	20
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	120	118	89	90
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR	41	47	34	40

ACM PÉRISCOLAIRES MERCREDIS

ST ANDRÉ	
NOMBRE JOURS D'OUVERTURE	35
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	26.5
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	34
TOTAL	60.5

ACM EXTRA-SCOLAIRES 2021		
SITES	BABI MATERNELLES	COLOMAS ÉLÉMENTAIRES
HIVER		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres actes	344	390
Moyenne fréquentation par jour	34	39
PRINTEMPS		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombre actes	0	0
Moyenne fréquentation par jour	0	0
ÉTÉ		
Nombre jours d'ouverture		35
Nombre actes	420	380
Moyenne fréquentation par jour	42	38
AUTOMNE		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombre actes	440	530
Moyenne fréquentation par jour	44	53
NOËL		
Nombre jours d'ouverture	4	4
Nombre actes	440	480
Moyenne fréquentation par jour	44	48



► **STABILISER ET REDYNAMISER LE SECTEUR :**

→ Le service a stabilisé son équipe de direction en recrutant un coordinateur en mai 2021.

→ Deux directrices ont été annualisées afin de pérenniser leur poste et être dans une perspective à long terme.

→ Afin d'harmoniser les plages horaires d'ouvertures sur les différents secteurs, l'accueil du matin ouvre depuis septembre 2021 à 7h30 au lieu de 7h15.

→ Le PEDT a été retravaillé en globalité en incluant le plan mercredi. (Date de début : Septembre 2021, date de fin : septembre 2024) avec des objectifs bien précis présentés ci-dessous :

- ***Favoriser l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants.***
- ***Dynamiser la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire***
- ***Faciliter une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap,***
- ***Favoriser le développement des loisirs pour tous et contribuer au partage des valeurs de la république et à la culture du « vivre ensemble »***
- ***Favoriser le développement la formation dans les secteurs de l'animation et du sport :***
- ***Offrir un cadre facilitant l'organisation des accueils de loisirs périscolaires.***

► **GESTION DE LA CRISE SANITAIRE :**

• L'année 2021 a encore été touchée par la crise sanitaire. Durant la période des vacances de printemps, l'accueil de loisirs a été suspendu. Nous avons maintenu un service d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires.

• De nombreux personnels ont contracté le virus, notamment, les enseignants et les ATSEM, la commune a souhaité mettre en place un accueil pour permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle.

• Les protocoles n'ont cessé de changer et ont apporté beaucoup de contraintes tant pour les personnels que pour les familles.

Les projets marquants :

✓ Environnement :

Objectifs :

- Sensibilisation au recyclage
- Favoriser des projets communs avec l'école comme prévu au PEDT
- Développer la connaissance au niveau des outils et de leur utilité
- Utiliser du matériel de recyclage
- Adapter des gestes éco citoyens
- Comprendre les rôles de la biodiversité.

En collaboration avec les enseignants, les animateurs sont intervenus dans chaque classe afin de sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement. Dans ce cadre, plusieurs activités ont été proposées suivant les différents sites : construction de jardinières en bois, potager avec plantations de fruits, légumes et fleurs, tri-sélectif, l'eau du réfectoire restante permet d'arroser les plantes...

Les poubelles sont vidées régulièrement par les enfants dans les conteneurs de couleurs près des écoles à Saint-André de la Roche.



✓ **Projet « les fêtes traditionnelles » :**

Objectifs : Célébrer de manière laïc et ludique des fêtes traditionnelles, créer des moments festifs

- Galette des rois : Apprentissage de chansons sur la galette, dessins de galettes pendant les temps libre, dégustation pendant le temps méridien.
- Chandeleur : crêpes party pour le goûter.
- Saint-Valentin : Activités manuelles : « Ma carte de l'amour », « mon cœur pour la Saint-Valentin ».
- Carnaval : création de masques et maquillage à l'accueil du soir.

Bilan : Ce projet permet de mener des actions « annexes » au projet pédagogique et de faire perdurer les fêtes traditionnelles au travers de moments festifs.



✓ **Projet « sécurité routière »**

Objectifs :

- **Sensibiliser et informer** aux enfants les différentes catégories d'usagers de la route (conducteurs divers : cyclistes, piétons, ...) sur la réglementation en vigueur sur la route (feux, passage piétons, panneaux stop...). Leur apprendre la sécurité de par les infirmières de la route ou encore l'agent de police qui veille à la sécurité de tous.
- **Permettre à l'enfant, dans la circulation**, de pouvoir agir, réagir, s'adapter aux règles mis en place afin de prévenir des dangers de la route.



✓ **Projet sensibilisation au 1er SECOURS**

Objectifs :

- Éduquer à la citoyenneté
- Identifier des dangers et les décrire
- S'initier aux bons gestes de secourisme

Constat : à travers différents ateliers de mise en situation, les enfants ont été sensibilisés aux gestes des premiers secours.



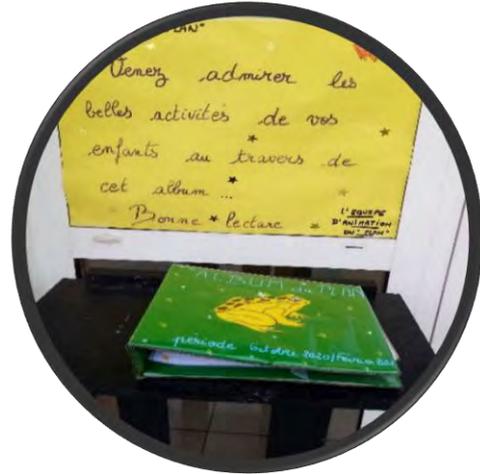
✓ **Projet « communiquer avec les familles »**

Objectifs :

Le but de cette démarche est de valoriser le travail de l'équipe d'animation au travers de supports de communication divers : affichage des activités faites par les enfants, album photos, podcast, journal... Les parents pourront avoir une idée de ce que font les enfants durant le temps périscolaire. Cela permettrait de créer un lien avec les familles et les investir davantage sur les actions faites par l'équipe pour les enfants.

- Apprendre à trouver et trier l'information
- Exploiter les différents modes d'information
- Eduquer aux médias
- Lien parentalité : Améliorer le lien parents/équipe d'animation et instaurer un lien de confiance
- Promouvoir les activités faites par les enfants

Constat : Ce projet a été mis en place 1 fois par semaine. Le but était que les enfants puissent échanger, interagir entre eux et surtout que nous puissions continuer à communiquer avec les parents quant à ce qu'il se passe dans l'école (activités, menus, projets en lien avec les enseignants,). Si les enfants ont adhéré au projet et qu'ils se sont investis, ils ont également pu découvrir de nouveaux supports de communication tel que la radio, les supports écrits...



✓ **Projet cartes joyeuses pâques pour les personnes âgées :**

Objectifs :

- Le partage
- Lien intergénérationnel

Tous les enfants ont fabriqué des cartes de vœux pour Pâques pour la maison de retraite et les personnes âgées de la commune de St André de la Roche. Cela représente environ 400 cartes remplies de dessins et de messages d'espoir et de réconfort de la part des enfants en cette période d'isolement.

Bilan : Les enfants étaient très heureux de participer à ce bel élan de solidarité. Les personnes âgées ont été touchées « **Il suffit parfois d'un petit rien pour faire plaisir et donner le sourire** ».

« L'hiver est derrière nous, le printemps arrive, le soleil va réchauffer nos cœurs. Les enfants et l'équipe péri scolaire de Saint André de la Roche vous souhaitent de bonnes fêtes de Pâques. »



✓ **Projet « Art Floral » :**

Objectifs :

- Se rassembler autour d'un projet collectif
- Développer la connaissance au niveau des outils et de leur utilité
- Participer à la vie du village en participant aux décorations
- Permettre une exposition de réalisations artistiques sur le thème « le printemps et les fleurs ».

Déroulement : L'art floral est un projet en commun avec la Mairie de Saint André de la Roche et l'association. Toutes les équipes périscolaires des écoles participent à ce projet.

Les enfants ont dû faire une réalisation sur le thème des fleurs et du printemps avec l'équipe d'animation.

Des activités tels que : Créations de fleurs recyclées avec les bouteilles en plastique (peinture des bouteilles, découpage pour créer les fleurs et décoration), d'un épouvantail fleuri en grandeur nature, d'une fleur géante et des abeilles, bricolage avec des palettes...des jardinières animalières en bouteilles recyclées (peinture des bouteilles, découpage et décoration animal), bonhommes pots fleuris miniatures, ainsi qu'une fleur géante, des papillons 3D et en customisant des pneus en forme de fleur géante (peinture et décor).

Ce projet a été mené à terme. L'exposition a eu lieu le vendredi 25 juin 2021 au jardin du Guet à Saint André de la Roche. Les œuvres ont été placés un peu partout dans le jardin en commun avec les autres œuvres des autres écoles afin de décorer au mieux ce lieu de passage. Le thème étant adapté à la saison, il nous a permis d'aborder des activités liées au printemps et de sensibiliser les enfants aux différents insectes et fleurs, un apprentissage utile également pour le projet potager.

Ce type de projet nous permet de développer des objectifs communs avec les autres équipes périscolaires et de créer une œuvre finale commune.

Cela a permis aussi de mettre en exposition les activités faites par les enfants aux familles. Ce projet à été mené à terme et les enfants ont pu être fier de montrer à leurs parents le travail qu'ils avaient réalisé.





✓ **Projet « Récolte des olives » (6/11ans).**

Bon retour des enfants en général

- ✓ Les parents d'élèves bénévoles ont été enjoués à venir participer durant le temps périscolaire
- ✓ Cela a fait du bien à tous, de pouvoir échanger et partager avec les parents et les enfants sur un objectif commun.
- ✓ Nous avons récolté 28 litres d'huile sur 4 jours de projet.





✓ **Projet « Crèche » :**

Objectif : Créer des objets décoratifs pour la crèche de Noël de Saint-André de la roche située au jardin du GHET.

Bilan : Très bonne implication des enfants grâce à une bonne sensibilisation. Très bonne implication des animateurs. La coordonnatrice de ce projet a été très satisfaite du résultat. Les enfants ont pris plaisir à effectuer ce projet et se sentent valorisés de voir leurs créations quand ils passent par le jardin du GHET. Il est très positif que l'on sollicite les ACM pour ces projets car ça permet de valoriser nos structures, le travail des agents mais également des enfants.



Perspectives 2022 :

► SERVICE ENFANCE :

- Poursuivre la formation du nouveau coordinateur, valoriser la démarche de formation auprès de nos agents en proposant des formations continues ainsi que qualifiantes tels que le BAFA, SB, PSC1...
- Mettre en place un comité de pilotage pour le PEDT afin d'associer les différents acteurs pour favoriser des projets communs et valoriser les existants.
- Continuité du développement du projet « Accueil enfants différents » :
En stabilisant les agents référents, en recrutant d'autres agents, en continuant à les former...
- Ouvrir l'accueil de loisirs sur 5 jours pour la période des vacances de Noël.
- Il faudra également travailler sur la courbe d'intensité de la journée d'un enfant afin d'améliorer les transitions école/périscolaire pour que les enfants soient moins déstabilisés par le changement d'interlocuteurs et plus calmes pendant les déplacements.

► PROJETS :

- Poursuivre le projet sur l'environnement ;
- Réaliser le carnaval sur la commune afin de valoriser le travail des agents et partager un moment convivial avec les familles
- Proposer des projets sur l'équilibre alimentaire et faire du temps de repas un moment agréable...
- Continuer sur l'objectif de proposer des activités récréatives, ludiques et sportives le midi, et s'axer sur les projets plus manuels et construits le matin et le soir.
- Poursuite du projet « crèche » et « art floral » qui consiste à décorer une partie du village à base de matériaux de récupération...

Responsable du secteur			
Michaël GUIEU - 06 29 36 39 24 - mguiieu@svdb.fr			
Coordonnatrice : Coralie BEACCI - 06 12 94 08 21 – cbeacci@svdb.fr			
Nb d'ACM déclarés : Périscolaires4 (+2 Castagniers) Mercredis 5, Extra-scolaires 5			
Nb de directeurs diplômés BPJEP 4			
Nb de directeurs qualifiés BAFD 4			
Nb d'Animateurs périscolaires 22 diplômés		13 Non diplômés	
Nb d'Animateurs mercredis 18 diplômés		3 Non diplômés	
NB moyen enfants accueillis par jour	Péri 586	Mercredis 121	Extra 155

EFFECTIFS PAR COMMUNES

ACM PÉRISCOLAIRES MERCREDIS					
	ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	FALICON	ST BLAISE
Nb jours d'ouverture	35	13	35	35	35
Nb inscrits année	64	20	74	143	65
Moyenne fréquentation maternelles	10,92	6,92	19,15	13,38	20,23
Moyenne fréquentation élémentaires	12,92	2,76	15,76	18,79	17,76
TOTAL	23,84	9,68	34,91	32,17	37,99

ACM PÉRISCOLAIRES					
	BAUS ROUX	BONSON	FALICON	ROQUETTE/ VAR	ST BLAISE
Nb inscrits école	51	55	174	47	150
Nb maternelles	18	27	58	10	70
Nb élémentaires	33	28	116	37	80
Moyenne fréquentation matin	8,5	10	31	7,6	11,03
Moyenne fréquentation midi	62,43	50 ?5	137	45,97	102,6
Moyenne fréquentation soir	24,1	19	36	17,29	39,72

ACM EXTRA-SCOLAIRES					
	ASPREMONT	BONSON	CASTAGNIERS	FALICON	ST BLAISE
HIVER					
Nb jours d'ouverture	10	0	10	10	10
Nb d'actes	422	0	380	367	327
Moyenne fréquentation par jour	42,2	0	38	36,7	32,7
PRINTEMPS					
Nb jours d'ouverture	0	0	0	0	0
Nb d'actes	0	0	0	0	0
Moyenne fréquentation par jour	0	0	0	0	0
ÉTÉ					
Nb jours d'ouverture	22	0	27	32	17
Nb d'actes	1020	0	1160	1381	876
Moyenne fréquentation par jour	46,36	0	42,96	43,15	51,52
AUTOMNE					
Nb jours d'ouverture	9	9	9	9	9
Nb d'actes	323	130	385	375	387
Moyenne fréquentation par jour	35,88	14,44	42,7	41	43

NOEL					
Nb jours d'ouverture	4	0	4	4	0
Nb d'actes	100	0	61	83	0
Moyenne fréquentation par jour	25	0	15,25	20	0

- **Mise en place du service minimum d'accueil durant le confinement :**

Durant la période de confinement, un service minimum a été mis en place sur les mercredis et vacances d'avril à Castagniers et Falicon pour les enfants des familles prioritaires.

- **Le projet de Noël pour tous les ACM :**

Sur tout le mois de décembre, les animateurs ont proposé des activités diverses et variées sur le thème de Noël afin de transporter les enfants dans l'imaginaire et dans la magie des fêtes de fin d'année.

Une boîte au père Noël a été déposée devant les écoles.

Une collecte de jouets a été organisée.

► **ACM FALICON**

Tous les enfants ont des droits... c'est avec ce tempo que le projet des « droits de l'enfant » a pris forme, découverte des droits au travers de différentes activités ludiques sur les différents temps des ACM périscolaires et extra-scolaires.



Découverte du monde imaginaire du dessin animée et ballade en nature au milieu des fées, trolles et autres



L'été les enfants ne ratent pas les fameuses nuits sur centre. Une nuit sous tentes avec les copains à proximité de l'ACM. Au menu : confection du repas, vie quotidienne avec la douche et une veillée pour finir.

Le lendemain prise du petit déjeuner et rangement.

Une vraie expérience d'aventurier en toute sécurité et sérénité.

► **ACM ST BLAISE**

Tout au long de l'année les enfants ont pu profiter durant les mercredis, le péri-scolaire ou les vacances d'animations variées.

- **Activités vélo avec le Service des Sports du SIVoM.**
- Carnaval pour fêter le retour du printemps et chasser l'hiver.



► ACM CASTAGNIERS

- Chasse aux bonbons dans le village en partenariat avec l'APE de l'école de Castagniers Les Moulins



Piscines de Levens et du CLAJ réservées par le SIVoM Val de Banquière



Les gestes qui sauvent avec la croix rouge et visite à la caserne des pompiers de Castagniers



► ACM ROQUETTE SUR VAR / BAUS ROUX

- Confection de décors pour le carnaval en relation avec le comité des fêtes et l'école

- Ateliers théâtraux

Les objectifs étaient de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités et de gagner en confiance en soi. Une animatrice préparait et mettait en place des ateliers 2 fois par semaine.



Veillée Halloween pour les 6/11 ans Veillée de Noël pour les maternelles



► ACM ASPREMONT

- Randonnées à Aspremont:

Dès que le temps nous le permet, nos petits Aspremontois se transforment en véritables petits randonneurs...

Pique-nique, cabanes, grands jeux sportifs et défis sont à votre rendez-vous sur notre si joli plateau.

Tous sont heureux de pouvoir profiter du grand air.



► ACM BONSON

Les ACM mercredis et vacances ont commencé à Bonson depuis septembre 2021.

Au programme de l'évasion et de la découverte. Pour cela les enfants ont pu découvrir le parc Alpha, l'atelier grimpe ludique du vesubia mountain park et bien d'autres activités autour de l'ACM en profitant largement du micro site de la commune.



► **PERSPECTIVES 2022 SUR LE SECTEUR DES COLLINES :**

- Accompagnement des communes pour la mise en place des PEDT et du plan mercredi pour septembre 2022.
- Intégration de la commune de ChâteauNeuf-Villevieille au SIVoM Val de Banquière :
 - gestion ACM extra-scolaire et mercredis et mercredis en avril 2022
 - gestion ACM périscolaire en septembre 2022
- Envisager un renfort sur la coordination au vu du développement du nombre d'ACM en gestion.
- Développer la formation des agents pour augmenter leurs compétences.
- Maintenir les actions et projets existants.
- Développer les actions intercommunales (intercentres) et favoriser la mutualisation des moyens.
- Développer les LUDOS RESTOS sur le secteur.
- Projet commun autour du potager.
- Projet commun autour de la littérature jeunesse et des animations autour du livre.

Responsable de secteur

Margot SESTON - 06 13 32 71 31 - margot.seston@svdb.fr

En congé maternité jusqu'au 23 Mars 2021- En poste jusqu'au 31/08/2021

Coordonnatrice périscolaire : Najia Bendieb 06 16 65 56 14 nbendieb@svdb.fr

Responsable de secteur à partir du 1/09/2021

Coordonnatrice périscolaire et inclusion -Malika Gaido-Daniel 06 16 65 56 26

mgaido@svdb.fr

En formation BPJEPS LTP jusqu'au 28 Septembre 2021/ directrice ACM

périscolaire à partir du 1/09/2021

Coordonnateur extrascolaire/ mercredis : Laurent Aubouy 06 69 61 00 85

aubouy.laurent@gmail.com

- 7 ACM périscolaires déclarés
- 2 ACM périscolaires mercredis (jusqu'au 8 juillet 2021, une seule déclaration depuis le 1/09/2021) Plan mercredis.
- 2 ACM PVS extra-scolaires : Victor Asso maternelle et Victor Asso élémentaire
- 2 ACM GVS extra-scolaires : ACM maternels Denis Delahaye et ACM élémentaires Denis Delahaye
- 4 animateurs permanents en 35 heures
- Une équipe variable d'animateurs vacataires en fonction du nombre d'enfants.

ACTES DE L'ANNÉE 2021

L'année 2021 a été marquée une nouvelle fois par la crise du COVID 19. À noter que lors de la période de confinement (Avril / mai 2021 - 3 semaines) ce sont les actes de l'année 2019 qui ont été comptabilisés et non pas les actes réels de 2021 par la CAF des Alpes-Maritimes.

HEURES RÉALISÉES EN 2021								
Accueil du matin	Pause méridienne	Périscolaire soir et étude	Mercredis	Total périscolaire	PVS	GVS	Séjour inter	Total extra-scolaire
19584	160046	35617	25929	241176	20728	31192	720	62640
HEURES FACTURÉES EN 2021								
Accueil du matin	Pause méridienne	Périscolaire et étude	Mercredis	Total périscolaire	PVS	GVS	Séjour inter	Total extra-scolaire
30711	137475	42904	27695	274785	32944	34016	720	67680

CONTEXTE

2021 aura été une année particulière pour le Service Enfance, pour différentes raisons. L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale ayant une vision et des ambitions différentes de l'équipe précédente aura abouti à des changements profonds. Ces changements, amorcés tout au long de l'année 2021 dans un contexte sanitaire persistant et contraignant, ont abouti à la gestion municipale de toutes les actions de l'enfance, avec comme axe phare du projet politique de la municipalité la réussite scolaire.

2021, UNE CRISE SANITAIRE QUI PERSISTE

La crise sanitaire s'est poursuivie sur toute l'année 2021, rythmée par des protocoles sanitaires fréquemment différents. Les équipes d'animation ont dû faire preuve d'une agilité permanente, voire d'imagination pour mettre en œuvre les différentes règles applicables, notamment lors de la restauration scolaire. L'absentéisme important et quasi quotidien lié aux périodes d'isolement, a suscité des efforts supplémentaires de la part des équipes, reposant bien souvent sur les épaules des plus motivés et assidus. La crise du COVID n'a pas été sans conséquence pour le Service Enfance. Mais l'équipe cadre a su rester solidaire dans l'adversité.

2021, VERS UNE REPRISE DE COMPÉTENCE ENFANCE

Dès le mois de janvier 2021, la commune de La Trinité a annoncé aux agents intervenants sur le secteur de l'Enfance sa décision de reprendre en direct la compétence Enfance, déléguée depuis plusieurs années au SIVoM Val-de-Banquière. Cette reprise de compétence a fait l'objet de nombreux temps d'échanges et de concertations. D'une part, des rencontres entre le SIVoM et la mairie de La Trinité. D'autre part, des temps de rencontre pour rendre opérationnelle la reprise tout en garantissant la continuité du service public.

Malgré des départs d'agents stratégiques en cours d'année, telle la responsable du secteur et la directrice de l'Éducation, le projet de reprise de compétence a abouti et l'Enfance est officiellement gérée par la ville de La Trinité depuis le 1er janvier 2022. Les départs soudains n'ont pas facilité la tâche de l'équipe d'encadrement, ces départs n'ayant pas pu être compensés rapidement. En plus des missions initiales des agents

de l'équipe de coordination restée en poste, cette situation a conduit à un surcroît de travail important.

2021, NAISSANCE D'UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

La municipalité a annoncé sa volonté de développer un projet éducatif de territoire (PEDT) sur les temps périscolaires, avec pour but de favoriser la concertation et les actions transversales de la communauté éducative au sein de l'école. La mise en place de ce projet a nécessité des réunions participatives en amenant les acteurs à se questionner sur les fonctionnements existants et à redéfinir les projets pédagogiques afin qu'ils soient cohérents avec les axes de développement du projet. Ce travail a abouti à la naissance du PEDT, signé en juillet 2021 par toutes les parties (Ville de La Trinité, SDJES, et CAF des Alpes-Maritimes). Aussi, la mise en place du PEDT en 2021 a permis de bénéficier de la bonification Plan Mercredi et d'amorcer un travail de mise en cohérence entre les actions menées durant les temps périscolaires et les mercredis.

Malgré les temps d'échanges et de concertation, la mise en œuvre en septembre 2021, du projet imaginé à l'initiale a rencontré plusieurs écueils :

- Une résistance au changement d'une partie de l'équipe qui a eu du mal à s'adapter aux nouveautés ;
- Un manque de moyens humains lié aux départs non remplacés ayant conduit à un suivi aléatoire de l'animation du PEDT et un plan de formation inadapté ;
- Une organisation nouvelle, difficile à mettre en œuvre dans les premiers mois de développement du projet ;
- Une concertation avec la communauté éducative limitée en raison d'un contexte sanitaire dominant ;
- Un secteur associatif local peu enclin à participer aux projets ;
- Une inquiétude des familles quant à la réduction du temps d'étude, compensée par la mise en place d'un CLAS Municipal à titre expérimental pour l'année 2021-2022.

Pour autant, après seulement quelques mois de mise en œuvre et malgré les difficultés rencontrées, des effets positifs ont pu être constatés :

- Une meilleure surveillance des enfants et une sécurité mieux assurée malgré le nombre d'animateurs en berne d'environ 20% par site ;
- Des repères affectifs structurants pour les enfants de maternelle avec la présence continue des ATSEM sur le temps méridien ;
- Une plus grande implication des animateurs dans la conception, la rédaction et la mise en œuvre de projets d'animation ;
- Des projets d'animation de qualité proposés par des animateurs qualifiés, leur permettant de connaître tous les enfants de la commune ;
- Une quasi équité territoriale de l'offre d'animation périscolaire du soir, malgré des quartiers inégaux (infrastructures, accessibilité) ;
- Des partenariats développés et consolidés (Service des Sports, Astrorama, Chouette Productions) ;

- Des directeurs dédiés à l'organisation et à la relation aux familles et garants du fonctionnement.

Tout au long de l'année 2021, le PEDT a été un marqueur de changement dans la façon d'aborder les temps périscolaires et de répondre aux finalités éducatives développées dans le projet.

Le PEDT étant naissant, il lui faudra encore quelques mois pour prouver son efficacité. Entre des années de cloisonnement entre les différents services de la ville et le SIVoM, les différentes fonctions des adultes intervenant auprès des enfants et les habitudes ancrées depuis plusieurs décennies, la concertation n'a pas permis d'entraîner le collectif et d'atteindre l'ambition générale affichée par le PEDT. Ces difficultés, inhérentes à tout changement, ont été accentuées par la crise sanitaire.

Pour autant, en l'espace de quelque mois, le fonctionnement du PEDT est assimilé et une progression se profile pour l'horizon 2022. L'année 2021 restera celle du lancement du PEDT, l'équipe du Service Enfance devra s'interroger, analyser et améliorer le projet.

2021, UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE NOUVELLE GÉNÉRATION À INVENTER

L'année 2021 a été marquée par le travail de renouvellement de la Convention Territoriale Globale de la CAF des Alpes-Maritimes portée par le SIVoM Val-de-Banquière. La reprise en gestion directe a entraîné des discussions entre la commune et le SIVoM autour des diagnostics, des projections en termes de développement, des fiches actions à rédiger et des arbitrages financiers notamment la répartition de chargés de coopération.

Le cahier des charges des actions Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, particulièrement dense en cette fin d'année 2021, n'a pu aboutir à la réalisation d'un diagnostic partagé et à la rédaction des fiches actions en découlant. Le travail d'analyse se poursuivra donc au cours du premier semestre 2022.

BILAN DES ACTIONS EN 2021

LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

Tout au long de l'année 2021, le SIVoM Val-de-Banquière, par l'intermédiaire de son équipe de coordination du Service Enfance de la ville de La Trinité, a organisé et mis en œuvre les ACM périscolaires et extra-scolaires :

		Moyenne Nombre d'enfants inscrits				
Accueils déclarés		Jours d'ouverture 2021	Matin	Pause méridienne	Soir	Étude
PÉRISCOLAIRE		De Janvier à juillet 2021				
ACM périscolaire Victor Asso Élémentaire		84	58	170		55
ACM Périscolaire Victor Asso Maternelle		84	18	70	30	
ACM Périscolaire Vira Souléu		84	19	79	25	
ACM périscolaire Lepeltier		84	33	152		37
ACM périscolaire La Plana	+ de 6 ans	84	30	67		24
	- de 6 ans	84	4	28	14	
ACM périscolaire Denis Delahaye	+ de 6 ans	84	35	94		31
	- de 6 ans	84	25	53	25	
ACM périscolaire Le Chêne vert	+ de 6 ans	84	34	119		30
	- de 6 ans	84	23	61	21	
PÉRISCOLAIRE		De septembre à décembre 2021				
ACM périscolaire Victor Asso Élémentaire		52	48	165	64	
ACM Périscolaire Victor Asso Maternelle		52	24	78	31	
ACM Périscolaire Vira Souléu		52	9	68	24	
ACM périscolaire Lepeltier		52	34	141	36	
ACM périscolaire La Plana	+ de 6 ans	52	28	71	34	
	- de 6 ans	52	6	32	14	
ACM périscolaire Denis Delahaye	+ de 6 ans	52	33	98	37	
	- de 6 ans	52	25	48	24	
ACM périscolaire Le Chêne Vert	+ de 6 ans	52	33	117	25	
	- de 6 ans	52	21	69	15	
MERCREDIS						
ACM Mercredis V Asso Elem		22		45		

ACM mercredis V Asso Mater		22	45
ACM Mercredis Victor Asso fusionné (depuis le 1/09/2022)	+ de 6 ans	13	58
	- de 6 ans	13	58
EXTRA-SCOLAIRE			
ACM PVS HIVER 2021 ELEM V A		10	55
ACM PVS HIVER 2021 MATER V A		10	52
ACM PVS PRINTEMPS 2021 ELEM VA		10	57
ACM PVS PRINTEMPS 2021 MATER VA		10	79
ACM PVS AUTOMNE 2021 ELEM VA		9	73
ACM PVS AUTOMNE 2021 MATER VA		9	61
ACM NOEL 2021 ELEM VA		4	62
ACM NOEL 2021 MATER VA		4	54
ACM GVS JUILLET ELEM VA		17	101
ACM GVS JUILLET MATER VA		15	59
ACM PVS AOÛT ELEM VA		17	66
ACM PVS AOÛT MATER VA		15	36
Mini camps		3	20

Sur l'année 2021, malgré un contexte de crise sanitaire prégnant, les accueils de loisirs ont ouvert sur toutes les périodes prévues hormis durant la période de confinement fin avril/ début mai. La fréquentation des accueils a été équivalente aux années sans COVID.

Les équipes d'animation se sont efforcées de proposer des animations riches et variées.

Sur les temps périscolaires on note :

Une baisse du taux d'enfants inscrits le matin sur deux écoles : Victor Asso et Vira Souléu. Cette baisse de fréquentation peut s'expliquer par une baisse du nombre d'enfants inscrits sur ces écoles qui ont vu le nombre de classes soit fermées, soit l'effectif baissé d'une dizaine d'enfants sur la totalité de l'effectif de l'école.

Même chose sur la pause méridienne à Lepeltier, Victor Asso élémentaire, Vira Soulé et Denis Delahaye : la baisse des effectifs d'élèves a engendré une baisse du nombre d'enfants fréquentant la restauration scolaire.

En revanche, au Chêne Vert la fréquentation du périscolaire qui était déjà faible le soir a baissé significativement depuis le 1 septembre 2021. Une enquête auprès des familles permettra de mieux comprendre les causes de cette baisse de fréquentation.

ACTIVITÉS ACM EXTRA-SCOLAIRE - JUILLET 2021



EXPOSITION PHOTO À LA MÉDIATHÈQUE : FLUOMANIAC

Atelier mené par une photographe professionnelle ayant pour but de sensibiliser les enfants aux jeux et spectres de lumières et à la mise en scène photographique.

Cet atelier auquel une trentaine d'enfants des écoles de Victor Asso, Denis Delahaye et Lepeltier ont participé, s'est conclue par une exposition photos « Fluomaniac » à la Médiathèque les 4 chemins.



Maria Campos, artiste photographe, explique le procédé à
Chantal Carrié, adjointe à la culture de La Trinité

Exposition Fluomaniac

Vernissage à La médiathèque
les 4 chemins.



Atelier à Lepeltier

Carambolage- Œuvre collective

FÊTE DE LA MUSIQUE DANS LES ÉCOLES - JUIN 2021

Pour la fête de la musique les accueils périscolaires ont proposé un voyage à la découverte de l'histoire de la musique du 20^e siècle.

Au programme, flash mob tous les midis dans les écoles et Boom 60'S. Les enfants, enfin libérés des contraintes de masque et de distanciation, ont apprécié ces moments de rassemblement musical.

L'école du Chêne Vert, en associant les agents de service et les enseignants, ont été sacrés champions du défi.

- Lundi 21 : Thème année 20 et 30 (Jazz, swing, Charleston,)
- Mardi 22 : Année 40 et 50 : Beepop, rock'n'roll, chansons françaises...
- Jeudi 24 : Année 70 (Punk, Rock, Disco, Soul...)
- Vendredi 25 : 80/90 new wave, R Nb, Pop, Variétés...



Boom Sixties avec DJ Memphis Electronick



Flashmob disco à Denis Delahaye

le mercredi 23 juin à Victor ASSO !!



Le chêne vert champion !!!

SOIRÉE PASSERELLE CM2 / COLLÈGE AU POINT JEUNE

Avant le grand départ pour le collège, les élèves de CM2 de Denis Delahaye ont vécu avec leur animatrice référente une soirée à la Maison des jeunes



Soirée mexicaine- pinata- salade d'avocats et tacos maison !!

CONCERTATION AUTOUR DU PEDT

Tout au long du premier trimestre 2021, le lancement du PEDT a nécessité des temps de concertations et d'échanges entre l'ensemble de la communauté éducative et les équipes d'animation.

3 comités techniques :

- 8 avril 2021- Présentation Projet PEDT et restitution enquête à la communauté éducative
- 17 Mai 2021- Présentation projet PEDT aux associations
- 21 Mai 2021 - Concertation enseignants aide aux devoirs

1 Comité de pilotage : 2 juillet 2021

4 Commissions Thématiques :

- 10 juin - Environnement
- 14 juin - Citoyenneté
- 17 juin - Culture
- 18 juin - Sports Santé

À L'issue du comité de pilotage du 2 juillet 2022, la commune a signé un PEDT avec Plan Mercredis pour une durée de trois années avec les partenaires institutionnels (CAF des Alpes-Maritimes, SDJES, Éducation Nationale). La signature officielle a été actée le 6 septembre 2021.

MISE EN ŒUVRE DU PEDT

La mise en œuvre effective du PEDT a débuté le 1er Septembre 2021. Les premières semaines de mise en œuvre se sont traduites par de la confusion tant chez les familles que dans les équipes d'animation.

Pour remédier à cette problématique, des temps d'échanges soutenus avec les équipes, la mise en place d'une soirée portes ouvertes avec les familles et des échanges téléphoniques réguliers entre les familles et les responsables du service ont été proposés.

Le fonctionnement du PEDT a apporté des transformations sur certains temps d'accueil.

LE MATIN

Aucun changement accueil de 7H30 à 9H00 des demandes d'un tout petit nombre de familles pour une ouverture à 7H15.

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Les horaires de la restauration sont inchangés. En revanche, l'équipe d'animateurs ressources a été étoffée chez les élémentaires. Cinq animateurs mènent un projet spécifique par école sur une semaine. Au départ, le PEDT en prévoyait deux par écoles élémentaires. Mais la crise du COVID 19 et le protocole sanitaire ont empêché cette mise en œuvre. Le taux d'encadrement ayant diminué (1 pour 14 au lieu de 1 pour 10 chez les maternelles et 1 pour 18 au lieu de 14 chez les élémentaires), cela a nécessité une réorganisation en concentrant une partie de l'équipe sur la surveillance des enfants. Il faut noter que la proportion d'animateurs diplômés et expérimentés capables de mener des ateliers tout en veillant à la sécurité des enfants est légère. Les efforts, en cette période de crise sanitaire ont été concentrés sur le respect du protocole et la surveillance des enfants.

En effet, contraints de rester par groupe classe pour éviter tout brassage, les enfants n'aspirent pas tous à participer aux mêmes ateliers au sein d'une même classe. Cette réalité de vie permanente au sein du même groupe n'a pas facilité la tâche des animateurs à proposer des activités convenant à tous.

LE SOIR, CHANGEMENT IMPORTANT DU FONCTIONNEMENT

D'abord un accueil prolongé d'une demi-heure. Cette extension de l'horaire d'accueil 18H30 au lieu de 18H00 satisfait les familles. En effet, même si en tout début d'année les équipes d'animation constataient qu'un très faible nombre de familles se présentaient à 18H30, l'évolution a entraîné un changement rapide des parents qui arrivent dorénavant aux alentours de 18H15. Certaines familles arrivent même au-delà de 18H30. A ces dernières un rappel systématique des horaires et une fiche retard est tenue par le responsable de structure.

SUR LE FONCTIONNEMENT PROPOSÉ.

CHEZ LES MATERNELLES

Les horaires

Les enfants peuvent prendre le temps de goûter et de se détendre entre 16H30 et 17H15. Le rythme proposé est adapté. Les familles, en revanche, ont eu du mal à intégrer le principe des horaires : 17H15 ou à partir de 18H00 pour récupérer les enfants, en lieu et place d'un accueil tous les ¼ d'heures les années précédentes. L'atelier est proposé de 17H15 à 18H00, un créneau de 45 minutes où les animateurs peuvent proposer des ateliers adaptés dans le cadre d'un projet d'animation et assurer un suivi de la progression des enfants.

L'atelier anglais

Animé par une animatrice bilingue, l'atelier est proposé par période sur tous les accueils périscolaires maternelles dans le cadre du dispositif AML langues, développé par l'Éducation Nationale et la SDJES. Cet atelier a rencontré un franc succès auprès des enfants et de leurs parents. Le goûter est fourni par l'accueil périscolaire, comme cela était déjà le cas les années précédentes.

CHEZ LES ÉLÉMENTAIRES, UNE MISE EN ROUTE PLUS DÉLICATE

Les horaires

Les enfants sortent théoriquement à 16H30 de l'école. Mais en raison du protocole scolaire, les horaires étaient parfois décalés pour éviter les croisements, ce qui amenait à récupérer les enfants parfois vers 16H45.

Les équipes

Dans le fonctionnement du projet initial, les équipes devaient réussir à faire prendre le goûter et assurer un temps d'aide aux devoirs en l'espace de 45 minutes.

Les enfants au départ ont eu du mal à prendre le rythme. D'après les premiers retours des équipes, décaler l'organisation de ce temps d'un petit quart d'heure (17H30 au lieu de 17H15) permettrait aux enfants de prendre leur goûter et de faire leurs devoirs plus sereinement.

En revanche, cette organisation est difficilement compatible avec la mise en place d'activités se déroulant à l'extérieur de la structure, comme par exemple les ateliers sportifs du gymnase.

L'assiduité des enfants

Le projet prévoit que les enfants participent aux ateliers avec un suivi pour pouvoir mesurer leur progression et leurs acquisitions. Cette problématique vient de l'absence de compréhension du projet par les familles, qui à l'évidence recherchent un moyen de garde et une aide pour que les devoirs soient faits.

Pour répondre aux besoins des plus fragiles un CLAS a été mis en place en novembre pour permettre à ces enfants en situation de décrochage scolaire de bénéficier d'un accompagnement gratuit. Notons que les équipes enseignantes respectent le principe de leçons à revoir et donnent des devoirs facilement réalisables en 20 minutes.

En revanche, les enfants étant en groupe et les animateurs n'étant pas tous spécialisés dans le suivi de la scolarité, la qualité de l'atelier Aide aux devoirs en dehors du CLAS reste aléatoire. Une réflexion sera menée pour apporter une réponse à cette problématique.

Toutefois, les enfants apprécient la palette d'activités diversifiée qui leur est proposée chaque soir et progressent dans divers domaines, en lien avec les objectifs du PEDT. Les activités sportives proposées par le Service des Sports sont très appréciées. Pour les autres activités proposées de septembre à décembre, elles dépendent beaucoup de l'expérience et de la compétence des animateurs. Un travail autour de la formation des équipes intervenant lors des temps périscolaires du soir doit être mené car la participation d'associations sur ce créneau est aléatoire.

Ateliers proposés en périscolaire le soir :

Arts plastiques, jeux sportifs, Jeux de raquettes, hockey, initiation handball, Création de Canet Monsieur Madame, atelier lecture création de portes crayons, premiers secours risques domestiques, arts du cirque, fresque de l'automne modelage - les volcans expériences le cycle de l'eau...

Partenariats avec des associations

- Astorama qui est intervenu le soir en périscolaire
- Théâtre de Bellecour ateliers théâtre
- Service des Sports SIVoM Val-de-Banquière

RESTRUCTURATION DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION

L'année 2021 a surtout été marquée par les changements au niveau de l'équipe du Service Enfance.

Après plusieurs mois en congé maternité non remplacé, Margot SESTON a quitté le Service Enfance en demandant un détachement, effectif au 1 septembre 2021. Najia BENDIEB a pris les fonctions de responsable de secteur à la suite de Madame SESTON.

Le service a procédé au recrutement d'un coordinateur périscolaire, mais l'employeur de M. CHANET ne lui a pas permis de quitter ses fonctions avant le 1er novembre 2021.

Malika GAIDO-DANIEL, a été très prise par sa formation BPJEPS jusqu'à fin septembre 2021.

Enfin, la directrice de l'éducation de la ville de La Trinité a elle aussi demandé une mutation, effective au 1er Octobre 2021.

La coordination du service, dans un contexte de changement, a reposé sur les épaules de M. AUBOUY et de Mme BENDIEB. En équipe réduite, ils ont dû faire face à plusieurs nouveautés (le logiciel, le transfert, le PEDT...). Ils ont pu bénéficier du soutien de l'équipe de directeurs qui a su faire preuve d'une grande solidarité en agissant de manière plus autonome qu'à l'accoutumée. Notons que ces transformations ont engendré un surcroît de travail très important.

Enfin, en septembre 2021, deux directeurs vacataires, Olivia AMARE et Christophe CHAVEL (tous deux BPJEPS), ont été annualisés à 35 heures.

En parallèle de cette restructuration, dans le cadre du PEDT, avec la baisse du taux d'encadrement le service est passé de :

- Septembre 2020 (temps méridien) : 61 animateurs vacataires et 17 ATSEM ;
- Septembre 2021 (temps méridien) : 44 animateurs et 16 ATSEM.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE GLOBAL INCLUANT LES PLANS MERCREDIS

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan mercredi, le projet pédagogique a été repensé pour mettre en cohérence les actions développées lors des temps périscolaires, les projets d'écoles et l'accueil des mercredis éducatifs.

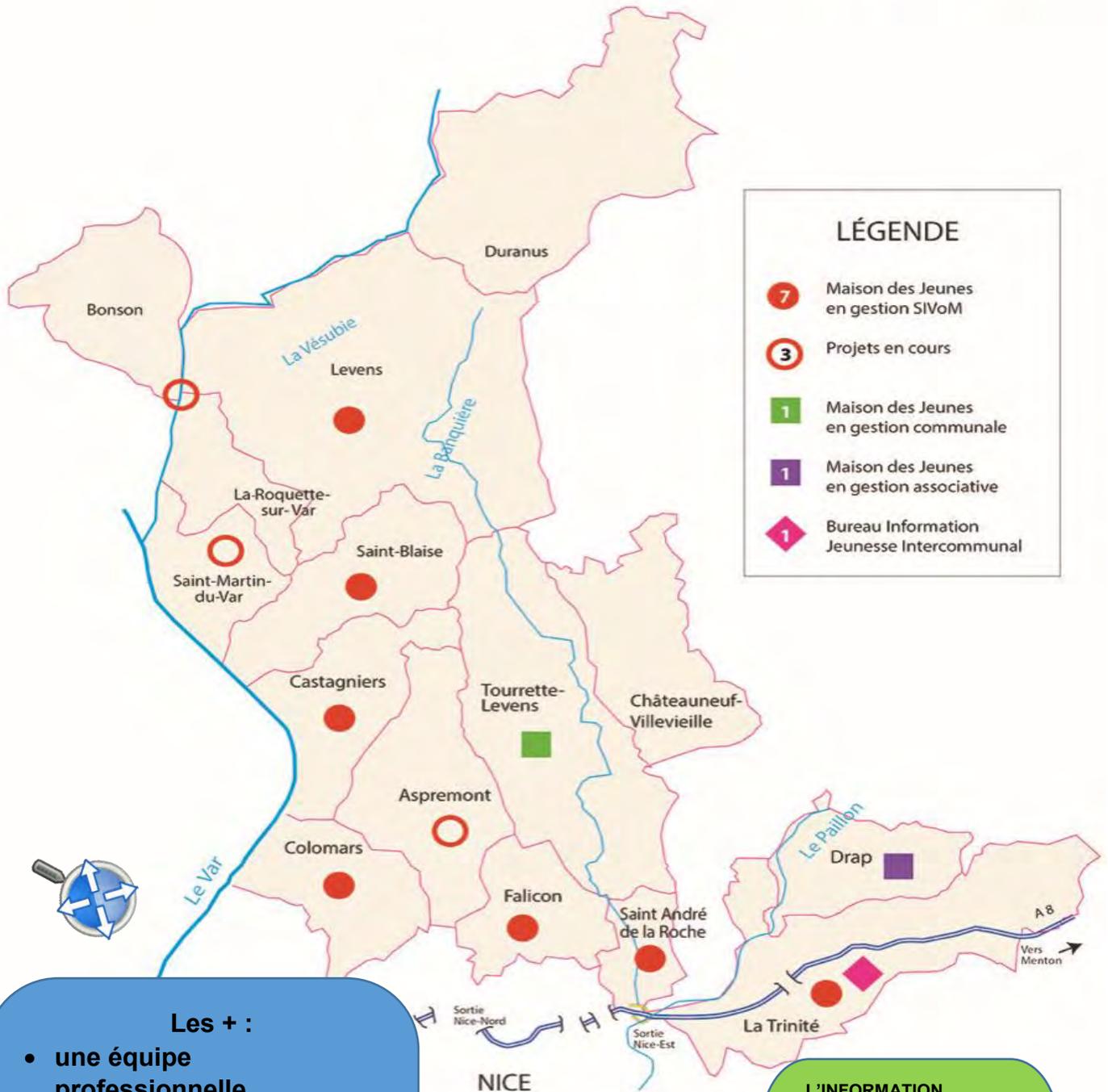
Pour ce faire, les équipes d'animation ont réfléchi à une nouvelle manière de fonctionner sous la direction du coordinateur des mercredis de septembre à novembre M. AUBOUY et à partir du 1 novembre sous la direction de M. CHANET.

Après un démarrage compliqué et malgré des protocoles sanitaires ambigus, les animateurs ont fini par comprendre le sens du projet et adapter leurs interventions pour atteindre les objectifs pédagogiques du Projet Mercredis Éducatifs.

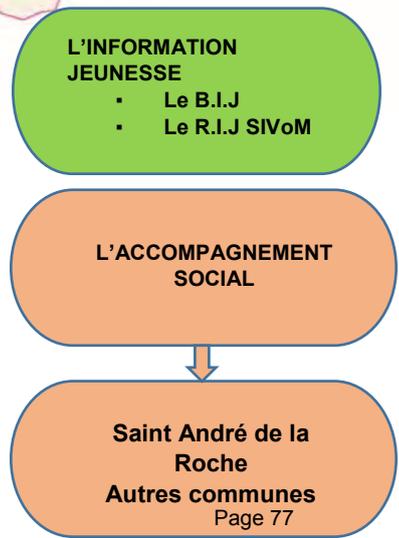
L'arrivée de M. Chanet a permis d'apporter de la hauteur de vue et d'amener plus facilement vers un re-questionnement des pratiques malgré des réticences de départ liées à l'inconnu.

CONCLUSION

Une année 2021 complexe, riche en nouveautés et en défis. Une équipe solidaire et efficace, une domination de la crise sanitaire mais des perspectives de développement riches pour les prochaines années à venir.



- Les + :**
- une équipe professionnelle
 - une approche globale de la jeunesse, du loisir vers l'accompagnement social
 - une démarche éducative et préventive
 - une dynamique inter centre dans la construction et dans la mise en place de projets
 - L'information Jeunesse, le BIJ et le RIJ SIVoM



Responsable de Service

Roch BARUT - 06 23 09 05 33 – rbarut@svdb.fr

1- Les Maisons des Jeunes

- 6 MDJ gérées par le SIVoM Val de Banquière
- 4 directeurs titulaires d'un BPJEPS
- 1 directeur titulaire d'un DEUST Animation et Gestion
- 1 directeur titulaire d'un BAFD
- entre 6 à 10 animateurs diplômés
- entre 16 et 32 jeunes accueillis sur chaque structure en fonction de la période

L'Accompagnement Social des Jeunes

Cédric PALLINI - Coordinateur – 06 17 44 99 52 – cedric.pallini@svdb.fr

2- L'Animation Sociale

- 2 quartiers :
 - Saint André de la Roche : le Manoir et le Château
- 6 agents :
 - 1 coordinateur de l'Animation Sociale titulaire d'un DEJEPS
 - 1 directrice périscolaire titulaire d'un BPJEPS
 - 2 animateurs diplômés
 - 2 animateurs sociaux diplômés

3- L'Information Jeunesse

- 1 agent d'Animation référente Information Jeunesse
04 92 00 10 37



1) LES MAISONS DES JEUNES

Maison des Jeunes	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
St Blaise	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 3 samedis ski • 1 soirée par mois (7 par an) • 1 week-end 	31	425
Falicon	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • 3 samedis ski • 1 soirée par mois (7 par an) 	69	853
Colomars	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • Le mercredi après-midi et le vendredi en soirée en période scolaire • 5 soirées sur l'année • 5 samedis sur l'année • 4 week-ends sur l'année 	77	1754
Levens	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • Mercredi après-midi (depuis septembre) • samedis après-midis en période scolaire (12 par an) • 2 soirées par mois (15 par an) 	67	1041



St André de la Roche	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) • 1 mois ½ en été • 3 soirs par semaine en périscolaire • Les mercredis après-midi en période scolaire • 15 soirées en période scolaire • 6 samedis en période scolaire 	51	1861
La Trinité	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • Mercredis après-midi depuis mai • 1 samedi sur 2 en période scolaire • 1 vendredi soir sur 2 en période scolaire 	62	936
St Martin du Var	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 6 semaines en été 	Gestion municipale	
Tourette Levens	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été 	Gestion municipale	
Aspremont	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • Vacances d'été 	Gestion associative (LSCA)	

- 357 jeunes inscrits sur les Maisons des Jeunes gérées par le SIVoM Val de Banquière (347 en 2020 et 403 en 2019) et 6870 actes ont été réalisés (7235 en 2020 et 7418 en 2019).
- Le travail entre les différents directeurs et les équipes d'animation des MDJ permet de mettre en place des activités avec une plus-value pédagogique importante et avec de véritables valeurs éducatives. Toutes les équipes travaillent sous forme de blocs d'inscription de 2, 3 ou 5 jours pendant les vacances.
- Implication des jeunes dans la co-construction des plannings, dans l'organisation des week-ends et des séjours courts

- En 2021, le directeur de la MDJ de Falicon a souhaité quitter son poste pour des raisons personnelles à l'issu des vacances d'automne. Il a été remplacé par un directeur titulaire d'un BPJEPS.
- Des rencontres inter centres sont prévues et organisées, tout au long de l'année, entre les différentes MDJ. En raison de la situation sanitaire, ces rencontres ont été organisées seulement entre 2 structures jeunesse. La MDJ accueillante préparait la journée avec un petit déjeuner d'accueil, une activité autour d'une thématique sportive, culturelle,... La semaine suivante la MDJ reçue, recevait son homologue.



- En temps normal, 5 des 6 Maisons des Jeunes organisent des séjours courts de 4 jours complémentaires des séjours intercommunaux. Ils répondent à une volonté forte d'impliquer les jeunes dans la mise en place et la gestion de leurs vacances. En raison des conditions sanitaires, seules 3 MDJ ont organisé des séjours courts sur la période des vacances d'Automne.

Communes	Période	Lieu	Durée	Nb d'enfants	Nb d'actes
St André de la Roche	Automne	Saint Tropez (83)	4 jours	14	56
Levens	Automne	Les Saintes-Maries de la Mer (13)	4 jours	16	64
Falicon	Automne	Hyères (83)	4 jours	16	64

Ces actions ont permis de faire partir en vacances 46 adolescents représentant 184 actes.



- Depuis quelques années, la jeunesse est un axe prioritaire de la CNAF. Les actions de prévention (addictions, santé, sécurité routière, formation,...), le départ en vacances, le lien à la parentalité sont des portes d'entrée pour de nombreux projets portés par les Maisons des Jeunes. Rendre les jeunes, acteurs de leurs loisirs, les impliquer dans la vie « citoyenne » et dans le bien vivre ensemble sont des objectifs sur lesquels les équipes jeunesse ont travaillé en 2021.
- De cet axe prioritaire, découle un travail avec la CAF autour de la Prestation de Service Jeunes. Elle a pour finalité d'aborder les problématiques jeunesse sous un nouvel angle d'approche : aller au contact des jeunes (12 – 25 ans), créer du lien, intervenir auprès d'eux dans la résolution des problèmes grâce à un accompagnement individuel ou collectif en partenariat avec les partenaires institutionnels. Ce travail a abouti à la signature d'un contrat Prestation Service Jeunes avec la CAF en juin 2021.
- 2 directeurs MDJ (La Trinité et Saint André de la Roche) sont inscrits sur le dispositif « Promeneurs du Net ». Il s'agit d'un dispositif permettant de guider et d'accompagner les adolescents dans les bonnes pratiques des réseaux sociaux et de pouvoir intervenir en cas de dérive.

Perspectives :

Les besoins des jeunes et les actions menées auprès d'eux nous obligent à ne plus regarder l'Animation Jeunesse que sous l'angle du loisir mais de plus en plus avec une dimension d'accompagnement social.

La mutualisation, la formation permettra aux équipes de ne pas rater ce virage.



En 2022, 2 nouvelles MDJ ouvriront en mai : Aspremont et Castagniers.

Les directeurs sont tous les deux BPJEPS et assurent en parallèle des missions de direction sur les temps périscolaires de l'Enfance des Collines.

L'ouverture d'une structure jeunesse mutualisée (Bonson – La Roquette sur Var) est en cours de réflexion avec les communes.

L'accompagnement à la scolarité à destination des adolescents réalisé, jusqu'alors, sur Saint André de la Roche, La Trinité et Levens devrait se faire également sur la MDJ de Falicon à compter de septembre 2022.

L'accompagnement des jeunes dans les démarches touchant au champ de l'emploi, de la formation, de la santé, de la mobilité, des loisirs sera proposée rapidement sur toutes les structures jeunesse grâce à la **création d'accueils de jeunes**, structures destinées aux grands mineurs et permettant d'aborder, dans un cadre moins contraignant pour les ados, les problématiques énoncées.

2) L'ANIMATION SOCIALE : « de l'Animation à la Prévention »

L'Animation Sociale est intervenue en 2021 principalement sur 2 quartiers, sur la commune de Saint André de la Roche:

De l'animation et l'aide aux devoirs auprès des jeunes du quartier (6 – 15 ans) à la médiation et la mise en place d'activités pour les jeunes (15 – 25 ans) et les familles, cette action a pour vocation d'accompagner les différents publics et d'apporter une réponse efficiente aux problèmes ou freins rencontrés.

Porteur de projets spécifiques de prévention dédiés à l'Enfance, la jeunesse et les familles, l'Animation Sociale met en place des journées thématiques de prévention à destination des Quartiers de la Politique de la Ville (Prioritaire ou en veille active) mais également pour tous les jeunes et les familles du SIVoM Val de Banquière.

Le dossier « **Prestation Service Jeunes** » portée par le Service Jeunesse du SIVoM a été validé par la CAF en juin 2021. Il permet de mener des actions auprès des jeunes 15 – 25 ans « hors murs » dans les domaines du loisir, de la prévention, de la médiation, de l'accompagnement. Cette PS Jeunes a vocation à être étendue à tout le territoire du SIVoM en fonction des spécificités et contraintes des différentes communes.

Le travail entrepris avec la CAF sur la Prestation Service Jeunes est portée par l'Animation Sociale en partenariat avec toutes les équipes jeunesse et l'Information Jeunesse. Un réseau partenarial est tissé et inclut l'EVS de Saint André, la Mission Locale, la MSD, les collèges du territoire, Pôle Emploi,...

Un projet « VVV » (Ville - Vie – Vacances) a été mené sur le quartier du Manoir en juillet 2021, intitulé « Les sentiers solidaires de la Roya », projet solidaire ayant pour objectif de restaurer et d'entretenir les sentiers de VTT dégradés suite à la tempête Alex, à Breil sur Roya. 14 jeunes du quartier du Manoir et de l'Ariane ont participé sur les 6 jours du projet. Un travail en partenariat a été réalisé sur cette opération avec l'association de prévention ALC.

Perspectives:

Le recrutement d'une équipe stable et diplômée (2 agents à plein temps) doit permettre de structurer et pérenniser l'Animation Sociale sur les différents secteurs notamment sur des postes de « Référent Jeunes » en lien avec l'Espace de Vie Sociale sur Saint André de la Roche.



Au 1^{er} janvier 2022, la gestion et l'animation de l'EVS de Saint André de la Roche a été confiée au Service Jeunesse du SIVoM Val de Banquière. 2 animatrices à temps partiel ont été engagées afin d'augmenter les temps d'ouverture et pouvoir intervenir sur les 2 quartiers.

Mise en place à l'automne 2022 d'un « VVV » sur le Manoir en collaboration avec l'association de Prévention « ALC » tourné vers l'Europe et la citoyenneté.



3) L'INFORMATION JEUNESSE

Le Bureau Information Jeunesse et sa déclinaison le Réseau Information Jeunesse labélisé « Information Jeunesse » en 2019 a continué de mener ses interventions à destination des jeunes du territoire.

L'Information Jeunesse intervient dans la mise en place d'actions et d'informations pour les jeunes dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la santé et le loisir.

En 2021, 2029 actes ont été réalisés (passage sur la structure, demandes téléphoniques ou mails et actions extérieures) (1955 actes en 2020).

L'animatrice Information Jeunesse intervient chaque semaine sur le collège de la Bourgade de La Trinité dans le cadre du projet SAS (Structure d'Accompagnement Spécifique) luttant contre le décrochage scolaire avec les élèves de 3^{ème}.

L'Information Jeunesse

- assure toutes les semaines des permanences sur les quartiers de Saint André de la Roche (Manoir et Château)
- participe à des journées exceptionnelles (Tous en route, cross scolaire, forum de l'emploi, journée de l'Olympisme...).
- met en place des animations au sein des quartiers : projet « Quartier Libre », Projet « SOS »,...
- est un partenaire du projet « SAS » mis en place par le collège de la Bourgade à La Trinité.

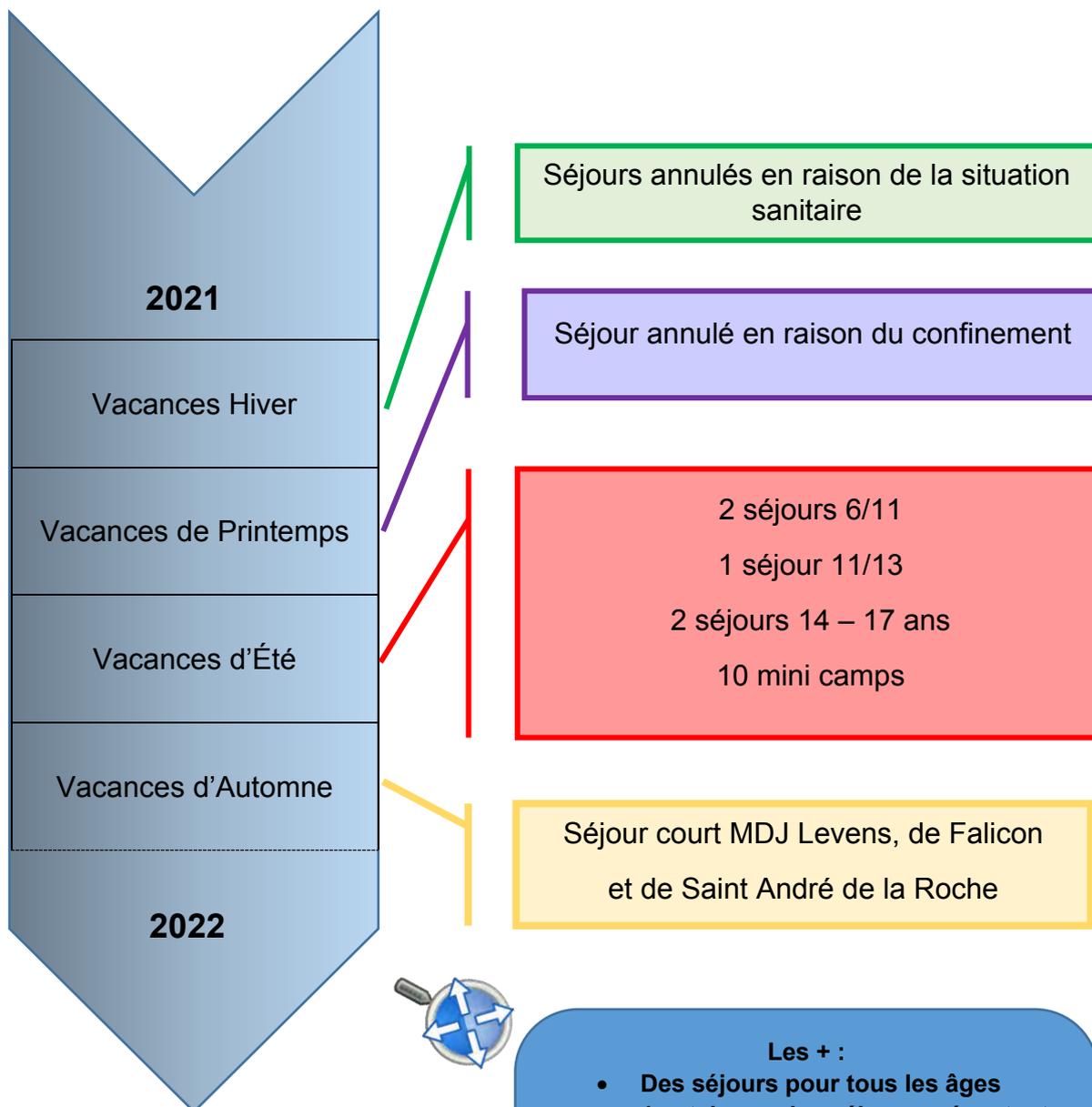
Perspectives :

Un agent à temps partiel devrait être recruté sur le secteur de l'Information Jeunesse, courant 2022 afin de pouvoir répondre aux besoins des différents secteurs jeunesse et différentes communes du SIVoM.

Des permanences sur l'ensemble du territoire pourront ainsi être mises en place sans pour autant réduire les ouvertures du Bureau Information Jeunesse de la Trinité. Des projets et actions relevant de l'IJ pourront ainsi se mettre en place plus facilement.



LES SÉJOURS



- Les + :**
- Des séjours pour tous les âges
 - 1 catalogue des séjours présentant l'offre annuel
 - 1 camp fixe, sous tentes, pour les mini-séjours
 - Des séjours courts Ados, construit avec les jeunes
 - « Ma 1^{ère} colo » 1 à 2 nuits sous tente pour les 5 ans

**Responsable du secteur (jusqu'en août 2021)
Stéphanie CRÉMIEUX**

Les Séjours

- 5 séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière (9 en 2020)
- 1 directeur par séjour titulaire d'un BAFD ou BAFA (avec dérogation).
- 10 animateurs diplômés.
- Entre 17 et 28 enfants/jeunes accueillis sur les différents séjours.
- Communes participantes : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Bonson, St Martin du Var, Castagniers, La Roquette sur Var, Tourrette-Levens.

Les Mini séjours

- 10 mini séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière.
- Directeurs titulaires d'un BPJEPS ou d'un BAFD émanant des ACM enfance et ados.
- 29 animateurs (27 vacataires, 1 titulaire, 1 non titulaire)
- 1 non diplômé.
- Entre 9 et 32 enfants inscrits par mini séjour.
- Communes participantes : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Colomars, St Martin du Var, Castagniers, Aspremont, Tourrette-Levens, Saint Blaise.

Ma 1^{ère} colo

- 2 nuits mises en place par le SIVoM Val de Banquière mais déclarées en activité accessoire sur les ACM concernés.
- 1 animateur référent déclaré par un ACM.
- 1 animateur diplômé.
- 32 enfants de 5 – 6 ans ont participé à cette action.

1) LES SÉJOURS

Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
HIVER	Séjours annulés en raison de la COVID			
PRINTEMPS	Séjour annulé en raison de la COVID			
ÉTÉ	• 6 -11 ans	6 jours / 5 nuits à Beuil les Launes (06)	28	168
	• 6 – 11 ans	6 jours / 5 nuits à Beuil les Launes (06)	18	108
	• 11- 13 ans	6 jours / 5 nuits à St Michel l'observatoire (04)	22	132
	• 14 -17 ans	6 jours / 5 nuits à Barcelone	17	104
	• 14 - 17 ans	6 jours / 5 nuits au Grau du Roi (30)	24	144
TOTAL		30 jours / 25 nuits	109	654



	Du 08 au 13 juillet 2021	Du 11 au 16 juillet 2021	Du 25 au 30 juillet 2021	Du 26 au 31 juillet 2021		Total
	6 – 11 ans	14 – 17 ans	14 – 17 ans	6 – 11 ans	11 – 13 ans	
	Beuil les Launes	Barcelone	Le Grau du Roi	Beuil les Launes	St Michel l'observatoire	
	Séjour prévu au catalogue	Séjour non prévu au catalogue	Séjour prévu au catalogue à Barcelone et déplacé en Camargue	Séjour non prévu au catalogue	Séjour prévu au catalogue	
Bonson		1	2		1	4
Castagniers	1	2	1	1		5
Falicon	1				4	5
La Roquette sur Var		1				1
La Trinité	4	4	3	8	2	21
Levens		1	2		4	7
St André de la Roche	13	1	12	6	5	37
Saint Martin du Var	9	7	4	3	6	29
Total	28	17	24	18	22	109



2) LES MINI SÉJOURS

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Du 12 au 14 / 07	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	25	75
Du 15 au 17 / 07	• 9 – 11 ans	• 3 jours / 2 nuits	15	45
Du 19 au 21 / 07	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	25	75
Du 21 au 24 / 07	• 9 – 11 ans	• 4 jour / 3 nuits	15	60
Du 26 au 28 / 07	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	11	33
Du 28 au 30 / 07	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	9	27
Du 02 au 04 / 08	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	17	51
Du 04 au 07 / 08	• 9 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	24	96
Du 09 au 11 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	30	90
Du 11 au 14 / 08	• Ados	• 4 jours / 3 nuits	32	128
TOTAL		33 jours / 23 nuits	203	680

Communes	Nombre d'enfants	Nombre d'adolescents	Nombre total	Nombre d'actes
Aspremont	11		11	33
Castagniers	6		6	22
Colomars		16	16	64
Falicon	10		10	36
La Trinité	20	16	36	111
Levens	12	16	28	102
St André de la Roche	25	14	29	127
St Blaise	11	9	20	60
St Martin du Var	18		18	54
Tourrette-Levens	19		19	71
	132	71	203	680



3) MA 1^{ère} COLO

Cette année, le SIVoM Val de Banquière a organisé des nuitées pour les 5 - 6 ans.

Ces nuitées ont été déclarées en activité accessoire sur les Accueils de Loisirs.

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Du 26 au 27 juillet	• 5-6 ans	• 2 jours/1 nuit	16	32
Du 09 au 10 août	• 5-6 ans	• 2 jours/1 nuit	16	32
TOTAL		• 4 jours/2 nuit	32	64

Ces deux séjours « Ma 1^{ère} colo » ont concerné les enfants de l'ACM de Saint André de la Roche.

4) BILAN

- 109 enfants et jeunes inscrits sur les séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 654 actes ont été réalisés (247 enfants et jeunes inscrits et 1471 actes en 2020)
- 203 enfants et jeunes inscrits sur les mini séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 680 actes ont été réalisés (124 enfants et jeunes et 496 actes en 2020)
- 32 enfants de 5 - 6 ans ont pu se familiariser à la vie en collectivité et dormir hors de chez eux. Dans la continuité « des nuits au centre » organisées par les ACM du SIVoM Val de Banquière, ces nuitées ont pour but de donner envie aux enfants de partir progressivement aux séjours courts puis aux séjours.
- Tout comme en 2020, en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, l'action « Séjour » a été fortement impacté en 2021 :
 - Annulation de tous les séjours ski
 - Annulation du séjour de Printemps
 - Modification des séjours d'été :
 - mise en place de 2 séjours supplémentaires pour absorber la liste d'attente
 - annulation d'un séjour à Barcelone, remplacé par un séjour en Camargue pour éviter les soucis de logistique en cas de présence de cas COVID sur le séjour
 - Réduction du nombre de jeunes accueillis sur les mini camps pour des raisons sanitaires (2 enfants maximum par tente).
 - Respect des protocoles sanitaires sur l'ensemble des séjours (aucun cas COVID détecté).



Les séjours ont permis:

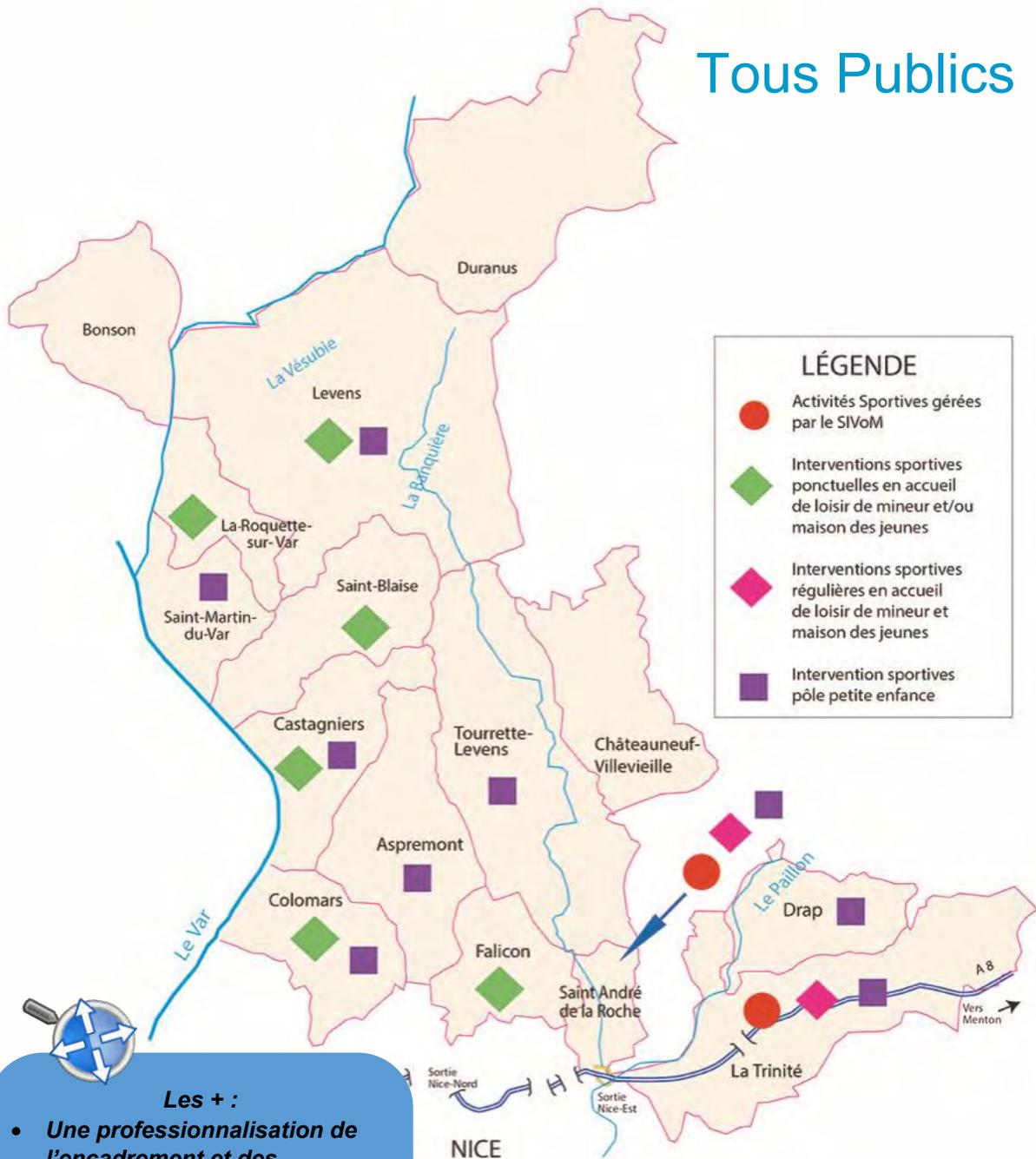
- De développer la socialisation des enfants et des jeunes, dans un nouvel environnement.
 - D'éduquer les enfants et les jeunes à devenir des futurs citoyens.
 - De développer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et pendant les activités.
 - De responsabiliser les enfants dans les tâches de la vie quotidienne.
 - D'éveiller la créativité et l'imagination des enfants.
 - De faire découvrir des activités sportives et de pleine nature.
- Mise en place d'un catalogue de présentation de l'ensemble des séjours organisés par le Pôle Animation du Territoire, diffusé en novembre 2020.
 - Mise en place d'un nouveau fonctionnement sur les mini-camps afin d'optimiser et de rentabiliser le lieu dédié :
 - Occupation du site 6 jours sur 7 avec un enchaînement de 2 mini camps par semaine (lundi – mercredi pour les 6 – 8 ans et mercredi – samedi pour les 9 – 11 ans).
 - Mise en place d'un référent mini -camps sur place
 - Chaque groupe vient avec un animateur issu du centre

Perspectives :

- La responsable des séjours a changé de poste au 1^{er} septembre 2021. Une organisation en interne au service a été mise en place pour organiser l'action séjours 2022.
- Planifier les séjours en 2022 en fonction des contraintes sanitaires liées à la COVID-19. Les séjours d'hiver ont été annulés, les contraintes sanitaires et le nombre de cas COVID étant très important en janvier 2022.
- Structurer le secteur des séjours (secrétariat, directeur, animateur...) pour faciliter le travail des équipes et les démarches des familles.
- Poursuite du travail de restructuration de l'action « mini-camps ». En raison du découpage des vacances scolaires, mise en place de 2 sites de mini-camps : un à Peira-Cava pour les 6 – 11 ans et un à Annot pour les ados (auto-gestion par les MDJ)
- Mise en place d'un groupe de réflexion sur les séjours avec des élus du SIVoM afin de définir clairement les axes de développement des séjours pour les années à venir

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Tous Publics



Les + :

- **Une professionnalisation de l'encadrement et des compétences affirmées dans l'encadrement des activités sportives**
- **Des activités sportives, éducatives, de loisirs, mais aussi de santé et de bien-être.**
- **Une cohérence dans le projet sportif et éducatif complémentaire du milieu associatif**
- **Un projet « Sport Santé » qui a vocation à s'étendre sur l'ensemble du Territoire du SIVoM**

Responsable du Service des Sports
Jean-Yves MURRIS - 06 23 09 06 57 jymurris@svdb.fr

Responsable projet Sport Santé SIVoM et Maison Sport Santé
Véronique NIHOTTE - 06 19 71 37 75 sportsante@svdb.fr

Nombre d'éducateurs APS : 11 (plus les intervenants non titulaires et saisonniers).

Nombre total d'usagers réguliers : 900 [700 à La Trinité, 200 à St André de la Roche] (toutes tranches d'âges, hors interventions aux bénéficiaires des autres compétences).

2 communes ont délégué la compétence activités sportives

La TRINITE – St ANDRÉ de la ROCHE.

- Le Service des Sports assure la gestion des secteurs suivants : Animation sportive enfants, adultes, seniors, familles – EPS scolaire - événementiels sportifs - sport santé – gestion des associations sportives (St André).
- Interventions au bénéfice des autres compétences du Pôle Animation du Territoire (sur l'ensemble du Territoire)
Petite Enfance – Enfance – Jeunesse – Social.

Le Service des Sports c'est aussi :
Des conseils et expertises au bénéfice des communes du SIVoM (installations sportives, activités, Sport sur Ordonnance...), la gestion et l'animation de la piscine de St André de la Roche.



ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE POUR LES COMMUNES AYANT TRANSFÉRÉES LA COMPÉTENCE :

LA TRINITE – ST ANDRÉ DE LA ROCHE.

Préambule :

L'année 2021 est encore marquée par la pandémie qui a perturbé les animations sportives et les événementiels, mais le Service des Sports s'est adapté pour maintenir la motivation des différents publics.

Mise en place de nouvelles activités :

- Intervention périscolaire, stages sportifs enfants lors des vacances, nouvelles propositions fitness adulte, programme Sport Santé.
- Inauguration de nouveaux espaces sportifs (parcours santé et urbain à St André, Colomars).
- Nouvelles tarifications au quotient familial pour l'ensemble des publics...

Toutes ces nouveautés ont enrichi l'offre pour les usagers avec des actions bénéfiques pour le bien-être et la santé.

Point d'orgues Le SIVoM Val de Banquière a été labellisé « Maison Sport-Santé » en janvier 2022 par le Ministère chargé des sports et le Ministère des solidarités et de la Santé.

Une reconnaissance importante qui valide une démarche entamée en 2016 avec un service qui réunit tous les éléments pour la reprise de la pratique sportive pour des personnes sédentaires ou malades mais également à titre préventif pour tous les âges.

Autres labellisation, St André de la Roche et La Trinité ont été labellisé « Terre de jeux 2024 » une démarche qui dynamisera plus encore le sport dans les deux communes

SECTEUR EPS SCOLAIRE :

Objectifs : En partenariat avec l'Éducation Nationale l'intervention des ETAPS enrichie l'EPS, en ayant la certitude de toucher tous les enfants de la commune, pour de véritables acquisitions motrices.

ÉCOLES PRIMAIRES

Communes	Classes enfants	Enfants	Cycles	Projets	Activités différentes	Éducateurs agréés
TRINITÉ	27	769	49	17	12	6
ST ANDRÉ	19	424	46	5	13	5

En 2021, le projet EPS a été conçu et réalisé en collaboration avec l'Éducation Nationale à l'intention des écoles de La Trinité et de St André de la Roche :

Pour les écoles élémentaires : 2 ou 3 cycles de 8 à 9 séances réalisées par classe sur une période de deux mois et demi. En cette année spéciale, les cycles ont souvent été modifiés :

- Interventions des ETAPS dans les cours d'écoles, en extérieur...
- Modifications des contenus de séance (pas de contact, distanciation...)
- Prise en charge des élèves en 1/2 classe.

Des adaptations qui se sont parfois éloignées des contenus du cursus scolaire prôné par l'Éducation Nationale mais qui ont permis de maintenir une activité physique très attendue par les enfants avec un nombre d'interventions égal à ce qui était prévu.

À souligner : Un partenariat avec les associations ou les fédérations sportives : tennis à St André, futsal encadrement District Côte d'Azur de Football à La Trinité et St André, tennis club du GSEM de la Lauvette pour 2 classes de l'école de La Plana à La Trinite.

Le Service des Sports vient également en soutien des écoles :

- Par le prêt de matériels pédagogiques et d'équipements (ex : kit de gym).
- Par la mise à disposition des installations sportives.
- Par la mise à disposition du bus (SIVoM et commune).
- Par l'organisation « d'événements sportifs » à l'attention de toutes les classes (maternelles à CM2) intitulé « Sport Passion »
À La Trinité : 4 réalisés, 2 annulés (jeux d'opposition et parcours gymnique en raison de la pandémie).

Futsal: 2 classes de CE2 (50 élèves) en Novembre

Endurance : 6 classes de CM1 (150 élèves) en Mai

Orientation : 6 classes de CM2 (150 élèves) en Mai

Futsal : 4 classes de CE2 (100 élèves) en Mai

- Les « défis dans la Ville » à La Trinité ont eu lieu fin Avril 2022 rassemblant 30 classes (600 élèves) trinitaires du CP au CM2 sur 2 jours avec pour les cycles 2 trois activités proposées (orientation, parcours débrouillardise, parcours aménagé en hauteur) et pour les cycles 3 quatre activités proposées (biathlon, escalade, vélo, escape game sur le handicap).

À St André de la roche : « Sport Passion » 4 réalisés
 Futsal : 4 classes de CE2 (100 élèves) en Novembre
 Endurance : 4 classes de CM1 -CM2 (150 élèves) en avril
 Multi sports : 6 classes de CP-CE1 (150 élèves) en avril
 Orientation : 3 classes de CM2 (75 élèves) en Mai



Perspectives :

- À St André de la Roche : reconduction du programme pour assurer la continuité du cursus
- À La Trinité : partenariat reconduit avec le District Côte d'Azur de football pour 2 classes (voir 4) en cycle futsal et avec le club de tennis du GSEM pour 2 classes (voir 4)
- À La Trinité : partenariat avec le club de Taekwondo pour un cycle avec 2 classes.

COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE

À La Trinité, le Service des Sports coordonne les interventions EPS du Collège et des primaires dans les installations sportives.

SECTEUR ANIMATION SPORTIVE (Enfants)

Objectifs :

Permettre une pratique sportive, éducative et de loisirs pour les enfants de tous les âges afin de découvrir et de s'initier à de nombreuses APS.

Proposer des activités en complémentarité avec le mouvement associatif permettant d'augmenter le nombre de disciplines proposées sur les communes.

Activités sportives	La Trinité	St André
Baby gym – 3 ans (ouvert aux familles du SIVoM)	0 (14 en 2020)	
Éveil sport 3 - 5 ans	54 (47 en 2020)	35 (33 en 2020)
Ini sport 6 – 8 ans	45 (42 en 2020)	22 (20 en 2020)
Multisports 9 – 11 ans	34 (36 en 2020)	
Escalade	0 (41 en 2020)	

Périscolaire (au profit du service loisirs éducatifs)	Victor Asso 27 D. Delahaye 16 La Plana 14 Chêne Vert 10 Lepeltier 7 Total: 74	
Danse enfants et adolescents 6 – 18 ans		Création de l'association baby danse académie (51 en 2020)
Gymnastique /cirque enfants 6-11 ans		46 (30 en 2020)
TOTAL	207 (180 en 2020)	103 (134 en 2020)
SOIT	310 (328 en 2019)	

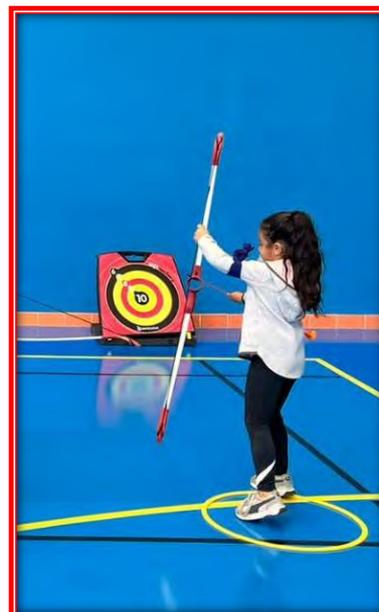
Le Service des Sports a également créé des événements pour animer ces différents secteurs :

- En organisant conjointement avec le CDOS, **la Caravane du Sport** à St André (avril 2022).
- « Caravane du sport » octobre 2021 à La Trinité et « **Défis dans la ville** » en avril 2022
- En participant aux évènements communaux : journée des associations, Octobre rose, Fête de la science (randonnée)...



Observations :

La Trinité : En septembre 2021, la mise en place d'activités sportives dans le cadre du PEDT (périscolaire de 16h30 à 18h30 une fois par semaine dans chaque école primaire) en partenariat avec le Service Enfance de La Trinité a engendré une réorganisation de l'animation sportive et l'arrêt de l'activité escalade (- 41 enfants, une dizaine d'enfants réorientées vers l'association) et de la baby gym (- 14 enfants).



Cela ne signifie pas l'arrêt de l'activité escalade car lors des activités périscolaires et de l'animation sportive le mur d'escalade est utilisé.

Sur ce temps périscolaire, les éducateurs ont apporté un « plus sportif et ludique » avec une grande diversité d'activité (contrarié à certaines périodes par la crise sanitaire). Une action plébiscitée par les enfants sur chaque école.



St André de la Roche : complémentaire des actions associatives le Service des Sports a accompagné la création de l'association « Baby danse académie ».

Bonne accompagnement du Service des Sports, effectif similaire pour l'association, dynamique positive.

Perspectives :

La Trinité : En fonction de l'évolution du projet d'aménagement sur l'ancien site de « l'école des Gerles », faire évoluer l'activité ini sport et multisport avec des activités adaptées au public (parcours pump track, beach-volley...).

Proposer des temps forts sur chaque période avec une activité à la demi-journée avec un transport.

SECTEUR « PARENTALITÉ » :

Objectifs : Créer du lien social et favoriser les activités sportives familiales.

Soutien à la parentalité (partenariat avec le réseau parents 06).

Activités sportives	La Trinité / St André de la Roche
Sorties familiales « sport de nature » (Brame du cerf, raquettes à neige, sortie montagne...) 4 annulations en raison du COVID et de la contrainte du PASS sanitaire.	1 sortie brame du cerf (oct 2021) 16 personnes (6 enfants et 10 adultes)
Activités sportives parents/enfants (zumba, CrossFit,)	1 activité (nov 2021) 20 personnes (9 enfants et 11 adultes)
TOTAL	36 personnes 15 enfants et 21 adultes (145 en 2018) adultes et enfants

Perspectives 2022 :

Les activités « parentalités » seront organisées par la « Maison Sport Santé » et ouvertes à tous les habitants des communes du SIVoM, dans le cadre de l'action « Bougez plus en famille » financée en partie par le réseau Parentalité 06 (CAF).

Conserver la possibilité d'effectuer des sorties familles en fonction de la demande des communes délégataires.



Activités sportives	Toutes communes SIVoM
En famille au jardin aquatique (Été piscine de St André)	813 entrées dans l'été Moyenne de 44 enfants et 34 parents chaque samedi

Observations :

Piscine fermée en juin 2021 : activité proposée en juillet et août.

L'activité « En famille au jardin aquatique » est en partie subventionnée par le réseau parents06 (CAF).

Perspectives 2022 :

Subvention CAF obtenue en 2022. Propositions de jeux parents/enfants à l'occasion de la semaine de l'eau en juillet.

SECTEUR ADULTES :

Objectifs :

Sport loisirs - Sport santé et Bien-être.

Activités sportives	Trinité	St André
Musculation / fitness / danses	240 personnes différentes (106 en 2020 fermeture de la salle COVID) (262 en 2019)	28 Personnes différentes (45 en 2020) (71 en 2019)
TOTAL	268 Personnes différentes (151 en 2020 /331 en 2019)	

L'espace Fitness de La Trinité :

Une salle de musculation

Des cours collectifs

- Une équipe de 2 éducateurs (en équivalence temps plein).
- 10 cours adultes et 3 cours seniors.

Les cours collectifs de Fitness à St- André-de-la Roche (4 cours par semaine).

À La Trinité après une année marquée par 6 mois de fermeture, la reprise en septembre 2021 s'est faite avec l'obligation du PASS sanitaire.

Les changements amorcés en septembre 2020 ont pu être mis en place : tarif unique (29€ / mois) + tarif étudiant, assouplissement des dérogations, accès aux membres des associations et aux mineurs. L'arrêt du Pass vaccinal a reboosté le nombre d'adhérents avec en mars 2022 un effectif de 110 présents.

À St André :

En septembre 2021 : prise en charge de l'activité fitness pour 2 soirées par deux agents titulaires du Service des Sports.

La création de l'association danse a « enlevé » les danseuses des effectifs.

Perspectives :

Faire une information plus ciblée et spécifique pour cette activité en septembre 2022.

Revoir les propositions pour le secteur de St André de la Roche.

SECTEUR SENIORS

Objectifs :

Favoriser la pratique sportive pour tous et pour tous les âges dans un but de loisirs et d'entretien.

Permettre aux Séniors de pratiquer une ou plusieurs activités, en rapport avec leurs capacités physiques, dans un environnement convivial et de bonne humeur.

Proposer des activités complémentaires des autres structures (CCAS).

- Actions directes

Activités sportives	Trinité	St André
Gymnastique d'entretien, Pilâtes Renforcement musculaire	106 (60 en 2020)	33 (31 en 2020)
Promenades, randonnées et marche nordique	128 (110 en 2020)	23 (17 en 2020)
Mini-séjours (printemps et automne)	15+21= 36 (non réalisée en 2020)	
TOTAL	270 (170 en 2020)	56 (48 en 2020)
Gym douce, Gym dynamique (CCAS)	60 (42 en 2020)	
Aquaforme (piscine de St André de la Roche) été 2021	Annulé en 2021	
SOIT	326 (218 en 2020)	

- **À La Trinité** : 5 éducateurs sportifs + bénévoles totalisant : 53 heures d'intervention par semaine.
- **À St André de la Roche** : 4 éducateurs sportifs :
- 2 cours équilibre dynamique (2 niveaux)
- 2 cours de gymnastique (renforcement musculaire, pilâtes).

Le + : Dans le cadre du projet « Sport Santé séniors », le Service des Sports a mis en place des actions avec pour objectifs de maintenir le lien avec et entre nos bénéficiaires ainsi leur permettre de conserver une activité physique en autonomie.

- Des programmes « Gardez la forme pendant les vacances » ont été mis en place sur le territoire du SIVoM Val de Banquière. Ainsi, les seniors ont pu découvrir de nouvelles activités sur différentes communes, dynamisées par la diversité de choix, niveaux et secteurs.
- Les groupes Whatsapp créés restent actifs : échanges réguliers entre les pratiquants ainsi qu'avec les éducateurs. Ces groupes sont également des outils très intéressants et efficaces dans le cadre de transmission d'informations.
- Création d'un parcours urbain et d'un parcours santé sur Saint-André de la Roche. Une fois par mois une animation sur ces deux parcours est proposée aux pratiquants de l'activité Gym Seniors.

Observations :

On peut constater que la dynamique est maintenue sur les deux secteurs. Influencée par l'adaptation des activités aux capacités des pratiquants, ainsi que par l'ambiance très conviviale instaurée par les membres du service. L'attention particulière portée aux pratiquants favorise un sentiment de sécurité renforçant l'aspect motivationnel et la continuité de la pratique.



ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE AU BÉNÉFICE D'AUTRES COMPÉTENCES, EN PARTENARIAT

SECTEUR PETITE ENFANCE (- 3 ans)

Objectif :

Favoriser l'épanouissement moteur du jeune enfant en mettant à disposition une équipe d'éducateurs sportifs, des installations sportives et du matériel adapté.

- Une équipe de 4 éducateurs sportifs intervenant sur les 15 structures « Petite Enfance » du SIVoM Val de Banquière (Crèches – Relais petite enfance – LAEP).

Observations :

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu maintenir un suivi des séances sur chaque structure.

Retour des rencontres de fin d'année (Baby-olympiade sur St André de la Roche, portes ouvertes et LAEP).



Perspectives :

Nouvelles interventions du Service des Sports suite à la création d'une crèche sur la commune de Drap.

Harmonisation de nos interventions sur toutes les structures de la Petite Enfance, avec une fréquence de 2 x mois et augmentation importante du nombre de nos séances avec le RPE (2 x mois avec les deux groupes de chaque commune) qui nécessitera l'intervention d'un éducateur sportif supplémentaire.

SECTEUR ENFANCE /JEUNESSE

Pour tous les Accueils de loisirs et Maison des jeunes gérés par le SIVoM Val de Banquière :

Objectifs :

- En partenariat avec les Services Enfance et Jeunesse, contribuer au bien-être et au développement de l'enfant et de l'adolescent en apportant « un plus » dans la découverte ou l'initiation d'activités sportives au sein de chaque structure d'accueil.

Les vacances scolaires en 2021 ont été perturbé par la crise sanitaire, des stages sportifs et des séjours ont été annulés (séjours ski 2021-2022), l'ouverture de la piscine de St André a été différé en juillet, les enfants (scolaire et animation sportive) ne bénéficiant pas de séance de natation pour l'apprentissage ou pour des activités ludiques en juin

=> Interventions le mercredi ou pendant les vacances

par des ETAPS ou stagiaires BPJEPS ou en facilitant la mise en place de jeux sportifs par les animateurs (Formation et prêt de matériel)

=> L'activité ski :

Objectifs :

- Organiser l'activité ski à moindre coût afin de la rendre accessible à tous.
- Découverte et initiation à la pratique de l'activité ski alpin, en privilégiant la formation plutôt que la performance.

En partenariat avec les accueils de loisir, sur les communes de St André de la Roche, Bonson, La Trinité, le Service des Sports a contribué à l'organisation des **sorties du mercredi** durant l'hiver 2022

- en faisant les démarches pour bénéficier du soutien financier et matériel du Département avec le « Plan Ski »,
- en gérant le matériel mis à disposition (récupération, réglage, distribution, stockage pour l'année suivante...)
- en assurant la recherche ou le lien avec les prestataires (restaurant, ESF, remontées mécaniques)
- en conseillant les ACM, de l'information à l'organisation sur le terrain

À La Trinité : en mettant à disposition un éducateur sportif lors de chaque sortie pour coordonner l'équipe d'animateur de l'ACM de la commune, pour assurer l'organisation sur le terrain et le suivi administratif en lien avec le Département.





Bilan : En s'inscrivant dans le « plan ski » départemental, les communes ont rendu accessible au plus grand nombre une activité habituellement coûteuse pour les familles (avec un coût résiduel considérablement réduit au final pour les familles et les collectivités).

Effectif pour 8 sorties à Auron par secteur : La Trinité 42 enfants, St André de la Roche 32 enfants, Bonson 10 enfants.

À noter : la mutualisation du transport St André de la Roche et Bonson, du restaurant...

Perspectives :

- De nouvelles communes seront peut-être désireuses de mettre en place les sorties ski le mercredi
- Augmentation du nombre de familles souhaitant que leurs enfants participent aux sorties sur les 3 communes qui poursuivront les sorties en 2023
- Réorganisation nécessaire en fonction de ces évolutions (Pb de mutualisation des transports, gestion du matériel...)
- Le travail de formation, d'apprentissage effectué les mercredis permettra aux enfants de poursuivre l'activité en maîtrise, en sécurité et donc de s'épanouir pleinement lors des sorties ados du samedi et des séjours organisés par le SIVoM.

Le Service des Sports à également contribuer à l'encadrement des **sorties du Service Jeunesse** avec la mise à disposition d'un éducateur sportif en charge des débutants lors des 3 sorties.

=> Stages sportifs (La Trinité et Saint-André) :

Par la mise en place de stages sportifs, le Service des Sports aide les ACM à accueillir un maximum d'enfants dans les meilleures conditions, en complétant le programme proposé aux familles (Stage natation, familiarisation milieu aquatique, sport de nature...). Des stages en commun (St André - La Trinité) ou spécifique à chaque commune.



=> Projet aquatique comprenant la surveillance des piscines durant l'été :

- Stage « J'apprends à nager » de St André et La Trinité en juillet (48 enfants).
- Stage de familiarisation au milieu aquatique pour les 4/5 ans : 60 enfants à La Trinité en juillet (ACM de Denis DELAHAYE).



TOTAL de 108 enfants accueillis dans le cadre du « J'apprends à nager » subventionné par le CNDS.

- Piscine du CLAJ (louée uniquement pour les ACM et les MDJ)
- Mise à disposition des créneaux pour les ACM et les MDJ à la piscine de St André les matins et quelques soirées
- Mutualisation des installations sportives, du matériel, des transports

Une excellente complémentarité entre éducateurs sportifs et animateurs.

À noter : le Service des Sports c'est aussi :

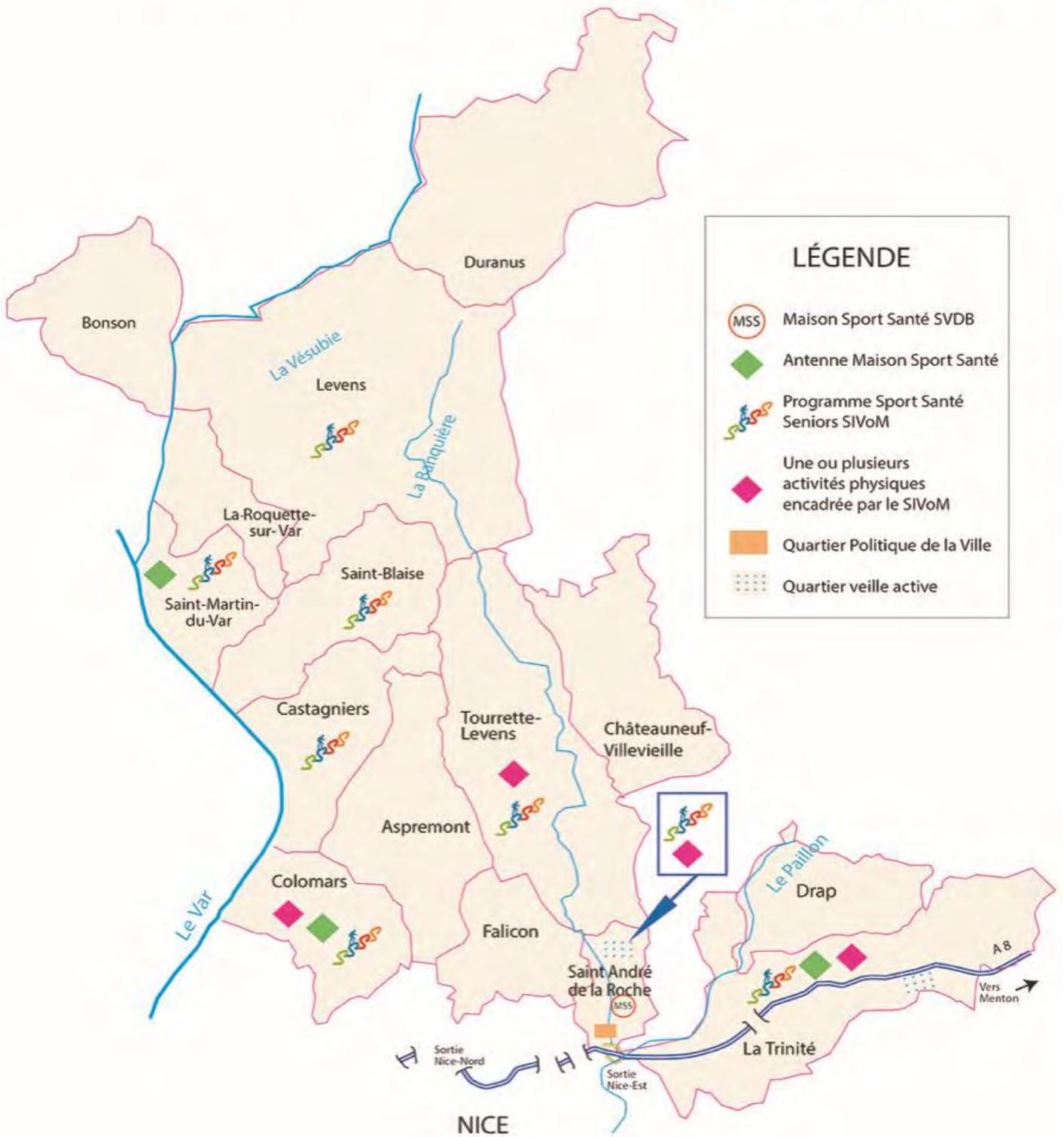
- La gestion de la vie associative de St André de la Roche.
- La gestion et l'animation de la piscine de St André de la Roche. Une piscine qui « bouge » avec les stages d'apprentissage, les cours particuliers et des animations pour les adultes et seniors (aquabike, aquafitness et aquaforme).
Soit plus de 23000 entrées dans la piscine en période normale.

Perspectives générales : Les changements à appréhender en termes d'organisation.

- Augmentation des interventions « Petite Enfance ».
- Mercredis ski : nouvelles communes en demande ?
- Aménagements sportifs : plateau sportif les Gerles à La Trinité, réflexion sur la création d'une nouvelle installation sportive à St André de la Roche...
- Le développement du projet Sport Santé à l'échelle du SIVoM Val de Banquière qui mobilise un nombre d'éducateurs de plus en plus important.



SPORT-SANTÉ





Responsable projet Sport Santé et Maison Sport Santé SIVoM
Véronique NIHOTTE - 06 19 71 37 75 sportsante@svdb.fr

Deux agents à temps partiel : 0,57 % ETP

Renfort de Non-titulaires : 0,5% ETP

Préambule : En 2021, le SIVoM Val de Banquière a structuré le secteur « Sport-Santé » afin de développer les actions de prévention de la santé par l'Activité Physique sur l'ensemble du territoire. Cette évolution a permis au SIVoM d'obtenir la labellisation **Maison Sport-Santé** attribuée par le Ministère des solidarités et de la santé et le Ministère chargé des Sports.

Un numéro de téléphone unique et une page sur le site internet du SIVoM ont été mis en place. L'accueil de la « Maison Sport-Santé » se trouve au Pôle Animation à Saint-André de la Roche complété par 3 lieux de proximité permettant de couvrir au maximum le territoire : la Maison France Services à Colomars, l'Espace Social et Formation à Saint-Martin-du-Var et le Palais des sports à La Trinité.

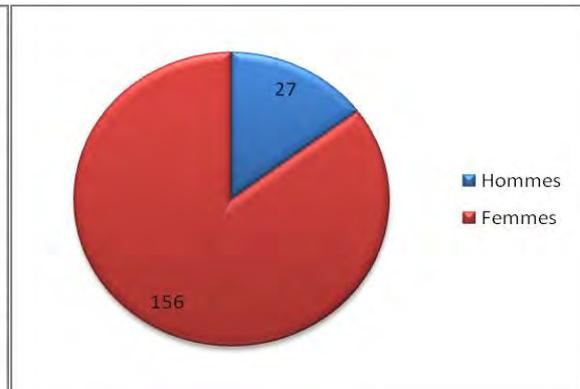
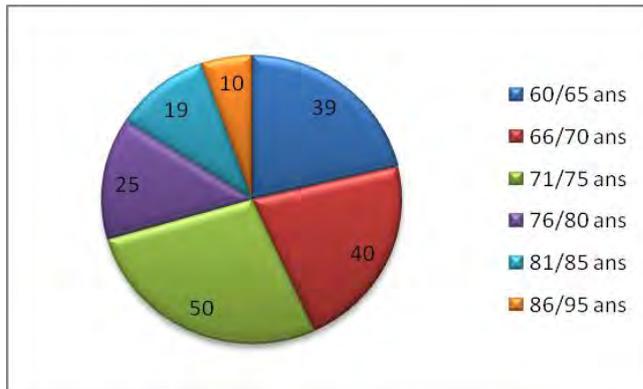
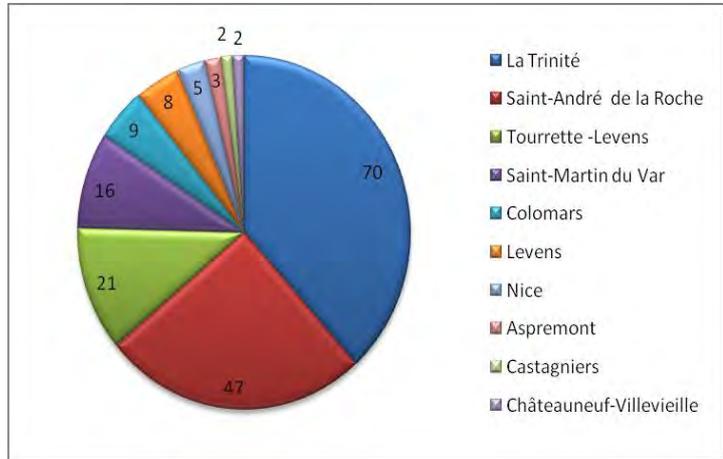
PROGRAMME SPORT-SANTE SENIORS



Objectifs : Accompagner les plus de soixante ans vers la pratique de l'Activité Physique pour la santé.

Ce dispositif soutenu par la Conférence des Financeurs du département offre un bilan de forme puis une orientation et un suivi à tous les seniors. Cet accompagnement est gratuit.

En 2021 nous avons suivi **183 personnes** de 10 communes différentes.



Dans le cadre de ce programme, deux « **parcours urbains** » ont été créés afin d'encourager la pratique autonome de proximité (à Saint-André de la Roche et à Colomars).



Venez découvrir le nouveau
PARCOURS URBAIN DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
 Mercredi 30 juin 2021

Accueil et départ du parcours devant la Mairie :
 De 9h à 10h public senior
 De 10h à 11h30 familles

Durée approximative 1h à 1h30
 Prévoir une tenue de sport et une gourde d'eau

Parcours de marche active dans le village, ponctués d'ateliers de renforcement musculaire

RENSEIGNEMENTS AU 04 93 27 72 80

Commune de Saint-André de la Roche

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES 06

Conférence des financeurs

Perspectives 2022 :

Étendre l'offre sur de nouvelles communes du SIVoM.

- Proposer des activités gratuites « **Gardez la forme** » pendant les vacances scolaires.
- Reprogrammer en septembre les sessions de tests physiques que nous avons annulées à cause de l'épidémie de COVID.

PROGRAMMES PASSERELLES DE REPRISE POUR LES SENIORS

Objectifs : Proposer un programme gratuit de deux à trois mois afin d'accompagner le changement de comportement et la reprise d'une activité adaptée.

Ces activités sont ouvertes à tous les habitants des communes du SIVOM de plus de 60 ans, quelle que soit la commune accueillant le programme.

✓ Programmes « PAS » en collaboration avec l'Association Azur Sport- Santé
En 2021, 5 programmes de 3 mois encadrés par les éducateurs sportifs du SIVoM.

1ère session mars/mai			2ème session oct/décembre		TOTAL
Colomars	Saint-Martin-du-Var	Saint-André de la Roche	Tourrette-Levens	Levens	
9	16	7	12	7	51 participants



Perspectives 2022 : Programme PAS à Drap d'avril à juin.

Possibilité d'un programme en septembre sur une nouvelle commune.

✓ Programmes « Sport connecté » créé et encadré par le SIVoM Val de Banquière

En 2021, huit sessions de 8 séances ont été organisées, avec des effectifs réduits en fonction des restrictions sanitaires. Subventionnés par la Conférence des Financeurs.

1ère session mai/juin				2ème session octobre/décembre			
Colomars	Saint-Martin du Var	Saint-André de la Roche	La Trinité (1ère session)	Tourrette-Levens	Saint-André de la Roche (Le Manoir)	La Trinité (2ème session)	Castagniers
8	8	8	10	12	6	9	5
TOTAL PARTICIPANTS						66	



Perspectives 2022 : subvention de la Conférence des financeurs obtenue pour 2022. L'objectif de « seniors actifs et connectés » est d'accompagner les participants vers une pratique autonome de proximité, avec l'aide des outils numériques (sites internet, podomètres, découverte des parcours de santé...). 64 sessions en présentiel à répartir sur le territoire en fonction des besoins des seniors et des demandes des communes.

✓ Programmes « Marche nordique » en collaboration avec l'Association Sport et Santé.

Pas de programme en 2021.

Perspectives 2022 : 2 programmes gratuits de 3 mois (au Pré de Levens et au Lac du Broc). Ouverts à tous les plus de soixante ans du SIVoM.



COURS « GYM SENIORS / ATELIERS EQUILIBRE »

Activités organisées par le SIVoM à la demande des CCAS (sous convention et avec facturation).

Objectifs : Proposer des cours hebdomadaires adaptés aux besoins spécifiques des seniors (travail de l'équilibre, renforcement musculaire et postural, coordination...).

Effectifs par groupe

Colomars	Saint-André (groupe 1)	Saint-André (groupe 2)	La Trinité (groupe 1)	La Trinité (groupe 2)	Tourrette-Levens (groupe 1)	Tourrette-Levens (groupe 2)	Total participants
12	5	13	10	11	9	11	71



Perspectives 2022 : Création d'un cours à Aspremont à partir du 26 avril 2022.

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEES (APA) SUR PRESCRIPTION

Objectifs : Proposer un « parcours sport-santé » individualisé afin d'accompagner la reprise d'une APA à des fins de santé. Ouvert à tous et notamment aux personnes souffrant de maladies chroniques.

⇒ Rendez-vous individualisé avec un enseignant APA, réalisation d'un bilan de forme, orientation vers une activité adaptée (cours SIVOM, communes, CCAS, associatif ou en autonomie). Suivi tout au long du parcours de soin du bénéficiaire, lien avec le médecin.



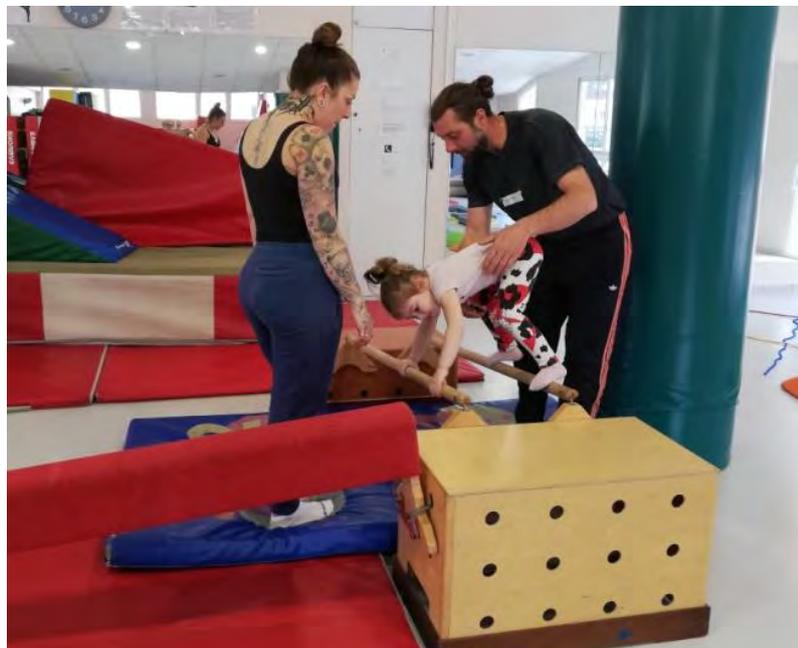
Perspectives 2022 :

- ✓ **Renforcer l'équipe** avec le recrutement à temps partiel d'un enseignant APA et validation de la VAE Licence STAPS APAS de Fanny Dragoni, (exigence cahier des charges MSS).
- ✓ **Informers les médecins** et leur proposer une formation à la prescription.
- ✓ **Création de deux cours d'APA** hebdomadaires afin de proposer un cours adapté aux pathologies les plus complexes.
- ✓ **Formation des agents** (prise en charge des COVID Longs, surpoids et obésité des enfants et des adolescents, logiciel de suivi GOOVE, protocoles de tests nationaux...).
- ✓ **Participation** de la Maison Sport-santé aux différents **événements** de prévention santé par l'Activité Physique se déroulant sur le territoire (octobre rose, dépistage diabète...).

BOUGEZ + EN FAMILLE

Objectifs : Proposer une animation aux familles dans le cadre du « Mois de la parentalité » organisé par la CAF en novembre 2021. Favoriser la **prévention de la santé par l'Activité Physique** et renforcer le **lien parental** en pratiquant une activité commune.

Deux actions ont été proposées à cette occasion (A Saint-Martin du Var et à Saint-André de la Roche) pour les 6/10 ans. Vu le succès rencontré par cette activité, la CAF dans le cadre du réseau parentalité 06 nous a octroyé une subvention en 2022.



Perspectives 2022 : Proposer 10 sessions, pour différents publics (moins de 3 ans à ados) sur différentes communes et différentes thématiques.

ACCUEIL SPÉCIFIQUE

Coordinatrice du projet: Isabelle MILCZAREK
imilczarek@sadlr.fr 06.29.65.01.81

ANIMATION ENFANCE/ JEUNESSE

RÉFÉRENTS « SECTEUR ENFANCE ET JEUNESSE » :

- Saint André de la Roche : Virginie DI BENEDETTO
- La Trinité : Malika GAIDO
- Les collines : Karine BRUNI

Une équipe de 12 animateurs accueil spécifique repartis sur l'ensemble des structures donc 2 sur le secteur sportif (chiffre en baisse) et recrutement de 4 AESH sur le temps de la pause méridienne.

NB D'ACM CONCERNÉS :

Enfance : La Trinité, Saint André de la Roche, Aspremont, Castagniers, Falicon, St Blaise, Roquette sur Var, Bonson et sur les séjours
Jeunesse : Maison des Jeunes (Colomars, Falicon, La Trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise)

NB D'ENFANTS ACCUEILLIS BÉNÉFICIAIRE D'UNE RECONNAISSANCE MDPH (en hausse) : 64

NB D'ENFANTS PRÉSENTANT « DES COMPORTEMENTS PROBLÈMES» (en baisse) : 25

PETITE ENFANCE

RÉFÉRENTS PETITE ENFANCE

Aurièle MADONNA

Une équipe de référents structure : 10

STRUCTURES CONCERNÉES :

10 (EAJE Castagniers, Colomars, la Trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Tourrette Levens, Aspremont, HG Inter'Val Formation, Aspremontet le RAM)

NB D'ENFANTS ACCUEILLIS BÉNÉFICIAIRE D'UN ACCOMPAGNEMENT: 13 (chiffre en hausse)

NB D'ENFANTS PRÉSENTANT « DES COMPORTEMENTS PROBLÈMES» : 5



1 UN PROJET INTER-COMPETENCES STRUCTURÉ

Suite à un travail mené en transversal sur 2 ans, le projet inter-compétences est aujourd'hui doté de procédures communes sur les 2 pôles d'interventions.

En créant un lien nouveau entre les acteurs de terrain, ceci a également contribué à la clarification des différentes compétences et périmètres d'intervention des différents acteurs internes et de leurs relations.

Ce travail a donc structuré le collectif autour de l'accueil spécifique, en proposant une méthodologie et des outils qui ont permis de construire progressivement une vision commune donnant ainsi une promesse de durée à la relation partenariale engagée avec la CAF des Alpes-Maritimes.

- la mise en place de projets de sensibilisation au handicap (et à la différence) en direction de tous les publics accueillis (prévention, accompagnement à la citoyenneté et à la socialisation)

- le développement d'un partenariat externe avec les familles, les structures spécialisées locales, l'éducation nationale, la MDPH, les MSD, le GADH, la PMI, les médecins, les associations... Une augmentation des partenaires opérationnels (orientation plateforme trisomie 21, PCO 06,) facilite les investigations des dépistages précises en proposant des examens médicaux coordonnés long à obtenir et/ou souvent très coûteux.

- Optimisation de nos ressources internes (PRE, parentalité, psychologue, EVS, projet inter-compétences).

- Augmentation du nombre d'enfants accueilli avec une reconnaissance MDPH suite à un long travail collaboratif de dépistage.

- Expérimentation positive sur la Petite Enfance de la mise en place de plusieurs « accompagnant individualisé » crée sur le principe « des compagnons thérapeutique » de Sylvie Guicher 2 ou 3 demi-journée /enfant) avec un étudiant (en psychologie, AEJE...).

Ayant pour objectif de proposer un soutien individualisé pour l'enfant et d'être un relai pour l'équipe.

- Plan de formation à destination des agents afin de les professionnaliser à l'accueil spécifique :

Formation CNFPT, Intervention de professionnels (Plateforme Trisomie 21, CAMSP...), formation interne (TDA-H, TOP, HPI...).

- Satisfaction des familles qui se trouvent soutenues et satisfaction de l'accueil de leur enfant qui progresse dans leur apprentissage et dans leur socialisation

- Représentation forte du SIVOM Val de Banquière sur le POLE RESSOURCES HANDICAP 06

DES DEMANDES D'ACCUEILS ET D'ACCOMPAGNEMENTS DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

- Le nombre de demandes ne cesse d'augmenter sur les différentes tranches d'âges.

-Le nombre de dépistage en AEJE augmente également, ce qui demande un grand investissement des équipes et un besoin de renfort d'encadrement.

-Le nombre d'enfants présentant « des comportements problèmes » est en baisse.

-Le nombre d'accompagnement des familles est important: elles ont aussi besoin d'écoute active, parfois de soutien ou d'orientation dans le suivi de leur enfant. En effet, les situations, les parcours sont souvent longs et jonchés d'obstacles et les familles se trouvent démunies (droits de l'enfant en situation de handicap, dossier de plus en plus complexe, se faire entendre par les institutions d'accueil ou de soins, choisir une institution...). La coordinatrice du projet a donc, durant cette année, renforcé le partenariat avec la MDPH, les ERH, les assistantes sociales, les psychologues et médecins scolaires, les associations, les plates formes départementales...

La référente parentalité et la coordinatrice « accueil spécifique » ont identifié des besoins sur le territoire : mise en place d'ateliers dans lesquels ils ont pu parler de leurs difficultés et être orientés vers des institutions ressources.





CONCLUSION

Les demandes étant de plus en plus importantes, le SIVOM a dû faire des choix pour concilier les demandes et les coûts financiers : privilégiant ainsi les accueils périscolaires et surtout le temps méridien quand l'enfant est scolarisé et ralentir les accueils extrascolaires des anciens pour permettre de nouveaux accueils et ainsi donner les mêmes droits aux loisirs pour tous.

Aujourd'hui, nous sommes au maximum des accueils possibles malgré la forte volonté du syndicat qui continue à s'investir dans ce projet. Les nouvelles demandes FPT 2022/23 élaborées ont été plus importantes. Le SIVOM VDB a travaillé sur la CTG 2022 afin que la compétence soit plus durable et une fonction de chargé de coopération sur cette compétence a été obtenue.

Pour 2022, en fonction des attributions allouées par la CAF, l'objectif sera de recruter de nouveaux animateurs accueils spécifiques afin de répondre le plus possible à la demande.

PARENTALITÉ



PARENTALITÉ

Coordinatrice Parentalité

Stéphanie PASTORINO - 06 13 86 44 59

Coordinatrice adjointe Parentalité

Alexandra MAHROUG - 06 19 71 39 74

reseau.parentalite@svdb.fr

La Parentalité : c'est quoi ?

Le mot parentalité a été introduit en France dans les années 1980. Il est construit à partir du mot parental qui date de 1536.

Réflexion autour de la parentalité

En 1998, un groupe dirigé par Didier Houzel (Pédopsychiatre) analyse le concept de Parentalité autour de trois dimensions :

- La pratique de la Parentalité qui fait référence aux compétences parentales
- L'expérience de la Parentalité qui nourrit la dimension subjective
- L'exercice de la Parentalité qui concerne les droits et les devoirs rattachés à la fonction parentale

Plus simplement la parentalité c'est l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.

Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- La reconnaissance du parent, comme premier éducateur de l'enfant
- Les dispositifs et les actions de soutien à la parentalité s'adressent à l'ensemble des parents ; qu'ils rencontrent des difficultés ou seulement pour un complément d'information ou renforcer le lien parent/enfant
- Ouverture à la diversité des modes d'organisation et des configurations familiales, des cultures, des caractéristiques socio-économiques, dans le respect des droits de l'enfant et dans le cadre de la loi
- Prise en compte du principe d'égalité homme/femme dans l'exercice de la parentalité
- Respect des places, statuts, et rôles de chacun : parents, professionnels, bénévoles.

DES OBJECTIFS

- Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant en améliorant les actions existantes et en concourant à leur bonne articulation sur le territoire ;

- Désamorcer les difficultés éducatives
- Prévenir l'épuisement parental
- Renforcer la qualité des liens parents-enfants.

IMPACTS ATTENDUS SUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

- Répondre au questionnement des parents et les orienter.
- Valorisation des compétences et rôles des parents en respectant et en confortant leur propre sens de la responsabilité, de l'autorité, de l'éducation et de la transmission des valeurs.
- Affirmer la qualité des liens enfant/parent.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- Une démarche participative : il ne s'agit pas « d'avoir un projet à la place des parents » mais d'organiser des rencontres, de fournir des cadres (à la fois souples et structurants) permettant aux parents d'élaborer leurs points de repères éducatifs et enfin de soutenir des initiatives parentales ;
- Basée sur une participation volontaire de la part des parents ;
- Valorisation des compétences parentales ;
- Les intervenants ne sont pas dans une posture d'experts mais d'accueillants, de tiers neutres, de facilitateurs dans les échanges.

Pour répondre à ces objectifs, l'offre parentalité sur le territoire du Sivom se présente avec un panel d'actions qui ciblent des besoins recensés par les acteurs de terrain.

L'année 2021 a été difficile avec la pandémie. Le confinement et le protocole sanitaire imposé afin de limiter la transmission du virus ont contribué à demander une adaptation du service parentalité. Un bon nombre d'actions ont dû être annulées compte tenu de la fermeture des locaux qui devaient les recevoir, toutefois, 93 actions ont été maintenues et menées sur tout le territoire du SIVOM.

Elles ont accueilli :

280 familles différentes

715 parents

828 enfants

CES ACTIONS SONT GRATUITES, SUBVENTIONNÉES DANS LE CADRE DU REAAP (RÉSEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS), ELLES S'ADRESSENT AUX FAMILLES COMPOSÉES D'ENFANTS DE 0 À 18 ANS

1. « PARTAGES ET PAPOTAGES », RENCONTRES ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS

Cet atelier demande un partenariat avec les communes qui mettent à disposition des locaux. C'est le cas de plusieurs médiathèques : Saint-André de la Roche, Saint-Blaise, Saint-Martin du Var, Tourrette-Levens et La Trinité.

Afin de soutenir les compétences parentales, les échanges ont lieu à chaque rencontre, avec bienveillance. En début de séance, le professionnel rappelle le cadre bienveillant et l'importance du non-jugement.

Ces échanges entre parents sont toujours nombreux et durent après le temps définis par le cadre. Des assistantes maternelles sont venues accompagnées des parents. Les médiathèques ayant été fermées, 3 séances ont dû être annulées. L'obligation du pass sanitaire, sur la médiathèque de la Trinité, y compris pour les actions liées à la parentalité a un peu réduit le nombre de participants sur cet équipement.

Ces actions apportent un peu de théorie dans des questionnements communs à tout parent. Les parents se saisissent de ces apports. Pour aller plus loin dans leurs réflexions, ils ont le désir d'avoir plus d'informations après la rencontre. Des parents se sont échangés leurs coordonnées lors de ces échanges. La crise sanitaire a freiné cette régularité qui se mettait en place.

Cette action existe depuis plusieurs années, cependant les familles qui se sont saisies de ces temps d'échanges étaient en majorité de nouvelles familles. De plus, le nombre de participation de l'année 2021, malgré la situation sanitaire qui n'évolue pas, est nettement supérieur à l'année 2020. Certaines familles se sont déplacées sur le territoire afin de participer à ces rencontres et pouvoir partager sur des thématiques qui les touchaient. Malgré le contexte sanitaire (confinement, fermeture des médiathèques, la demande des pass sanitaires etc...) les familles se sont donc, bien saisies de l'action. Tous les professionnels partenaires : Educatrice de jeunes enfants, psychologue, animatrice parentalité ancienne infirmière et adjointe de la coordinatrice des accueils spécifiques sur le territoire, coordinatrice des accueils spécifiques, ont su avoir une approche facilitant les échanges.

Nb de séances	Nombre total de familles différentes	Nombre de familles résidant sur SADLR	Nombre de familles résidant sur TOURRETTE	Nombre de familles résidant sur LA TRINITE	Nombre de familles résidant sur CASTAGNIERS	Nombre de familles résidant sur ST BLAISE	Nombre de familles EXTERIEURS DU TERRITOIRE
13	33	10	5	7	1	6	4

JOUR ET HORAIRES : LE SAMEDI ou MERCREDI MATIN DE 10H À 12H.



2. RENCONTRE AVEC SON BEBE

Action portée par une l'Association « Ensemble près de bébé » avec laquelle nous avons établi un partenariat. Entre autres, la mise à disposition de locaux en contrepartie des sensibilisations proposées sur le territoire du SIVOM.

Les séances mises en place sur l'année 2021 sont les séances reportées de 2020 qui n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Cette action a pour but d'accompagner les parents à trouver leurs propres ressources dans les débuts de la parentalité, à travers des outils favorisant la communication verbale et non verbale.

Au sein des crèches et des lieux d'accueil enfants/parents, nous constatons les nombreux questionnements des parents, liés à un manque de transmission intergénérationnelle.

C'est en partant de ce constat que nous avons créé des espaces où les parents partagent du temps avec leur enfant, avec d'autres parents, ces temps sont soutenus par une professionnelle de la petite enfance.

L'objectif est de proposer des ateliers parents/enfants autour du portage et du massage, des outils qui vont permettre aux futurs et jeunes parents de trouver la confiance nécessaire grâce au contact physique avec leur bébé, au temps et à la disponibilité qu'ils vont accorder à ces interactions.

Nb de séances	Nombre total de familles différentes	Nombre de familles résidant sur SADLR	Nombre de familles résidant sur TOURRETTE	Nombre de familles résidant sur LA TRINITE	Nombre de familles résidant sur LEVENS
9	32	2	5	2	9

Nombre de familles résidant sur CASTAGNIERS	Nombre de familles résidant sur ASPREMONT	Nombre de familles résidant sur ST BLAISE	Nombre de familles résidant sur COLOMARS	Nombre de familles EXTERIEURES DU TERRITOIRE
2	2	3	3	4

Ateliers	Commune qui accueille	Date	Nombre familles	Nombre mères	Femmes enceintes	Nombre pères	Nombre couples	Nombre bébés
Portage	TL	22-janv	3	3	2	1	1	1
Massage	TL	19-févr	4	4	1	2	2	3
Portage	SA	16-mars	4	3	3	1		0
Massage	TL	07-mai	4	1		3	0	3
Portage	SA	02-juil	2	2	2	1	1	0
Portage	ASPREMONT	17-juil	4	3		0	0	3
Portage	LEVENS	10-sept	7	5	1	0	0	4
Portage	SMV	02-oct	3	3	1	0	0	2
Massage	COLOMARS	16-oct	1	1		0		1
TOTAUX			32	25	10	8	4	17



RENCONTRE
avec son

Bébé

Sensibilisation
Portage

samedi 17
juillet 2021

DE 10H À 11H30

CRÈCHE
D'ASPREMONT

Gratuit
ouvert à tous
Parents
& futurs
parents

+ d'infos :
reseau.parentalite@svdb.fr
www.svdb.fr

INSCRIPTIONS
ensemblepresdebebe@outlook.fr

design: adobestack.com

3. PETITES PARENTHÈSES

Des prestations honorées par des intervenants de tout horizon professionnel, musiciens, danseurs, conteurs, plasticiens, et qui durent entre ¾ d'heure à 1 heure, en fonction de la discipline choisie et de l'âge des enfants.

La matinée en mai « Fête des enfants et des parents » n'a malheureusement pas pu se mettre en place et il s'agit de la 2ème année que cette rencontre ne peut se faire.

Les actions proposées pour l'accompagnement à la fonction parentale ont subi des écarts par rapport aux objectifs de départ dus à la crise sanitaire de 2021. En effet, compte tenu de l'organisation de chaque structure, certaines n'ont pu participer au projet. Les préoccupations sanitaires étaient si importantes en termes d'organisation, de temps, de manque de personnel qu'elles n'ont permis la mise en place des séances.

Malgré la pandémie, 137 familles ont participé à l'action contre 109 en 2020. Les familles trouvent vraiment un grand intérêt à ces ateliers et prennent toujours plaisir à y participer.

Créer du lien avec les autres parents, c'est ce qui se passe lors des temps proposés. Les parents parfois se connaissent de vue, mais en crèche n'ont pas le temps, l'occasion, d'échanger entre eux. Ce temps « suspendu » permet cela.

C'est aussi par le biais des enfants que les parents se rapprochent.

Ces temps « Petites Parenthèses » ont permis aux familles d'entrer dans la structure, dans le lieu de vie quotidien, d'approcher de plus près l'environnement de leur enfant, d'observer leur enfant auprès des professionnelles. L'enfant, en dehors de chez lui et auprès d'autres enfants et adultes ne se comporte pas de la même façon. Le parent le découvre alors autrement : savoir-être, savoir-faire nouveau pour le parent. Les parents ont apprécié de partager un moment avec leur enfant, d'autant plus que depuis 2020 beaucoup de séances, de manifestations ont été annulées.

Ce sont des parents dont les enfants sont accueillis en crèches ou chez une assistante maternelle et/ou qui fréquentent les ludothèques et/ou les LAEP. La plupart habite dans une zone semi-rurale, éloignée du lieu de travail et de la

famille (grands-parents...).

Ce public a donc besoin de rencontrer des familles, de reconstituer un noyau social. Le premier argument des parents est souvent celui de socialiser leur enfant. Cet argument a été d'autant plus avancé suite au confinement, cependant les professionnels ont remarqué que les parents, compte tenu de la crise sanitaire avaient, eux aussi, besoin de raconter, d'échanger sur leur vécu lors de la période confinée.

Les liens créés vont permettre d'en créer d'autres, lorsque ces mêmes familles se rencontreront au jardin public, à la sortie de l'école ou sur la place du village.



Nombre de familles ayant participé à l'action par commune

Nombre total de familles différentes	Saint André de la Roche	Tourrette-Levens	La Trinité	La Roquette sur var	Levens
137	23	19	5	1	12

Castagniers	Falicon	Aspremont	Saint Blaise	Saint Martin du var	Colomars	Nombre de familles extérieures au territoire
14	1	18	14	1	17	3

Nombre total d'enfants différents ayant participé à l'action : 228

Nombre total de parents différents ayant participé à l'action : 161

Nombre total de familles différentes ayant participé à l'action : 134

4. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE : PSFP

C'est un programme de renforcement des compétences parentales. Sur inscription volontaire des familles. PSFP apporte aux parents des clés, des outils concrets pour l'éducation des enfants.

Il s'adresse aux familles, parents et enfants de 6 à 11 ans.

La première Edition n'a pu être mise en place dans sa totalité, seuls 2 ateliers ont pu être maintenus avant le confinement en mars 2020. C'est pour cela que l'action a été reportée sur l'année 2021.

Les sessions ont été remises en place dès Mars 2021, une famille de la précédente édition est revenue et 4 nouvelles se sont inscrites et ont participé assidûment. En raison de la crise sanitaire, 3 séances ont été menées en visio et elles aussi, ont bien été suivies.

Les effets positifs de l'action : plus d'échanges enfants/parents, des activités en famille, au moins 15 minutes par jour avec chacun des enfants. L'activité étant choisie par l'enfant lui-même, certains parents furent étonnés des effets obtenus, à savoir moins de stress et moins de conflit.

Les contraintes de l'action furent la nécessité d'adapter les sessions en prenant en compte la crise sanitaire, pas de partage de matériel dans les activités ou le jeu d'enfant, la distanciation obligatoire, le couvre-feu.

Le groupe de parents était assez hétérogène autant en âge qu'en catégories sociaux-professionnels. Certains sont venus en précisant qu'ils rencontraient des difficultés avec leurs enfants et d'autres sont venus se rassurer sur les bien-fondés des pratiques éducatives. On notera l'investissement de 2 pères, en 2020 et en 2021 : 3 pères et 2 grands-mères.

Nombre total d'enfants différents ayant participé à l'action	Nombre total de parents différents ayant participé à l'action	Nombre total de familles différentes ayant participé à l'action	Familles résidant sur la commune Saint-André de La Roche	Familles résidant sur la commune de La Trinité
14	20	8	5	3



L'édition 2021, qui a fait l'objet d'une nouvelle demande de subvention REAAP, n'a pu être mise en place faute d'inscription des familles, sans doute lié à l'épidémie de la COVID-19.

INTERVENANTS
ET PARTENAIRES :
AGENTS DU SIVOM
FORMÉS PAR
LE CODES

Lieu de l'action : Babi-club de Saint-André de la Roche

Jours et horaires : 14 séances hebdomadaires de Mars à Juin (hors vacances scolaires) de 17h30 à 19h30

5. RESEAU LOCAL PARENTALITE SIVOM

Le réseau parentalité est composé de la coordinatrice du CLAS et du PRE, de la responsable du relai Petite Enfance, des travailleurs CAF, d'agents du Conseil Départemental, des Crèches du SIVOM, des Associations, de l'Inspection Académique, des EVS, du service des sports du SIVOM, des PMI, des élus, du service Animation jeunesse du SIVOM, de ses centres de loisirs, des médiathèques, des psychologues scolaires et petite enfance, des LAEP de la coordination des accueils spécifiques sur le territoire, de la responsable projet Sport Santé et Maison Sport Santé SIVOM

Le réseau est animé par la coordinatrice parentalité.

La mise en relation des acteurs locaux a été perturbée par la situation sanitaire. En effet, cela a réduit les possibilités de réunir le réseau. 3 réunions du groupe de travail et une réunion du réseau ont pu être mises en place. Certaines uniquement en Visio. Même si les partenaires sont volontaires le temps et les disponibilités de chacun ne sont plus les mêmes.

Le contexte sanitaire a eu un impact assez négatif pour réussir à maintenir une dynamique régulière, cependant ces échanges pluri disciplinaires du réseau permettent de mieux évaluer les problématiques repérées et lorsque celui-ci se réunit les résultats sont assez efficaces.

La dernière réunion pour la présentation de l'outil créé par le groupe de travail et pour échanger sur le mois de la parentalité a été très productive malgré un petit nombre de participants. Plusieurs propositions ont été faites sur les prochains travaux à réaliser (vous perdez votre emploi, vous vous remettez en couple, familles recomposées) et une relance des actions des différents partenaires durant le mois de la parentalité a émergé. De nouvelles actions ont pu voir le jour et nous ont permis de mieux cibler des besoins pour mettre en place des renouvellements sur l'année 2022.

Plusieurs travaux sont en cours sur les modes de communication du réseau parentalité du SIVOM. L'outil créé par le groupe de travail sur la séparation a été présenté et diffusé aux partenaires ainsi que sur tous les modes de communication à disposition (site internet, Facebook, version papier, affichage,)

Le contexte sanitaire et toutes les contraintes que nous avons pu avoir pour réunir le réseau ne nous a pas permis d'associer les parents mais les informations ont été communiquées. De plus, des premiers contacts ont été établis dans la perspective d'intégrer les associations de parents d'élèves au réseau.

LE MOIS DE LA PARENTALITÉ DANS LES ALPES-MARITIMES
Du 3 au 30 novembre 2021

Mercredi 3 novembre	Mercredi 10 novembre	Vendredi 12 novembre
Réseau parentalité Cagnes sur mer Association Api-End	Réseau parentalité Nice Est – MJC Agora	Réseau parentalité Val de Banquière Sivom Val de Banquière
« Vivons la famille à Cagnes sur Mer » 10h-12h et 14h-17h, à l'Espace Centre 5 Av de Verdun	« Café-jeu parentalité » de 14h à 16h30, au SESSAD de Pasteur bon voyage, 225 rte de Turin	« Espace discussion parents » 17h-18h30 à l'Espace de Vie Sociale de St André de La Roche
Le réseau propose des rencontres, des échanges et du partage, la découverte des partenaires du territoire dans un esprit ludique, créatif et artistique. Une journée « d'invitation au voyage » pour répondre aux besoins des familles.	Jeu de plateau créé par les partenaires et les parents favorisant la discussion et les échanges autour de situations vécues par les parents.	Thème proposé : « Les troubles DYS, TDAH (Troubles Déficit de l'Attention, Hyperactivité) et les Hauts potentiels »
Contact : 04 93 22 85 54 association@api-end.fr	Contact : Vanessa Neves vanessa.neves@mjcagora.com 04 93 89 28 02	Contact : reseau.parentalite@svdb.fr 06 13 86 44 59
Réseau parentalité Val de Banquière Sivom Val de Banquière		
« Rencontre parents-professionnels » 10h-11h30 à la médiathèque de St André de la roche		
Thème proposé : « La place des grands-parents dans la famille »		
Contact : reseau.parentalite@svdb.fr 06 13 86 44 59		

• Mjd (Maison de justice et du droit) : lieu ouvert à tout-e-s les citoyen-ne-s qui favorise l'accès au droit, délivre des informations sur les droits et propose l'aide juridictionnelle. Elle oriente également vers des professionnel-le-s compétent-e-s chargé-e-s de faciliter l'exercice des droits des citoyens. Prestations gratuites et confidentielles - Tél : **04 97 00 03 90**

❖ Pour des démarches liées aux pensions alimentaires, convention parentale

• Aripa (Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires) - Tél : **3238**

❖ Pour des démarches liées à l'emploi

• Pôle emploi Tél : **3949**

• Mission Locale Tél : **04 92 10 19 15**

❖ Pour les lieux de maintien du lien social et de la citoyenneté

• Evs (Espace de vie sociale) St-André de la Roche Tél : **06 85 22 49 37**

❖ Pour du soutien social, médico-social et psychologique

• Msd (Maison solidarité départementale) St-André de la Roche
Tél : **04 89 04 39 40**

• Msd des vallées (uniquement St-Martin du Var) Tél : **04 88 04 32 70**

• Pmi (Protection maternel infantile) St-André de la Roche

Tél : **04 89 04 39 85**

• Centre d'action médico-sociale précoce → 3 lieux

- Chu Lérval Tél : **04 92 03 04 00**

- Chu de Nice l'Archet II Tél : **04 92 03 60 77**

- Camps de l'association Apajh Tél : **04 93 88 45 98**

❖ Pour un accompagnement Budgétaire

• Point conseil budget Espace social formation à St-Martin du var (Aide éducative budgétaire, point conseil budget, aides sur projet ...)
Tél : **04 97 27 59 27**

❖ Points Ressources

• Mdd (Maison du département) à St-André de la Roche
Tél : **04 89 04 30 80**

• Maison France Active à Colomars Tél : **04 93 37 82 42**

• Estf (Espace social et formation) à St-Martin du Var Tél : **04 97 27 59 27**

• Evs (Espace de vie et informatique en libre-service) St-André de la Roche Tél : **06 85 22 49 37**

Mes premières démarches



Je déclare ma séparation auprès de :

• Caf Tél : **3230** (service gratuit + prix d'un appel)
www.caf.fr - Mon compte

Caf Web service : angle des rues Pastorelli et Alberti
06 000 Nice

• L'administration fiscale : www.impots.gouv.fr

• Cnam Tél : **3646** (service gratuit + prix d'un appel)
www.ameli.fr - Compte Ameli

• Mon banquier prise de rendez-vous pour l'ensemble des comptes

• Pôle emploi : www.pole-emploi.fr

A qui m'adresser ?

❖ Pour un mode d'accueil 0-3 ans (assistants maternels, crèches)
Relais petite enfance Tel : **04 92 00 50 53** / ram@svdb.fr

❖ Pour un accueil de loisirs (centre de vacances)

Service enfance (3-11 ans) et jeunesse (12-17 ans) -

Tél : **04 93 27 72 80** www.sivomvaldebanquiere.fr □

❖ Pour un soutien à la parentalité : vous informer sur l'ensemble des actions et des structures



• Coordination réseau parentalité reseau.parentalite@svdb.fr
Tél : **06 13 86 44 59** / **06 19 71 39 74**

• Ludothèques St-André de la roche et Tourrette-Levens
Tél : **04 92 00 50 53**

• Lieux d'accueil enfant-parent : La Trinité, St-André de la Roche, Castagniers, Tourrette-Levens et St-Martin du Var
Tél : **04 92 00 50 53**

Service de proximité

Nous nous séparons ou nous l'envisageons et maintenant, que dois-je faire ?

Quelles démarches dois-je effectuer ?

Je m'informe sur les aides et les droits.

A qui dois-je m'adresser ?

Permanences de l'Udaf et du Cidff au local Pmi, Pôle petite enfance de Tourrette-Levens Uniquement sur rendez-vous

Udaf - Tél : 04 92 47 81 10 LE MARDI MATIN 12/10
Cidff - Tél : 04 93 71 55 69 LES LUNDIS MATINS 18/10 ET 13/12

• Coordinatrice inter-compétences « accueil spécifique » : pour l'accueil et l'accompagnement des publics en situation de handicap en milieu ordinaire (dépistage précoce et inclusion sociale) dans les crèches et accès aux loisirs enfance/jeunesse

Tél : **06 29 65 01 81** - imilczarek@sadlr.fr



• Médiation Familiale
Udaf : 15 rue Alberti 06000
Nice Tél : **04 92 47 81 10**

La médiation familiale accompagne les personnes en situation de séparation ou de divorce. Il s'agit d'un temps d'écoute et d'échanges en présence d'un professionnel neutre et impartial. Cela permet de parler du conflit, de prendre en compte les besoins de chacun, notamment ceux des enfants, de parvenir à un apaisement et d'envisager des solutions mutuellement acceptables.

• Aide à domicile : Admr - Tél : **04 97 11 87 11**

❖ Pour des démarches juridiques



Cidff (Centre d'information des droits des femmes et des familles)

Le Cidff 06 est une association d'accès aux droits : Connaître ses droits pour savoir comment agir en matière de droit des personnes, droit de la famille, procédure civile, droit pénal... Les services du Cidff s'engagent à une prise en compte globale, un accueil personnalisé et une information confidentielle et gratuite. Le Cidff 06 reçoit dans tout le département. Plus d'informations au **04 93 71 55 69**

• Cdad (Conseil départemental d'accès aux droits) :
www.cdad06.fr

6. ESPACE PARENTALITE DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Lieu de l'action : EVS du Château et Manoir de Saint-André de la Roche

Intervenants : Référente parentalité, professionnels locaux, agents du SIVOM et des professionnels extérieurs suivant la thématique.

Nombre total d'enfants différents ayant participé à l'action	Nombre total de parents différents ayant participé à l'action	Nombre total de familles différentes ayant participé à l'action
26	30	26

Cet espace permet de proposer aux parents de se rencontrer autour d'un café, dans un lieu convivial (l'EVS) parfois déjà connu par les familles, pour échanger sur leur rôle de parent. 5 rencontres ont pu être proposées pour l'atelier « Espace discussion des parents ». Les sujets abordés : La prévention des addictions (écrans, tabac, drogue, alcool), la bonne utilisation des écrans, la communication au sein de la famille, le handicap (TDAH, HPI, DYS...).

Le développement de l'action avait pris du retard en 2020 dû au contexte sanitaire, celui-ci ne s'étant pas amélioré en 2021, le premier atelier a eu lieu le 11 juin 2021. Ont suivi les vacances d'été et la rentrée scolaire ou la fréquentation des familles est plus aléatoire, de ce fait le deuxième atelier s'est déroulé le 24 septembre 2021 et le dernier le 12 novembre 2021. On peut donc considérer qu'il y a une fréquence de 2 ateliers/mois, ce qui laisse présager une continuité positive.

Ces lieux permettent aussi de favoriser les rencontres et échanges entre parents au sens large (parents, grands-parents, accompagnateurs...). 16 rencontres ont pu être proposées (1 fois/semaine en moyenne, hors congé annuel et confinement), avec une moyenne de 6 personnes par atelier.

Les objectifs sont atteints pour cette activité intergénérationnelle, on constate une fréquentation correcte. A ce jour un partenariat avec la PMI est en cours, afin entre autres que les AM puissent de nouveau venir.

Les familles qui viennent en période scolaire sont souvent les mêmes, beaucoup d'échanges verbaux et physiques entre les enfants, les « parents », les « parents » et les enfants (toutes familles confondues). Compte tenu de l'âge des enfants (9 mois/3 ans) et de leur temps de

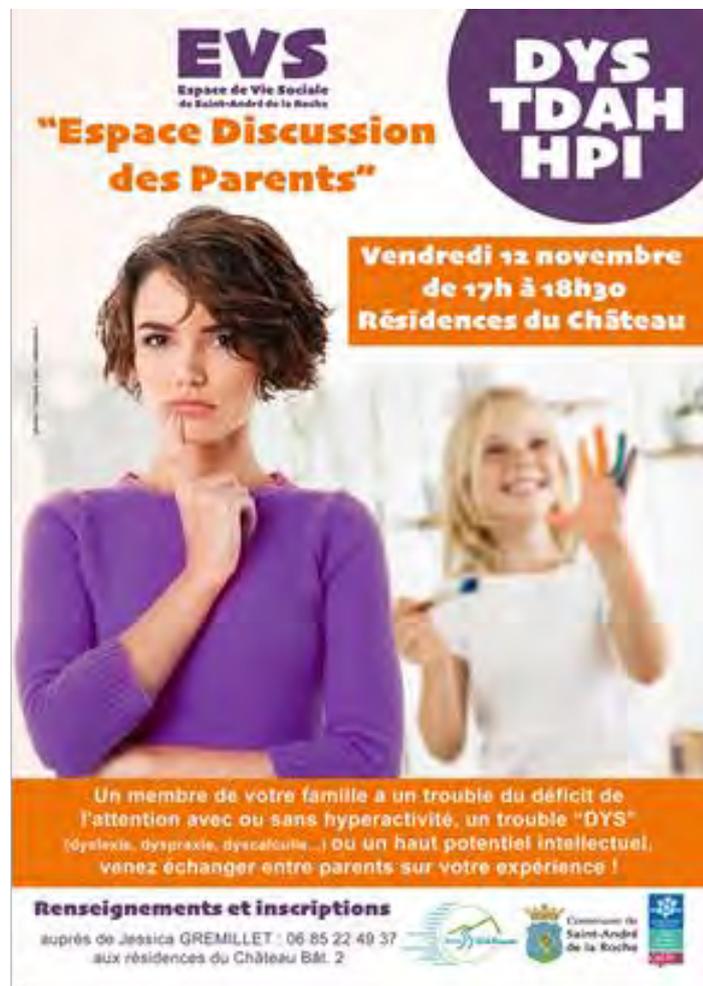


concentration, l'atelier est composé de plusieurs temps, dont des temps libres, ce qui favorise l'interaction entre les enfants.

En période de vacances scolaires, on retrouve les familles des vacances précédentes et de nouvelles familles, on constate également beaucoup d'échanges verbaux, les parents viennent faire l'activité avec leurs enfants, du fait qu'ils ne connaissent pas forcément toutes les

personnes, ils ne se permettent pas d'interagir physiquement avec les autres enfants.

Les séniors vont vers toutes les familles durant les ateliers.



7. SAMEDIS EN FAMILLE

Cette action est portée par le Service Enfance de Saint André de la Roche et subventionné dans le cadre du REAAP. L'un des objectifs étant de donner accès à un lieu de proximité pour permettre le partage d'activités en famille dans un environnement convivial. La petite ferme de l'Abadie s'y prête donc très bien.

La majorité des familles accueillies sur les journées habitent en ville ou dans des quartiers. Elles ne possèdent ni de jardins ni d'animaux. Mais sont aussi reçus des familles vivant dans des petits villages à la campagne et dans des maisons avec jardins.

Différentes générations sont présentes, des enfants de 3 mois à 12 ans, parents et grands-parents, ce qui permet des échanges d'expériences.

Principalement, les familles viennent en couple avec leurs enfants afin de partager une activité accessible à tous. Ces personnes sont en recherche de nouvelles idées pour sortir le temps d'une journée et partager des activités en famille.

Le fait d'organiser ces journées sur un samedi leur permet de vivre une activité ensemble. Beaucoup d'entre elles viennent dans une démarche d'apprentissage auprès de leur enfant, ils prennent le temps de leur expliquer chaque situation et chaque activité. Les adultes participent aux activités mises en place.

Sur ces samedis, sont accueillies des familles de milieux différents, de générations et de catégories socioprofessionnelles et culturelles diverses, ce qui fait la richesse de ces journées.

Nombre total de participants à l'action	Nombre total d'enfants différents ayant participé à l'action	Nombre total de parents différents ayant participé à l'action	Nombre total de familles différentes ayant participé à l'action
164	108	56	48



8. RÉUNION DEVENIR PARENTS

Les réunions d'informations « devenir parents » sont organisées et animées par le Relais Petite Enfance. Ce sont des temps permettant aux parents et futurs parents d'avoir un ensemble d'informations concernant les différents modes de gardes possibles sur le territoire du SIVOM (crèches ou/et assistantes maternelles).

Ces réunions sont faites en partenariat avec la PMI et la CAF, soit il y a possibilité à ce que les institutions soient physiquement représentées et exposent directement les services qu'ils proposent, soit le Relais Petite Enfance donne les informations les concernant. La coordinatrice parentalité ou son adjointe participent aussi à ces réunions autant que possible afin de présenter l'ensemble des actions parentalité et les 5 LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents) du SIVOM.

C'est l'occasion d'établir un premier contact et de proposer aux parents de s'inscrire sur une liste de diffusion leur permettant de recevoir diverses informations sur les actions mises en place et de leur donner les coordonnées de la coordination du réseau parentalité pour tout questionnement ou difficultés en termes de parentalité.

35 réunions ont été mises en place durant l'année, sur les communes de Saint André de la Roche et de Saint-Martin du Var



9. LAEP (LIEUX D'ACCUEIL ENFANT PARENT)

Il existe actuellement 5 LAEP sur le territoire du SIVoM. Comme définis par la CAF, les LAEP sont des espaces particulièrement pertinents pour favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants et permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions.

Ils participent à cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social.

Ce sont des lieux de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son parent, ou l'adulte qui l'accompagne (parent, futurs parents, grand parent...).



SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ	LAEP CASTAGNIERS	LAEP ST MARTIN DU VAR	LAEP ST ANDRE DE LA ROCHE	LAEP TOURRETTE LEVENS	LAEP LA TRINITE
Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public	57h30	20h	112h30	74h30	18h
Amplitude annuelle réelle d'organisation du service	23h	12h30	30h30	35h	9h
Nombre de séances dans l'année	23	8	45	37	9
Nombre de familles différentes accueillies* dans l'année	21	8	23	23	5
Nombre d'enfants différents accueillis* dans l'année	29 + 1 à naître	10	27	28	7
Nombre d'adultes différents accompagnant dans l'année	28	12	27	38	6
Nombre total de familles accueillies dans l'année**	58	16	363	209	5

L'année 2021 a été marquée par l'épidémie du COVID. Les structures n'ont donc pas pu fonctionner normalement.

La reprise s'est faite avec des restrictions en termes de capacité d'accueil dans les espaces.

Les familles se sont saisies de ces accueils, mais les effectifs ont toutefois réduit.

Les formations en lien avec l'organisme « le furet » ont pu être mises places.

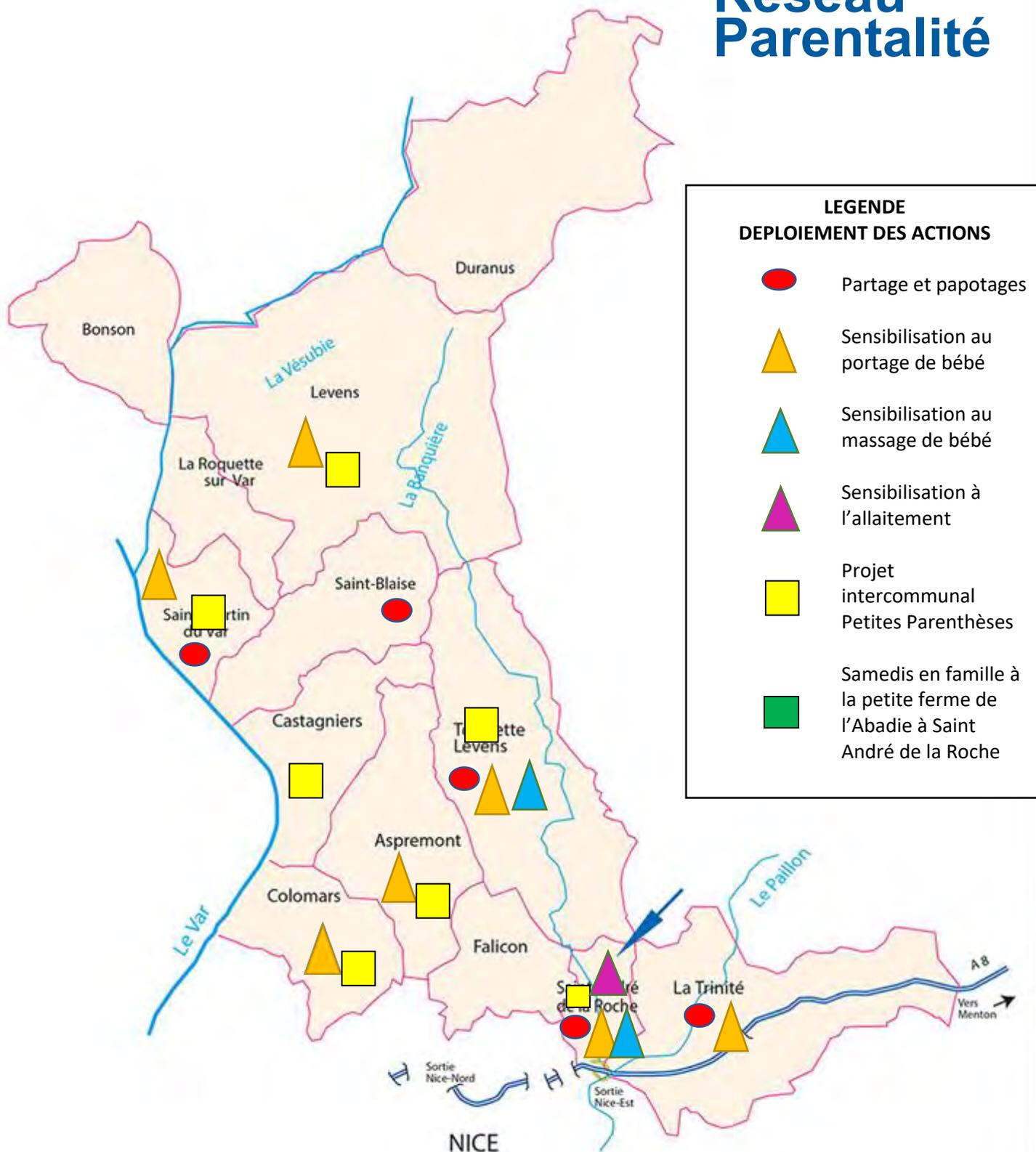


LES PERSPECTIVES

- Maintien et déploiement des actions existantes sur tout le territoire, avec les nouvelles communes qui viennent d'intégrer le SIVOM (Bonson, Drap et Châteauneuf Villevieille).
- Mise en place de trois nouvelles actions :
 - « Bougez en famille » avec le service Sport/santé
 - « Ateliers enfants/ parents » permettant entre autres le développement d'un partenariat avec l'Education Nationale.
 - « Sensibilisation à l'allaitement » suite au mois de la parentalité en novembre 2021
- Reprise en charge de l'action « Rencontre avec son bébé », qui était jusqu'ici portée par l'association ensemble près de bébé.
- Améliorer la lisibilité de l'offre parentalité à destination des familles.
- Améliorer la communication entre les partenaires (réseau parentalité) et refixer les objectifs du réseau.
- Développer le travail en transversalité avec la coordinatrice des accueils spécifiques du SIVOM Val de Banquière, pour répondre aux besoins de manière plus ciblée.

LA MUTUALISATION DES MOYENS « INTERNES », LA COOPERATION DES SERVICES ET LE DYNAMISME DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS ET PARTENAIRES, SONT INDISPENSABLES POUR PERMETTRE AU SERVICE PARENTALITÉ DE CONTINUER À DÉVELOPPER LES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES DUTERRITOIRE

Réseau Parentalité



SOCIAL



MAINTIEN A DOMICILE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Le Maintien à Domicile est un service créé par le SIVoM Val de Banquière pour les personnes âgées de plus de soixante ans, retraitées en perte d'autonomie ou handicapées. Dans ce cadre, plusieurs prestations sont proposées à savoir :

L'AIDE À DOMICILE

ASSISTANCE À LA VIE QUOTIDIENNE

Les agents sociaux interviennent :

- pour une aide à l'entretien de l'habitat (ménage, vitres, vaisselle, lessive, repassage, rangement...),
- pour une aide aux courses, la préparation et la prise des repas
- pour assurer l'hygiène et le confort corporel (toilette, réfection du lit, entretien du bassinurinal, tenue vestimentaire...)

SOUTIEN À LA PERSONNE

- sur le plan moral : par une écoute attentive et une bonne communication
- sur le plan intellectuel : par une stimulation de l'intérêt (jeux de société, lecture, chant, discussion...)
- sur le plan social : par une aide aux démarches administratives

- par la définition et la mise en œuvre d'une organisation de vie
- par des informations et des conseils réguliers sur la sécurité et l'hygiène (alimentaire, corporelle, du cadre et du choix de vie)

LES PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE

Un agent intervient au domicile afin d'améliorer le cadre de vie du bénéficiaire et garantir un habitat sécurisé. Cet agent bricoleur, « homme toutes mains », effectue de nombreux petits travaux domestiques tels que : changer un joint, purger un radiateur, déboucher une canalisation, changer une prise électrique, monter un meuble, réparer un robinet, etc... (Liste non exhaustive...)

Une intervention de courte durée : la durée d'intervention de l'agent est inférieure ou égale à 2 heures.

Les gros travaux qui se rapportent à la construction (bâtiment) et aux énergies (gaz, électricité, chauffage) ne rentrent donc pas dans le cadre de la prestation.

LE PETIT JARDINAGE

La prestation englobe une variété d'activités : petite taille des haies et/ou des arbustes, ramassage des feuilles, arrosage des plantes, désherbage, tonte de la pelouse et du gazon, traitement des plantes contre les insectes et les maladies, déneigement des abords immédiats du domicile, etc.... (liste non exhaustive...). L'agent se déplace au domicile pour une durée de 3 heures minimum, avec du matériel spécialisé.

LE PORTAGE DE REPAS

Des repas cuisinés livrés chez le bénéficiaire, préparés par une société prestataire, conditionnés en barquettes individuelles, refroidis et transportés à 3° (en froid positif et non surgelés).

Des menus équilibrés et adaptés à l'état de santé du bénéficiaire. Élaborés à partir des conseils d'une diététicienne. Régimes spéciaux selon les besoins (sans sel, sans sucre, sans sel et sucre...).

Une livraison adaptée au besoin : du lundi au vendredi avec des repas également prévus pour le week-end et les jours fériés.

Le livreur, tous les jours (du lundi au vendredi), veillera sur le bénéficiaire et alertera le pôle administratif du service de Maintien à Domicile en cas de besoin.

Un mode de transport spécialement conçu pour faciliter le quotidien des bénéficiaires du service.

Un véhicule spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Il permet au bénéficiaire d'effectuer des courses, des promenades, d'aller chez le médecin ou de rendre visite à des amis, puis d'être raccompagné à leur domicile.

L'agent social qualifié qui assure le rôle de chauffeur accompagne la personne pendant toute la durée de son déplacement. Pour le bénéficiaire, c'est à la fois une sécurité et l'occasion de passer un moment en agréable compagnie.

LES RÉALISATIONS 2021 ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

- L'année 2021 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle responsable de pôle.
- Les agents (les aides à domicile) ont été augmenté de 100€ brut en juillet 2021.
- Mise à jour du règlement de fonctionnement à destination des bénéficiaires et un travail a été fait également sur le règlement intérieur à destination des agents.
- Le gouvernement a mis en place le pass vaccinal pour les aides à domicile au cours de l'année 2021 avec de ce fait une obligation vaccinale, une difficulté supplémentaire pour le recrutement des aides à domicile.
- Réalisation des interventions au domicile des bénéficiaires avec les difficultés liées à la crise sanitaire (maintien des interventions au domicile des bénéficiaires pour la prise des repas, les courses même en cas de covid et suspension des interventions en ce qui concerne l'entretien de l'habitat).
- En fin d'année, suite à la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) le service (CCAS), suite à cette loi, a transmis dans les délais l'évaluation interne au département des Alpes-Maritimes. Cette évaluation permet de conserver l'agrément et de mettre en œuvre une démarche qualité structurée.

LES COMPLEXITES TOUJOURS PRESENTES ET LES SOLUTIONS APORTEES :

La difficulté à recruter des agents sociaux : problématique qui impacte l'ensemble du secteur du maintien à domicile (structures privées ou publiques). Cette difficulté a été accentuée notamment pendant la période liée au COVID, toujours d'actualité. En effet, une pénurie encore plus marquée, pas de candidatures, profils de candidature inexpérimentés et venant de secteurs d'activités à l'arrêt pendant la période de confinement (restauration, hôtellerie...). Ces profils ont été réfractaires à l'intervention chez des bénéficiaires positifs au COVID et dont les interventions n'ont pu être suspendues (exemple : préparation et prise de repas).

☞ En 2021 face à ces difficultés rencontrées un travail de partenariat a été lancée et des réunions de travail ont été organisées entre pôle emploi, les élus et inter 'val formation.

- La difficulté de recrutement et la mise en place du pass vaccinal ont rendu la tâche encore plus ardue à l'équipe de planification. En effet, le service devait contrôler l'effectivité pour tous les agents de leur pass sanitaire. Les agents qui n'avaient pas de schéma vaccinal complet devaient dans l'attente de recevoir leurs doses, procéder à des tests PCR/ antigéniques avant la prise de leur poste.

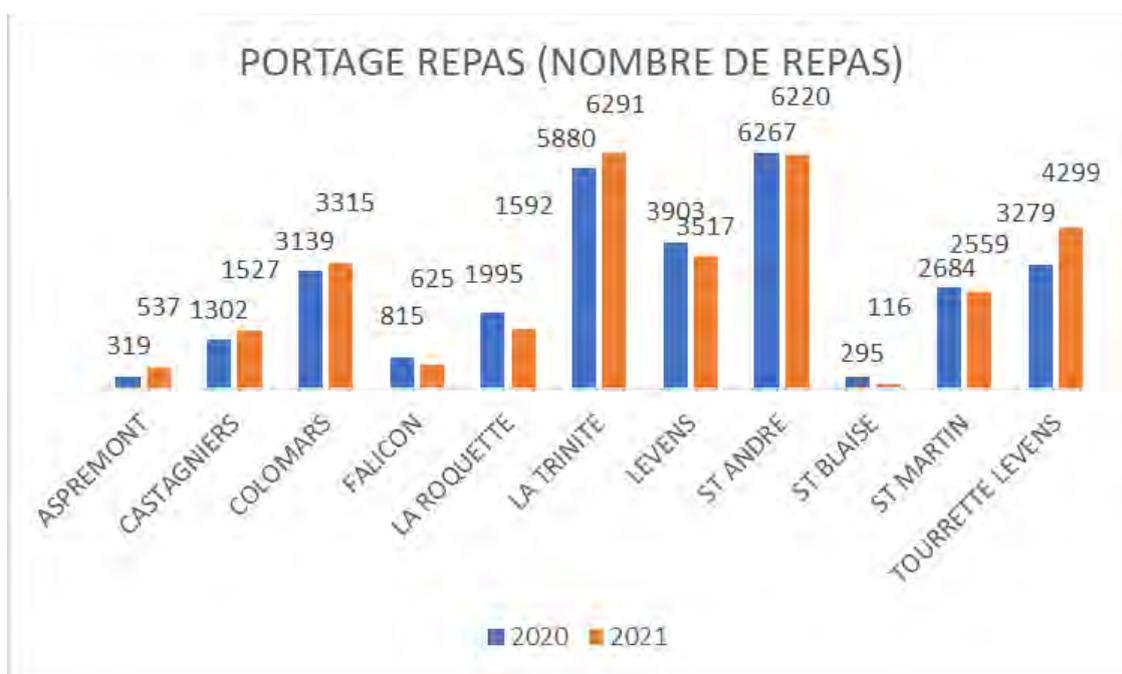
- ☞ Le service a pu maintenir la continuité de service contrairement à d'autres prestataires. En effet, tous les agents ont compris la nécessité de se faire vacciner afin de protéger les personnes âgées vulnérables à leur domicile. Ainsi, au fur et à mesure des vaccinations, tous les agents ont pu présenter un schéma vaccinal complet.

Le caractère fluctuant des demandes et des attributions

- Certains bénéficiaires ne souhaitent pas les heures qui leur sont attribuées, d'autres en souhaitent plus et d'autres encore ont des augmentations du nombre d'heures attribuées.
- Les hospitalisations soudaines et parfois longues chez des bénéficiaires ayant beaucoup d'heures d'intervention.

Tous ces facteurs génèrent des charges de travail variables pour les agents (généralement une surcharge avec pour conséquence des risques psychosociaux et une usure professionnelle) et une gestion de la planification extrêmement complexe.

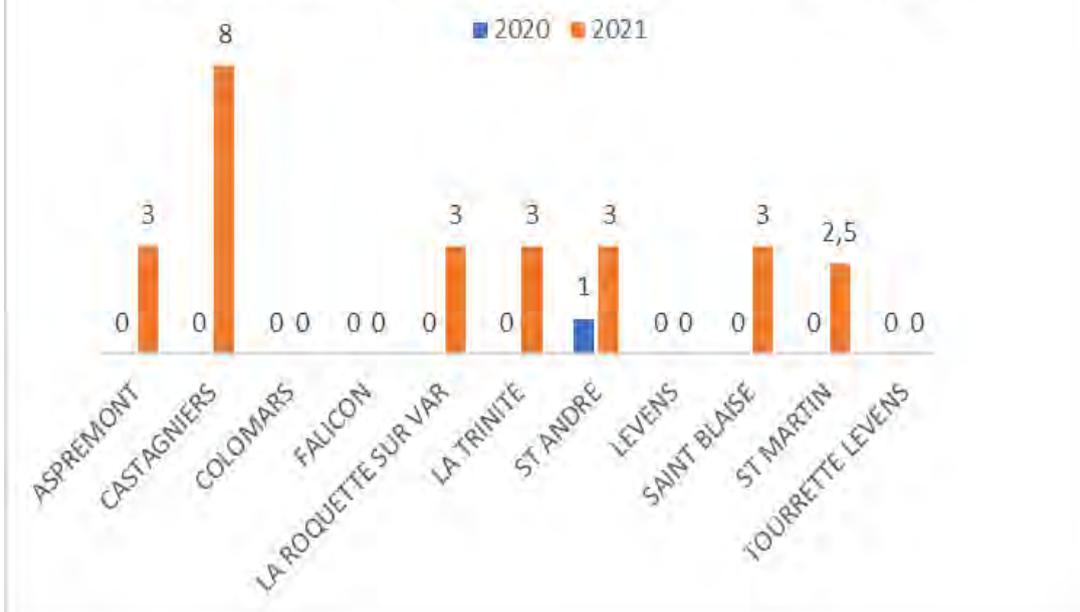
QUELQUES CHIFFRES ET EVOLUTION DES PRESTATIONS SERVIES PAR LE SERVICE



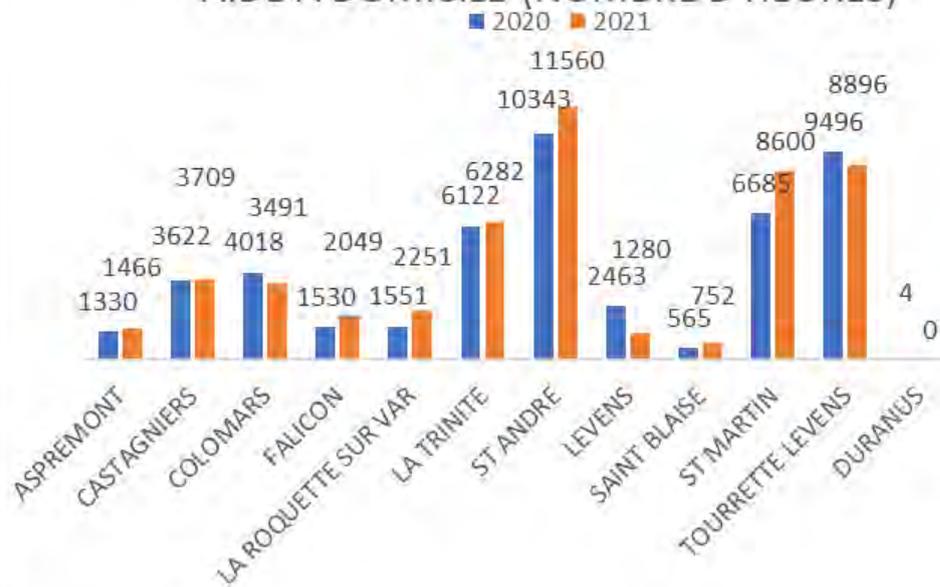
JARDINAGE (NOMBRE DE BENEFICIAIRES)



TRANSPORT INDIVIDUALISE (NOMBRE D'HEURES)



AIDE A DOMICILE (NOMBRE D'HEURES)



CONCLUSION

Toute personne âgée peut décider d'opter pour le maintien à domicile. Cependant, la perte d'autonomie et le manque de moyens pour y pallier rendent ce maintien à domicile parfois difficile voire même impossible.

En raison du vieillissement de la population française, le nombre de personnes âgées en situation de dépendance croît de manière exponentielle.

Les demandes et les besoins évoluent, le service fait face de plus en plus à des personnes en grande perte d'autonomie. Il se doit donc en tant que service public, d'être toujours réactif et en mesure de répondre aux évolutions sociétales.

En effet, pour les personnes qui n'ont pas fait le choix de rentrer en établissement, le maintien à domicile leur permet lorsqu'elles se retrouvent en perte d'autonomie de demeurer chez elles tout en bénéficiant de services et d'aides pour les actes de la vie quotidienne, et d'avoir accès à des soins médicaux à domicile pour rester en meilleure santé possible.

Ainsi, nos seniors en perte d'autonomie peuvent bénéficier de notre service de maintien à domicile, lorsque leurs conditions le permettent. En effet, dans son environnement, la personne est rassurée. Il est alors beaucoup plus facile de bousculer quelque peu ses habitudes avec la venue d'une aide à domicile, plutôt que de quitter son logement pour se rendre en maison de retraite.

Malgré la difficulté de stabiliser nos équipes, du fait de l'absence et/ou de candidatures inexpérimentées et très peu formés, les agents sociaux avec l'équipe administrative mettent tout en œuvre pour apporter toute l'aide et le soutien nécessaire aux bénéficiaires ainsi qu'à leur famille sans jamais relâcher, avec la même motivation et autant de bienveillance.

En 2022, de nouvelles perspectives vont permettre la mise en place d'actions afin de pallier aux difficultés de recrutement. Pour répondre au mieux aux évolutions sociétales et face à la demande accrue des demandes de maintien à domicile, une démarche qualité sera déployée. Une communication adaptée sur le métier sera la priorité en 2022 afin d'avoir des candidatures en adéquation avec le poste proposé. Dans cette perspective, l'objectif sera de former, de professionnaliser les aides à domicile afin de maintenir et de gagner en qualité de service.

Rapport d'activité 2021

Espace Social et Formation

Saint-Martin-du-var

3 | Social

I. Présentation de l'Espace social et formation de Saint-Martin-du-var

1. Historique

La création de l'Espace social et formation de Saint-Martin-du-var est le fruit d'une volonté politique et d'une collaboration entre la ville de Saint-Martin-du-var et le SIVOM Val de Banquière afin de répondre aux problématiques rencontrées par les administrés sur le territoire.

Véritable lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, se caractérisant par son rôle de pivot entre les différentes institutions et partenaires, cet espace a pour vocation de faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits du public qu'il accueille.

Outre ses missions de lien social, l'Espace social et formation a également pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et l'accompagnement dans les métiers de l'aide à la personne par la mise en place de formations qualifiantes et l'implantation d'un point relais particulier employeur (Fédération des Particuliers Employeurs de France).

Implantée dans un lieu stratégique de l'espace local, la structure permet un maillage partenarial efficient et une appropriation facilitée des services par les administrés.

2. Fonctionnement

L'Espace social et formation est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h, sur rendez-vous.

Cet accueil sur rendez-vous, instauré depuis la crise sanitaire de la COVID-19 favorise un accueil dans le respect des règles sanitaires.

En fonction des problématiques et des difficultés de déplacement des personnes fragilisées, nous effectuons également des visites à domicile.

L'offre de proximité et la flexibilité des horaires avec la mairie de Saint-Martin-du-var assure une continuité de service et permet ainsi une contenance et une réassurance de tous les habitants.

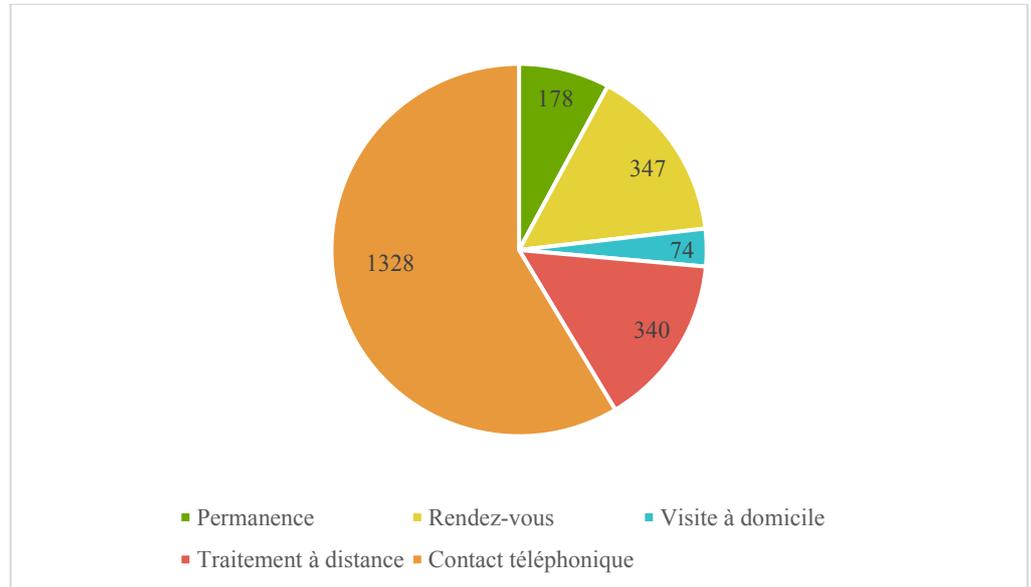
Depuis le mois de Juin 2021, il n'y a plus qu'une seule assistante sociale sur le service, intervenant uniquement sur le secteur de Saint Martin du Var.

La fréquentation a augmenté de 311 accompagnements en un an.

II. Fréquentation de l'Espace social et formation

1. Fréquentation par type d'accueil

Sur l'année 2021, nous avons comptabilisé un total de **2376 demandes**.



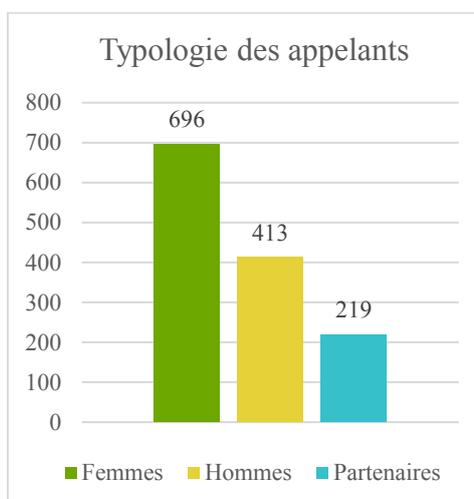
Du fait du contexte COVID-19 le service social a fermé son accueil physique au mois de Décembre. Une continuité de service a été effectuée par le biais d'un accueil téléphonique et le traitement à distance des situations.

Au total sur l'année nous avons accueilli **599 personnes physiquement** dont **74 visites effectuées à domicile** et recueilli **1668 appels** dont **340 situations traitées à distance**.

Les déplacements à domicile concernent les situations des personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer ou dont l'évaluation de la situation nécessite une analyse approfondie des éléments dans l'environnement de la personne suivie.

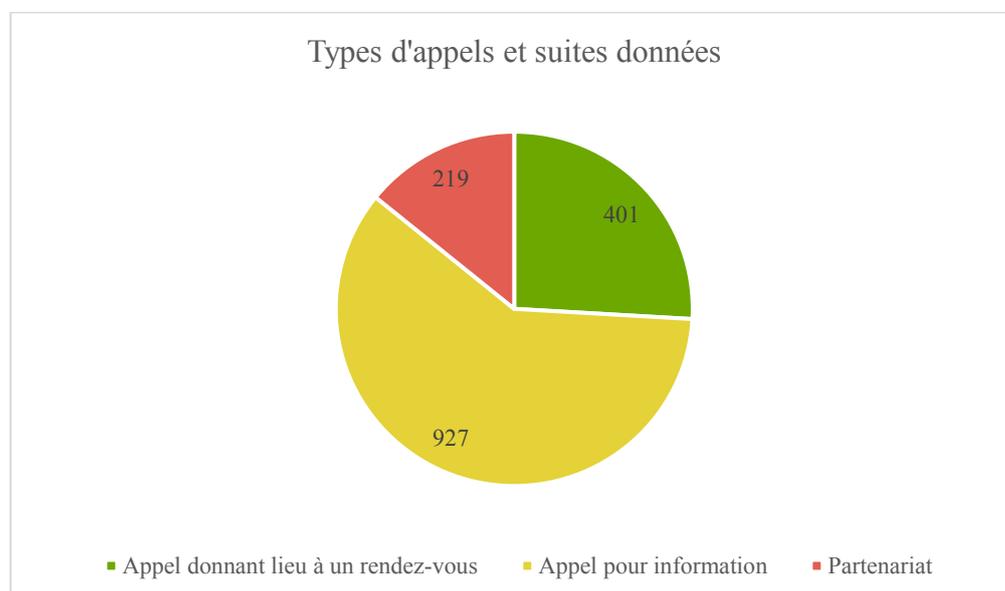
A. L'accueil téléphonique

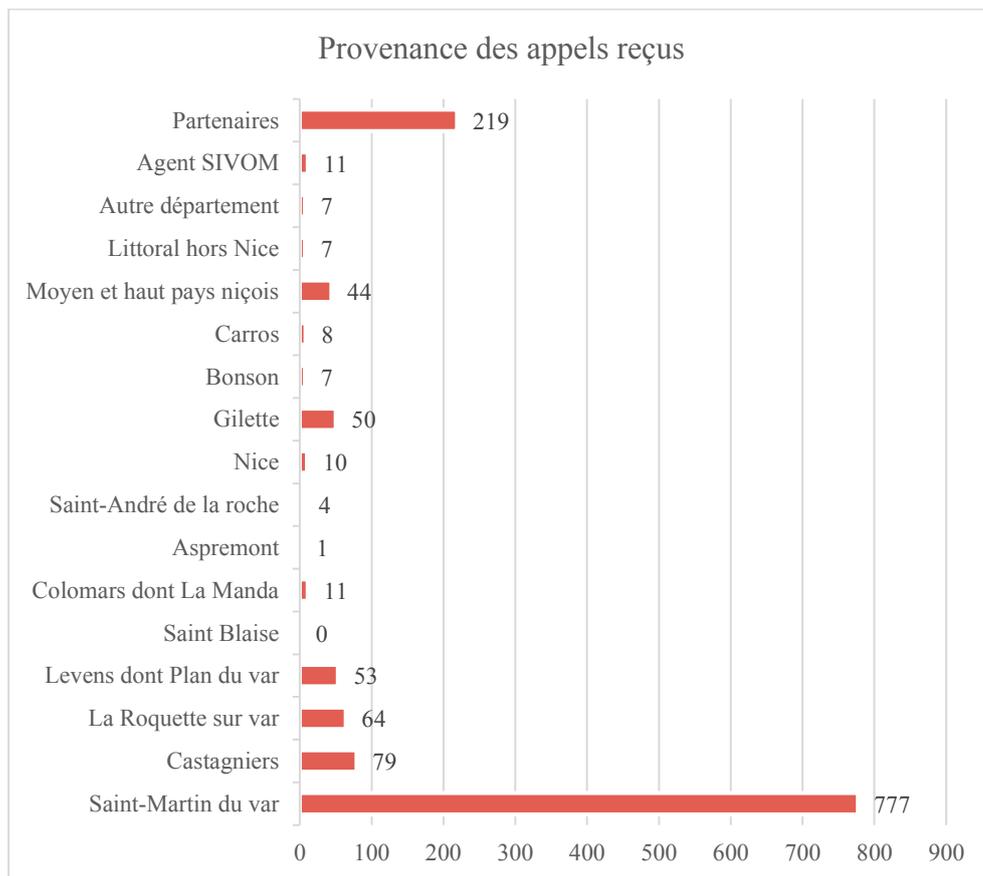
L'accueil téléphonique standard (hors situations traitées à distance) a recensé au total **1328 appels entrants** dont **1109 usagers** et **219 partenaires**.



La permanence d'accueil étant bien identifiée par les usagers, les appels ne donnent pas forcément lieu à des rendez-vous, mais sont l'occasion d'apporter directement des réponses, notamment aux personnes autonomes dans leurs démarches administratives.

Ce premier accueil téléphonique est également un canal pertinent pour réorienter les personnes qui ont une demande ciblée correspondante au suivi d'un partenaire de secteur, dans ce cas, nous faisons généralement office de relais.





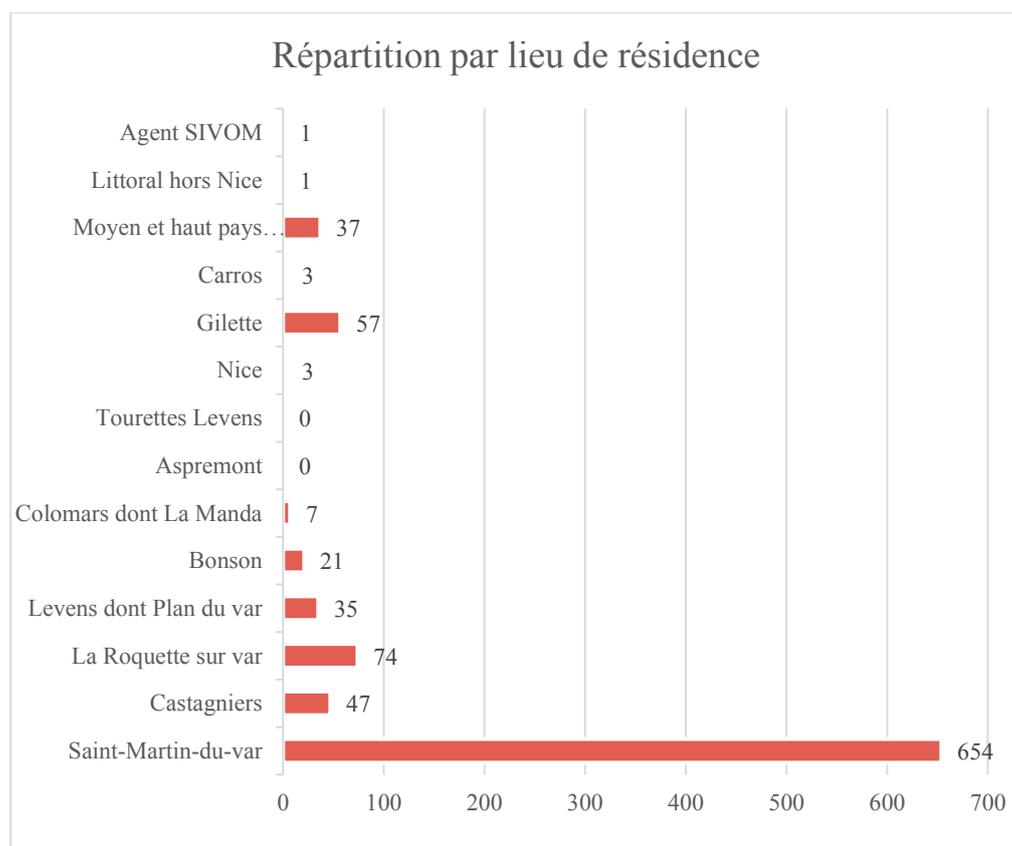
La majorité des appelants sont originaires de Saint-Martin-du-var.

Depuis le mois de Juin, l'Espace Social et Formation a limité son secteur d'intervention à la commune de Saint Martin du Var.

Cependant la labélisation du Point Conseil Budget permet l'accueil d'usagers des communes alentours.

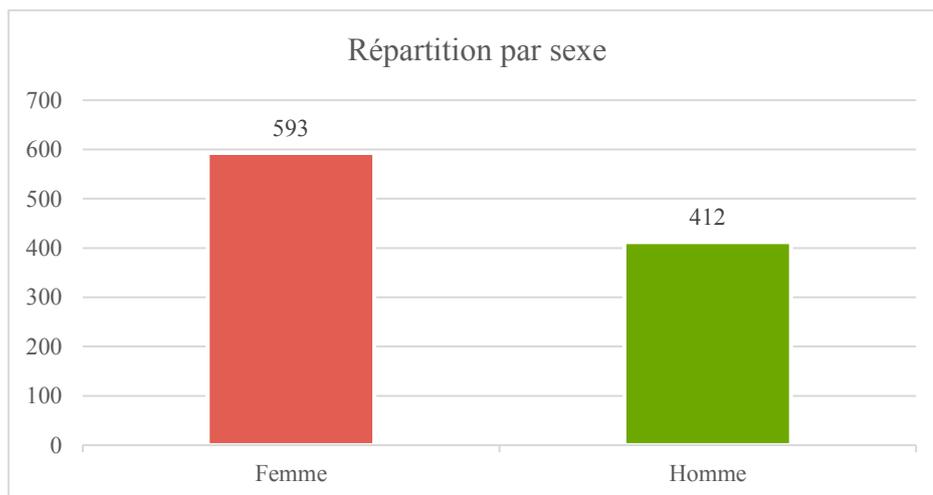
B. Accueil physique et traitement à distance

Notre mission de service public est d'informer et d'apporter une réponse aux personnes en difficulté. Si notre accueil vise en priorité l'accompagnement des Saint-martinois, nous ne refusons pas toutefois de recevoir les personnes extérieures au village. En effet, une oreille attentive et un renseignement de premier niveau permettent quelques fois de dédramatiser une situation angoissante et d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs.

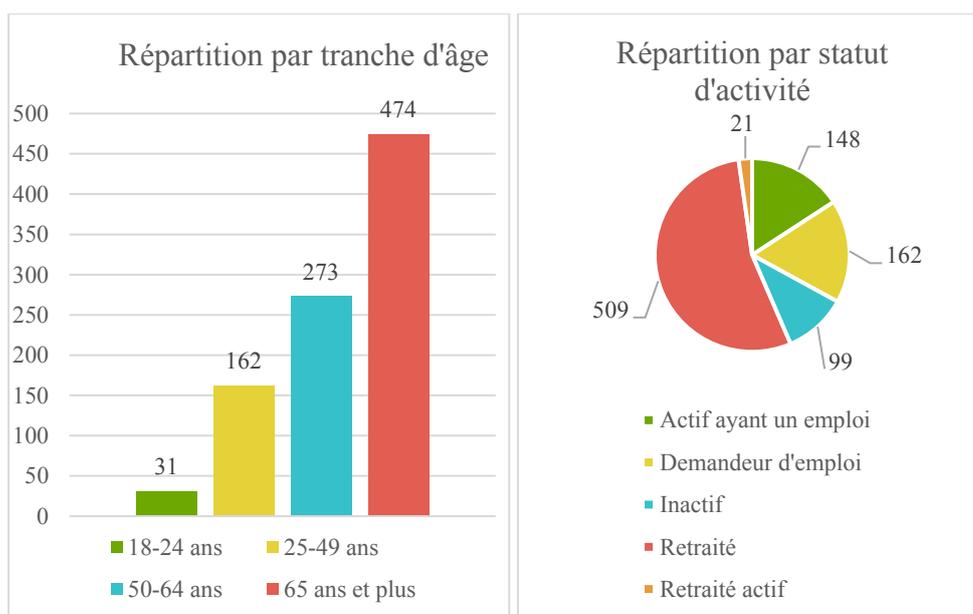


La majorité des personnes accueillies en 2021 sont originaires de Saint-Martin du var. Pour les personnes trop éloignées du secteur, un premier accueil permet une réorientation auprès du service social compétent.

2. Typologie du public accueilli



Sur l'année 2021, nous avons reçu plus de femmes que d'hommes.

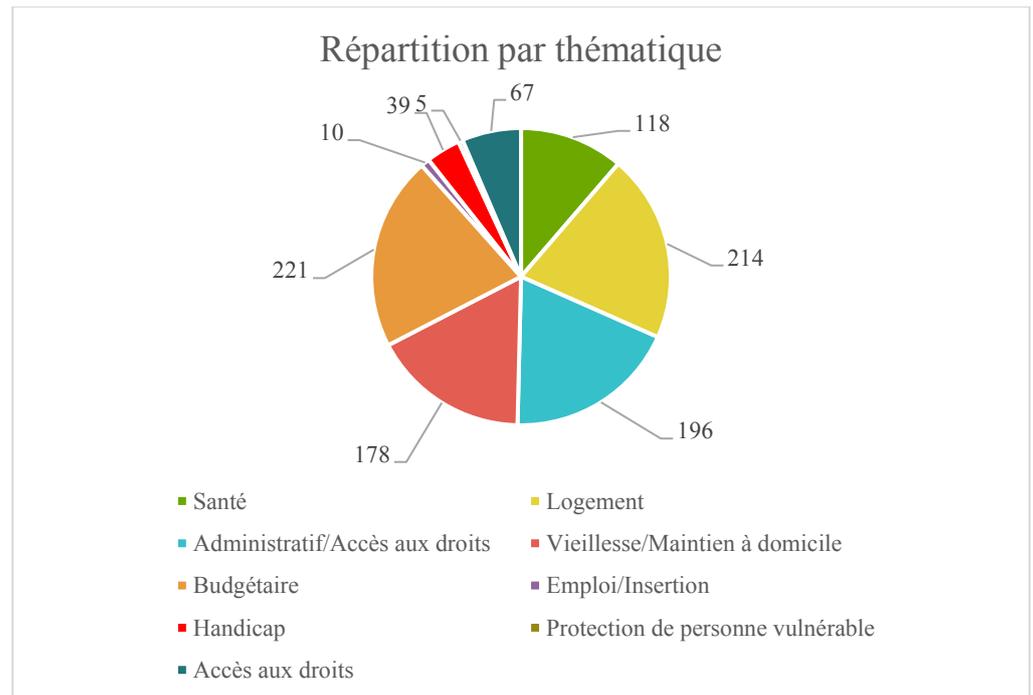


Nous recevons plusieurs catégories de publics rencontrant des problématiques très variées en fonction des situations. La majorité des personnes accueillies concerne un public âgé de 65 ans et plus.

2.Types d'accompagnements proposés

En fonction des problématiques rencontrées les accompagnements que nous proposons peuvent être très variés et s'inscrire ou non dans la durée en fonction du degré d'autonomie de la personne.

L'emplacement stratégique de l'Espace social et formation et ses missions multiples font de ce lieu un espace privilégié d'accueil d'un public tout venant, cassant avec l'image standard et parfois stigmatisante des services spécifiquement sociaux.



La majorité des accompagnements proposés concerne le domaine de la vieillesse et du maintien à domicile. Cela peut s'expliquer par l'isolement dans lequel peuvent se trouver les personnes vieillissantes que nous accompagnons et les réelles difficultés engendrées par la fracture numérique qui s'opère progressivement depuis plusieurs années.

En partenariat avec les services de maintien à domicile du secteur, nous effectuons un travail important d'accompagnement et de médiation dans le suivi des personnes désireuses de se maintenir le plus longtemps possible à leur domicile.

Par ailleurs, le domaine Budget constitue une part importante de nos suivis. Nous observons également une augmentation des problématiques liées à la crise sanitaire et à la conjoncture actuelle.

Il est à noter que l'Espace Social et Formation a été labélisé Point Conseil Budget en Novembre 2020. Le public accueilli dans le cadre des suivis sur le surendettement ne connaît pas de secteur et amène un public de tous les horizons.

III. Partenariat

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement, nous travaillons en lien étroit et direct avec l'ensemble des partenaires de secteur dans le sens même d'un travail social partagé et dans le respect de la demande des usagers.

Le maillage institutionnel proposé dans le cadre des accompagnements permet la mobilisation de l'ensemble des potentialités existantes sur le territoire en faveur de la résolution de la problématique des personnes accompagnées.

Dans le cadre du projet d'accompagnement, les personnes sont soit réorientées vers le partenaire étant plus à même de répondre plus spécifiquement à leur demande, soit nous favorisons la mise en place d'un travail en coopération, dans le même temps sur la même situation.

En interne, nous travaillons en favorisant les passerelles entre les différents services du SIVOM Val de Banquière qui offre un panel assez large en termes de possibilités, que ce soit au niveau de la formation que de l'accompagnement des séniors.

1. La formation

Sur l'année 2021, en partenariat avec Interval Formation l'Espace social et formation a accueilli les formations suivantes :

Date	Intitulé	Nombre de participants
01/12/2020 au 13/07/2021	Titre Assistant de vie aux familles	9

2. Les permanences

Afin de favoriser un accès de proximité des services et un accompagnement adapté et individualisé, nous avons accueilli sur l'année 2021 des permanences régulières du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et le Relais Assistante Maternelle du Sivom Val de Banquière.

A. Les actions de la CAF

Sur le premier trimestre 2020, nous avons accueilli une fois par mois la permanence d'un travailleur social de la CAF qui est intervenu auprès des familles avec enfant(s) mineur(s) à charge pour tout ce qui concerne les questions liées :

- Au veuvage
- À la séparation
- Au décès d'enfant
- Aux impayés de loyers.

Cette permanence s'est arrêtée au mois d'avril du fait du contexte sanitaire liée à la crise de la COVID-19 et n'a pas repris en 2021.

En notre qualité de point relais Caf, nous avons toutefois effectué le relais entre les usagers et la CAF.

B. Focus sur les accompagnements du PLIE

Le PLIE est un programme d'insertion socioprofessionnelle qui s'adresse à un public en difficulté sans emploi stable ou primo-demandeur d'emploi. Des permanences ont été organisées au sein de la structure tout au long de l'année par un référent du PLIE en fonction des demandes.

Sur l'année 2021, **12 personnes** ont été accompagnées par le PLIE avec un accompagnement en présentiel et en télétravail. Les agents de la Métropole ayant été en télétravail pendant plusieurs mois, les accompagnements se sont effectués en distanciels.

3. Les ateliers

Dans un esprit d'accompagnement global, et en partenariat avec Inter' Val Formation et ses partenaires locaux l'Espace social et formation a favorisé également tout au long de l'année la tenue d'ateliers divers.

A. Les ateliers mémoire

Des ateliers mémoire ont été organisés en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans. Outre son objectif premier de prévention des pertes de mémoire, ces ateliers animés par une psychologue clinicienne ont également été l'occasion pour les personnes âgées du territoire de rompre l'isolement.

11 ateliers ont été organisés en 2020 pour un total de **65 participants**.

B. L'accompagnement numérique

La fracture numérique qui s'intensifie au fur et à mesure que les dossiers administratifs se dématérialisent, entraîne une très forte activité de notre structure dans la rédaction des documents et l'enregistrement des données par voie informatique pour le public, notamment âgé.

Les personnes âgées, isolées qui n'ont plus de famille ou pas à proximité, ne sont pas équipées en matériel informatique et comprennent de moins en moins ce qui leur est demandé.

Cette année 2021, nous avons favorisé le développement d'un accompagnement individualisé dans les démarches administratives. A ce titre **686 personnes** ont pu bénéficier d'un accompagnement dans les démarches en ligne.

IV. Perspectives

1. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

De façon à favoriser un travail en cohérence dans le suivi des personnes, notamment au regard des nombreuses interventions des partenaires susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des personnes à domicile, il conviendra de démultiplier les réunions de travail partenariales.

Les actions d'aide aux aidants sont également un outil précieux qu'il serait important de renforcer sur le secteur, au même titre que le volet formation dans ce domaine.

La crise sanitaire n'a pas permis de continuer les ateliers des aidants mais un partenariat avec l'association ARA va se mettre en place courant Janvier afin de maintenir un endroit de répit pour les aidants.

2. La formation

Le développement des formations sur le secteur ouest du SIVOM Val de Banquière continue de s'inscrire au centre de notre projection du développement de la structure. Une formation au Titre Assistant de Vie aux Familles est actuellement a eu lieu jusqu'au 13 juillet 2021.

Une formation Agent de service hospitalier organisée du 19 juillet 2021 au 25 octobre 2021 a été mise en place dans une salle communale de la Mairie, en raison du nombre de personnes présentes et des protocoles sanitaires.

CONCLUSION

Notre place sur la commune de Saint-Martin-du-Var liée au rayonnement de la Maison des Solidarités Départementales depuis de nombreuses années sur ce site, nous permet une étroite et fructueuse collaboration dans le suivi global des personnes et des actions entreprises et à poursuivre. Alors que la MSD garde tout le volet de l'enfance et de la famille, ainsi que les communes extérieures à Saint Martin du Var, nous avons pu mutualiser notre technicité et trouver les points communs et de transversalité qui permettent, dans le souci exact du bien fondé de notre accompagnement, un partenariat de qualité. Le public a compris ce fonctionnement et connaît la lisibilité que nous avons sur chaque situation dans le sens, non pas du contrôle, mais d'une plus-value autour de leur projet ou de leur problématique.

La mairie de Saint-Martin-du-var, son service administratif, son Centre Communal d'Action Sociale, œuvrent avec nous dans le souci permanent de faire avancer les dossiers et de rendre fluide, quand c'est possible, la mise en œuvre de plans d'actions communs.

Notre collaboration dans le sens de l'intérêt commun est une chance et un formidable outil de travail.

De cette confiance mutuelle ressurgit la qualité de prise en charge offerte aux administrés de la commune dont on entend le retour positif. C'est la mutualisation des savoirs faire et des savoirs être qui garantissent à ce jour, le fonctionnement homogène de notre organisation de travail.

L'Espace social et formation est une structure qui, bien qu'ayant déjà trouvé sa place dans le paysage Saint-Martinois, fait ressortir une multitude de problématiques et de besoins sur le secteur. De nombreuses choses restent encore à construire, en cohérence avec le terrain, avec les besoins et les possibilités offertes. Nous veillons tout particulièrement à développer les collaborations qui permettent à chacune des parties en présence, de trouver le meilleur angle de travail avec comme visée centrale le public et la réalité de celui-ci. Il ne s'agit pas de se mettre à leur place, ni de faire pour eux

mais de tenter, dans un possible faisable, d'être au plus près des changements et des basculements sociaux qui s'opèrent dans la vie des gens, en partant toujours d'un contexte national, régional, départemental et local.

Des mutations ont lieu, et ce mouvement perpétuel demande de prendre du recul sur nos pratiques pour repérer ce qui fait encore sens et ce qui n'est plus opérant.

L'axe de la prévention demeure un atout majeur et reste le développement central de tout accompagnement.

Ce qui est à prévoir, à mettre en œuvre, n'est pas la perfection mais un faisceau de réseaux relationnels basés sur l'addition des compétences et des besoins d'une population très inscrite dans son histoire et son territoire.



Compte rendu de l'activité de la Maison France Services

2021

Présentation de la Maison France Services de Colomars

1 Historique

La Maison de Services au Public de Colomars a été créée le 2 Novembre 2017. Elle a été labellisée Maison France Services en Janvier 2020. Son ouverture permet un maillage plus fin du territoire du SIVOM. A ce titre, elle rejoint les deux points relais identifiés déjà existants : les Maisons du Département de Saint André de la Roche et de Plan du Var.

Elle regroupe en son sein un Service Postal dont la compétence a été transférée au SIVOM Val de Banquière et un Service Administratif. Cette particularité configurationnelle lui offre la place de lieu d'accueil, d'information et d'orientation privilégiée au sein du village.

La Maison France Services a pour vocation l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.

Elle constitue un outil précieux dans la démarche de dématérialisation enclenchée ces dernières années en mettant à disposition un espace numérique favorisant un réel accompagnement dans la nouvelle ère numérique.

2 Fonctionnement

La Maison France Services est constituée de deux services :

Le service postal :

- Lundi : Fermé
- Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- Mercredi : 9h00-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- Samedi : 9h00-12h30

Le service administratif quant à lui est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.

3 Partenariat

La Maison France Services de Colomars travaille en partenariat étroit avec la Mairie et le CCAS de Colomars.

Afin de constituer un relais de proximité de qualité auprès des usagers, la structure a conventionné un partenariat avec les structures suivantes :

- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Pôle emploi
- Caisse d'Allocations familiales des Alpes Maritimes. Label Point relais CAF.
- Fédération des particuliers employeurs. Label Point Relais Particulier Employeur (FEPEM)
- La Direction générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Le Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD06)

Les usagers peuvent également avoir accès directement sur place à différentes permanences gratuites :

- Notaire
- Avocat
- Défenseur des droits
- Expert-comptable
- Finances publiques

4 Habilitation

Dans le cadre du Plan France Relance, l'inclusion numérique fait l'objet d'une mobilisation inédite de la part du Gouvernement. Depuis 2018, l'Etat a travaillé à développer le service « Aidants Connect » afin de donner un cadre légal et sécurisé aux aidants qui réalisent des démarches administratives en ligne pour le compte d'usagers en difficulté avec le numérique.

Cette année, les deux agents de la structure ont suivi une formation. La Maison France Services de Colomars possède donc l'habilitation France Connect.

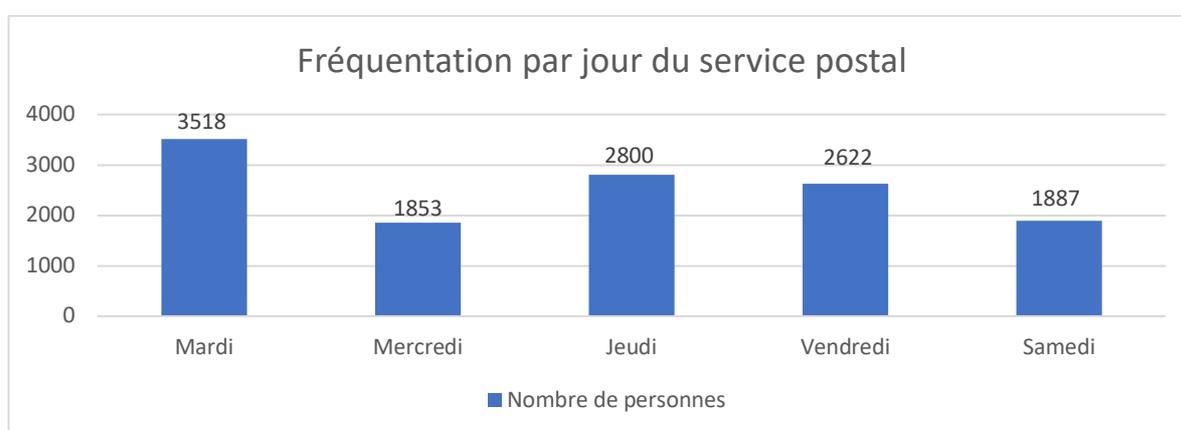
Fréquentation de la Maison France Services

Concernant l'année 2021 :

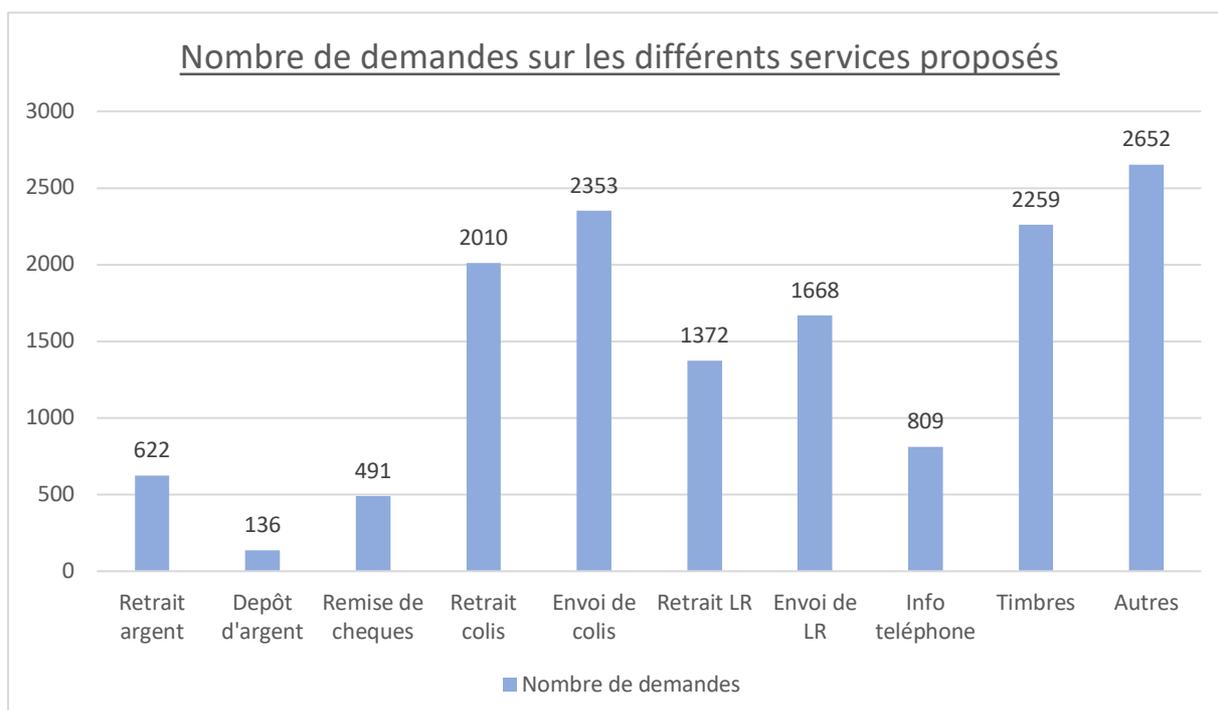
- **12 680 clients** sont venus et **14 372 demandes** ont été faites auprès du **Service Postal**.
- **1607** demandes ont été faites auprès du **Service de Permanence Administrative** avec la réception téléphonique/mail et physique de **1461 usagers**.

I) SERVICE POSTAL

1) Fréquentation par jour d'ouverture



2) Thématiques des demandes



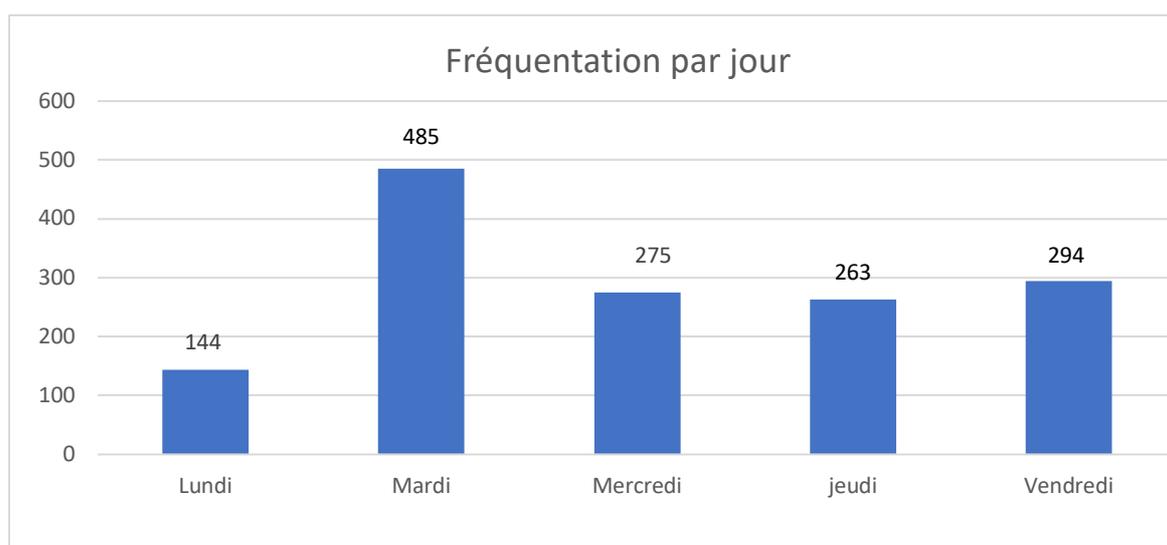
3) Lieux de résidence des usagers



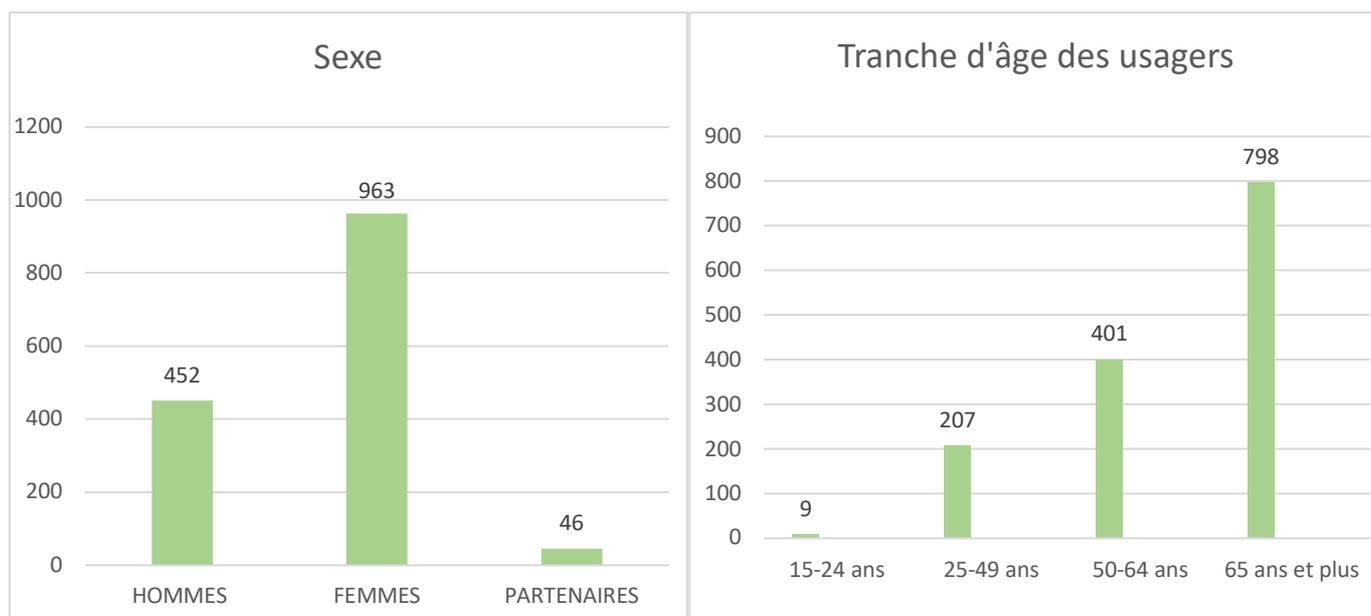
II) SERVICE DE PERMANENCE ADMINISTRATIVE

1) Fréquentation par jour d'ouverture

Sur l'année 2021, nous avons comptabilisé au total **877 appels/mails** et reçu **584 usagers**.

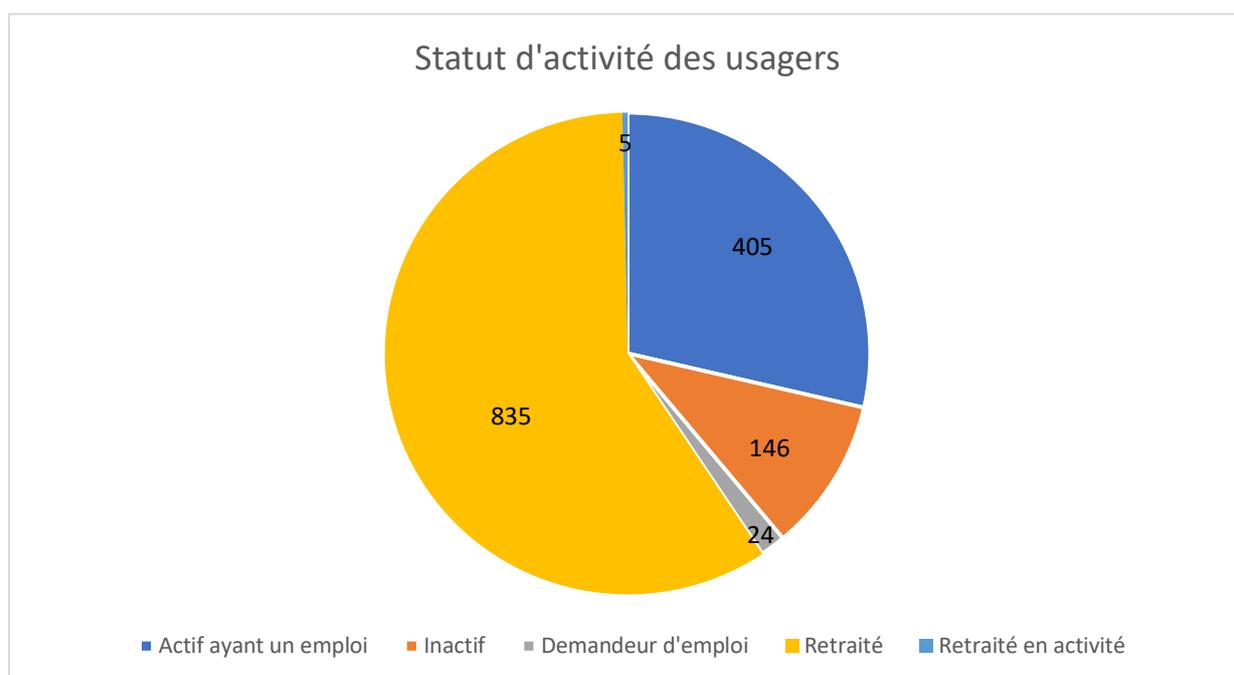


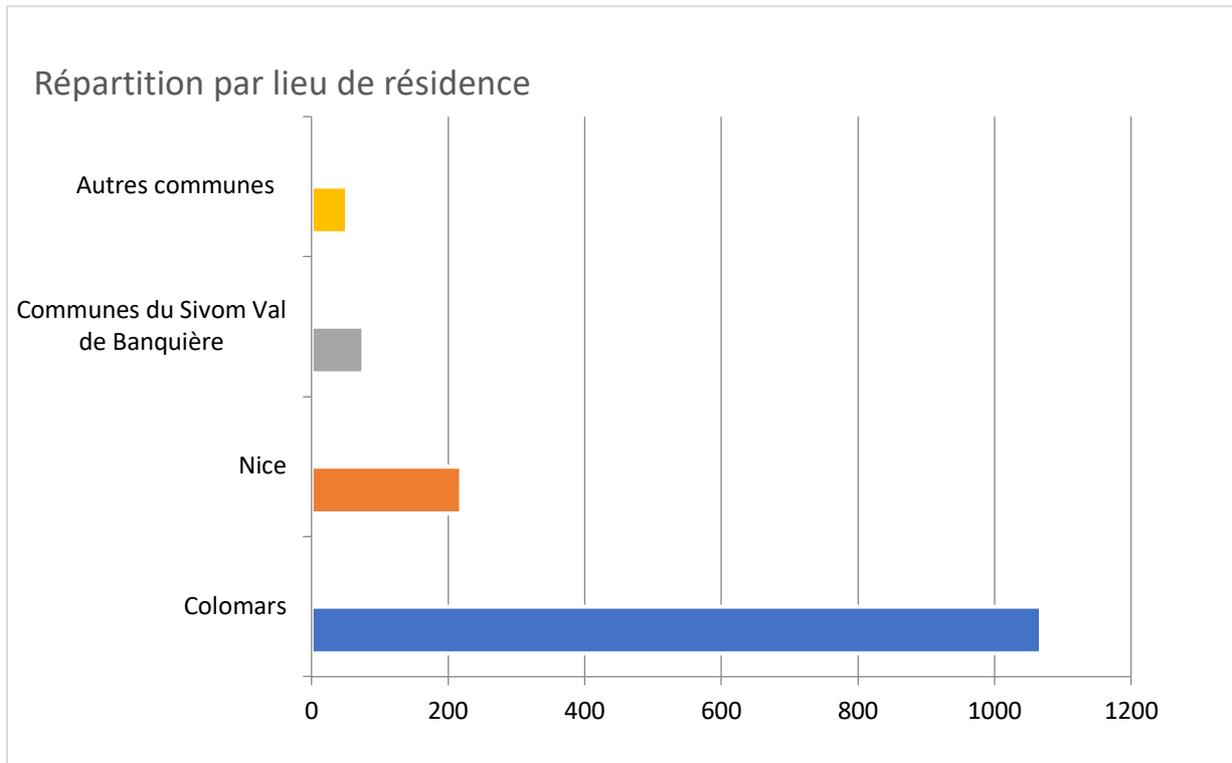
2) Profils des usagers reçus :



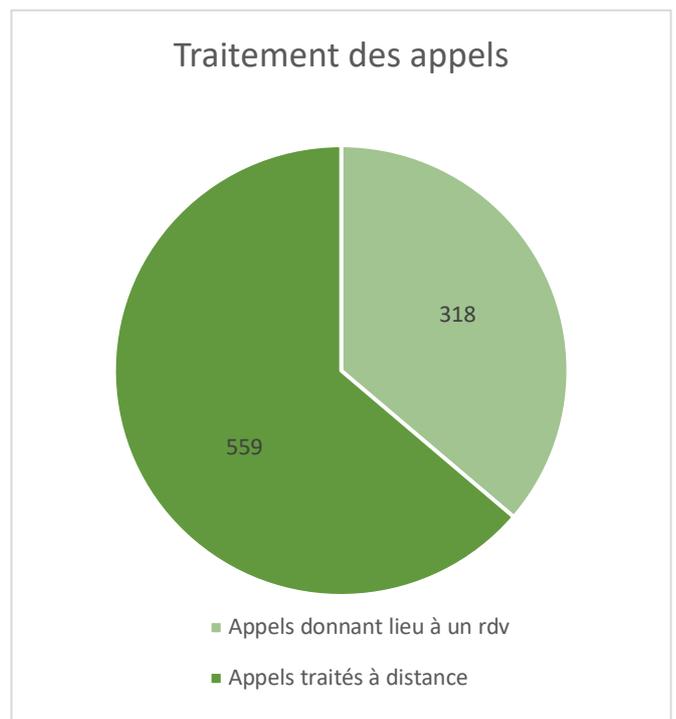
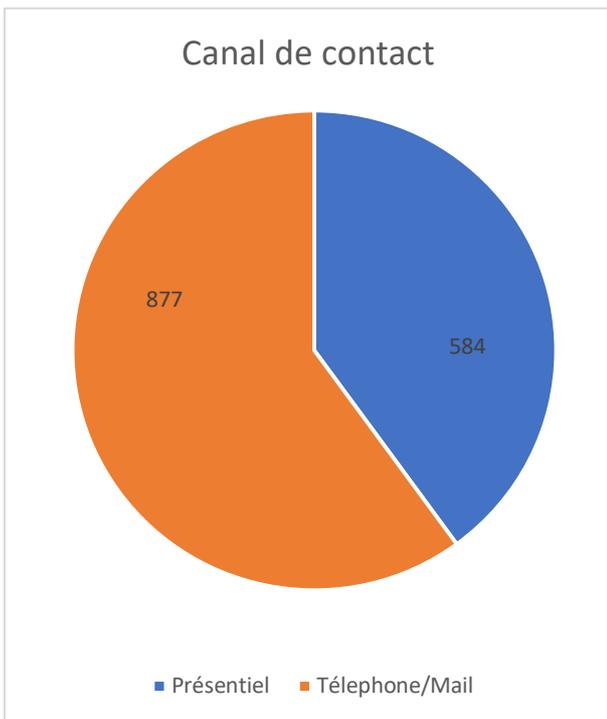
Concernant ces graphiques, on observe **une majorité de femmes**.

La tranche d'âge la plus concernée est celle des **65 ans et plus**.

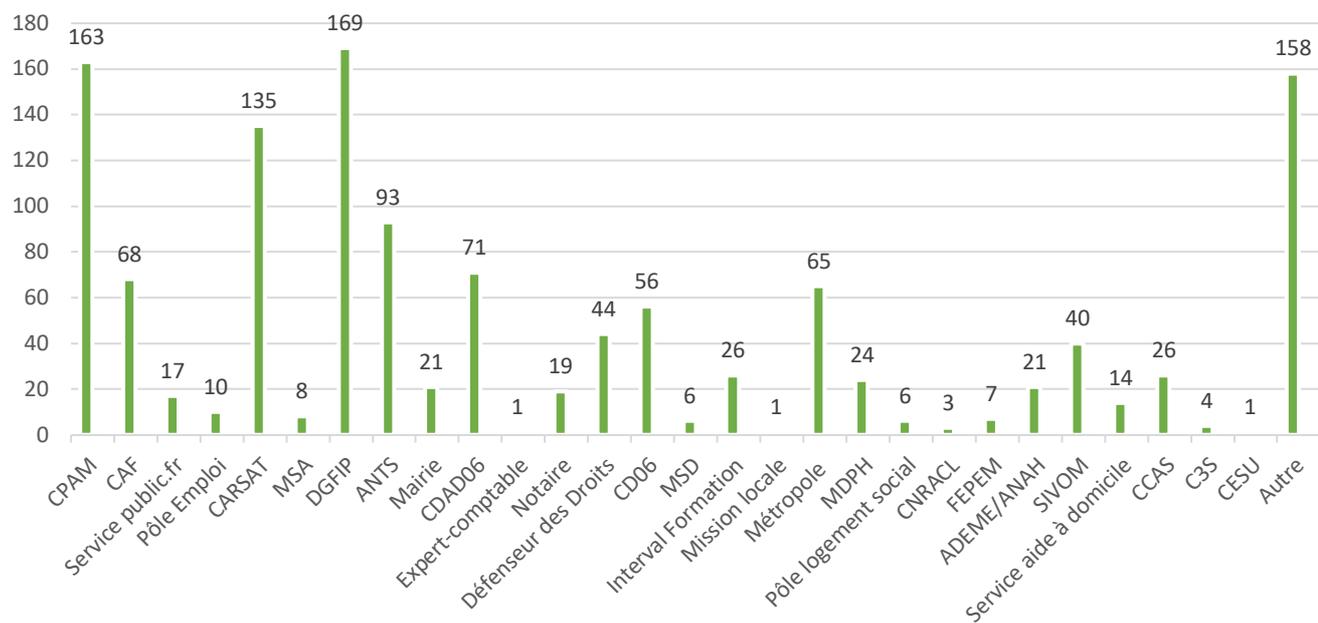




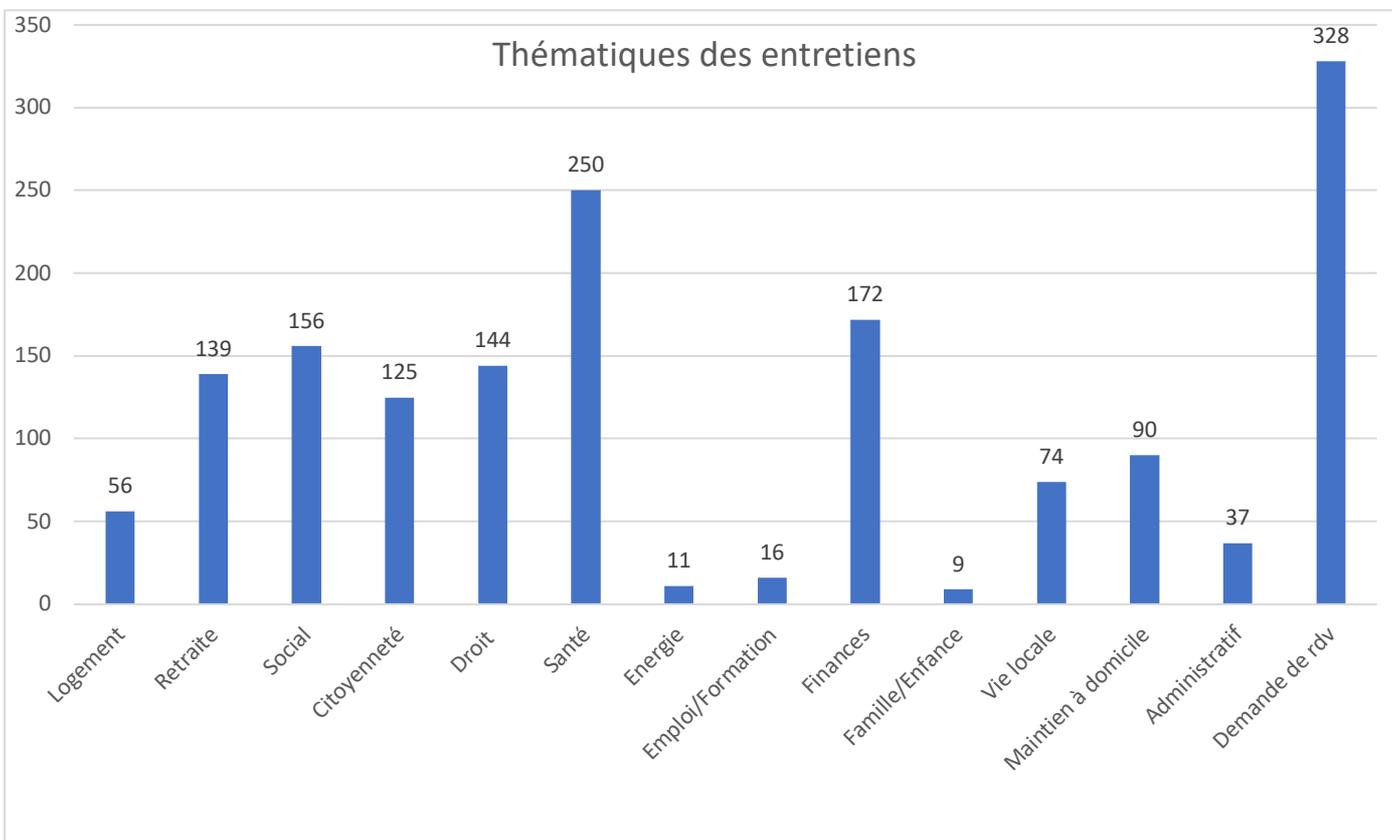
3) Réception et accompagnement des usagers



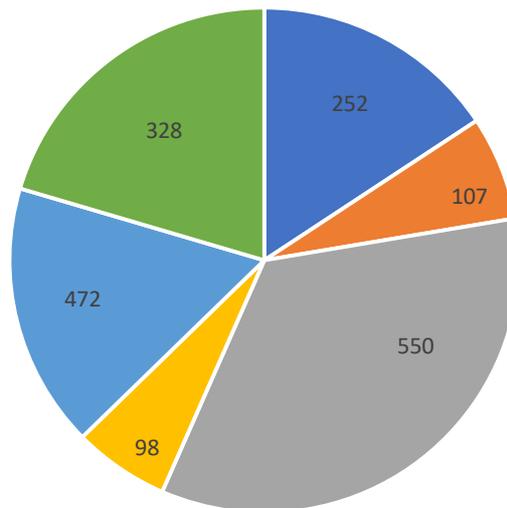
Partenaires concernés



Thématiques des entretiens



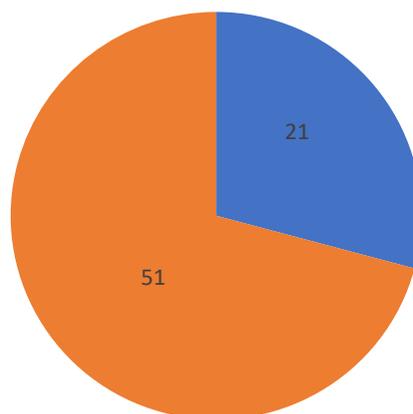
Types d'accompagnements des usagers



- Mise en relation avec le partenaire
- Aide à la constitution de dossier
- Accueil-Information
- Permanences
- Accompagnement dans l'utilisation des services en ligne
- Prise de rdv

4) Permanences

Participation aux permanences



- CDAD06
- DGFIP

Perspectives

- Atelier d'initiation à l'informatique

La dématérialisation progressive de l'ensemble des démarches administratives entraîne une forte complexité de réalisation pour les personnes éloignées du numérique.

Afin de tenter de réduire la fracture numérique, des ateliers d'initiation à l'informatique sont ouverts depuis Janvier 2022 aux débutants qui souhaitent acquérir les bases de l'usage d'un ordinateur, mieux appréhender les pièges et ressources d'internet et prendre en main leur vie numérique.

Les contenus sont adaptés aux besoins réels des participants sur la base de thématiques évolutives.

Les ateliers sont gratuits et animés par Aurélie les lundis.

- Action FEPEM

Dans le cadre du partenariat avec la FEPEM, nous avons étudié avec notre référente Madame LANGUEREAU Sophie ce qu'il était possible de mettre en place comme action afin que les personnes identifient notre structure comme Point Relais Particulier Emploi et aient une meilleure visibilité de nos missions.

Une Intervention de UFC Que Choisir? portant sur les arnaques (par exemple par mail/téléphone) devrait être planifiée dans l'année.

Ces actions de prévention sont pour les cotisants du Groupe Ircem (protection sociale des Salariés du particulier Employeur), pour les particuliers employeurs et pour les retraités du secteur domiciliés et travaillant sur les communes du SIVOM Val de Banquière.

- Atelier numérique CPAM

Un agent de la CPAM viendra au sein de la Maison France Services le 27 Avril 2022 afin d'animer gratuitement un atelier numérique sur le compte **Ameli** et également sur **Mon Espace Santé**. Le but étant d'informer les assurés des télé services accessibles afin qu'ils puissent acquérir une autonomie concernant les démarches à effectuer et les outils à leur disposition.

La Maison France Services de Colomars s'est progressivement inscrite dans le paysage local comme un véritable lieu d'écoute et d'accompagnement.

Les différents projets de la structure s'articulent autour du panel d'offres de services actuellement proposés, favorisant par ce biais un accompagnement constructif dans le suivi des personnes reçues.

L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE

PRÉSENTATION

L'Espace de Vie Sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics.

Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de Responsabilité des usagers.

Ces actions permettent d'atteindre un double objectif à savoir :

- Le développement des liens sociaux entre les familles,
- Favoriser l'expression des habitants et les amener à participer à l'animation d'actions ou d'activités.

En 2020, l'EVS a obtenu par la caisse des allocations familiales des Alpes Maritimes l'agrément valable du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2023. L'agrément a été obtenu grâce à la réalisation d'un projet social qui correspond aux besoins des administrés de la commune mais également aux attentes de la CAF.

Cet agrément matérialisé par une convention, définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Animation locale des espaces de vie sociale ».

AXES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Le projet social de l'EVS du quartier du manoir et du château 2020-2023 se développe autour de 4 axes prioritaires :

- **AXE 1 : Accès aux droits et à la dématérialisation**, cet axe se décline en plusieurs actions
 - Action 1 : Accueil, information et orientation
 - Action 2 : Espace informatique
 - Action 3 : Diverses informations collectives
- **AXE 2 : Familles**, cet axe se décline en plusieurs actions
 - Action 1 : Parentalité
 - Action 2 : Moments de partage
- **AXE 3 : Favoriser les initiatives des habitants**, Cet axe se décline en une seule action
 - Action 1 : Création d'un espace d'expression dédié aux habitants
- **AXE 4 : Coordination et travail en réseau**. Cet axe se décline en une seule action
 - Action 1 : Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et locaux



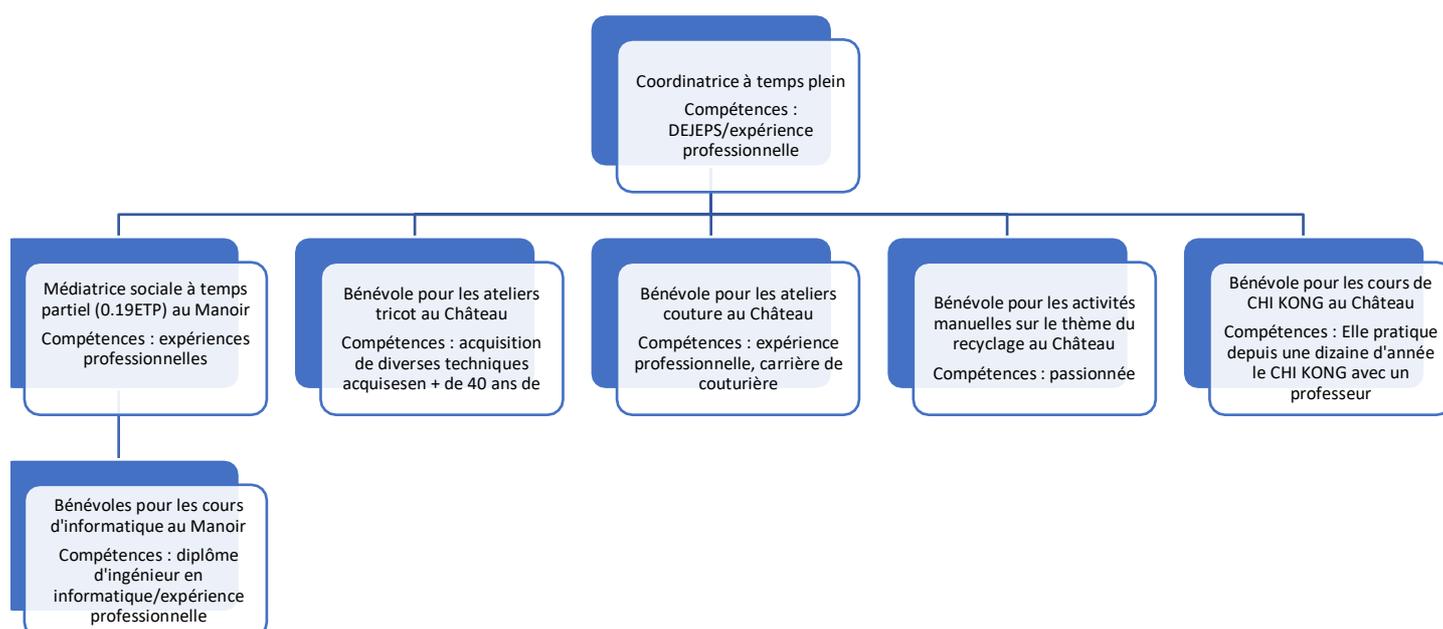
— FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

La structure propose 2 lieux d'accueils avec 2 locaux distincts, 1 au Château (ouvert les lundis de 8h30 à 12h/les mardis/mercredis/jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30) et 1 au Manoir (ouvert les lundis/mardis/mercredis et vendredis de 14h à 16h30).

La structure fonctionne avec la participation actives de bénévoles, habitants de la commune. Leurs interventions sont coordonnées par la coordinatrice de l'EVS et par la participation active de la médiatrice sociale qui intervient sur le manoir.



— LES INTERVENANTS DIRECTS AU SEIN DE LA STRUCTURE



Axe 1 : Accès aux droits et à la dématérialisation

Action 1 : Accueil, information et orientation

32 personnes informées et/ou orientées de manière formelle (CAF, CCAS, MSD, PLIE, médiatrice Manoir, EVS, espace d'expression dédié aux habitants...).

Moins de personnes orientées chez les partenaires au Manoir. Cet axe faisant également partie des missions de la médiatrice sociale du Manoir et compte tenu de sa présence dans les locaux toute la semaine, c'est elle qui accueille, informe et oriente.

Beaucoup d'informations sont données de manière informelle, notamment lors des ateliers.

Action 2 : Espace informatique

Manoir

Depuis la crise COVID aucun intervenant/ bénévole n'a pu animer bénévolement des cours d'initiation à l'informatique.

La salle informatique en libre-service est utilisée de manière régulière par des étudiants et par les habitants qui sont autonome dans l'utilisation de l'outil.

Une dizaine de personnes ont utilisé de manière plus ponctuelle l'outil informatique, accompagnées par la médiatrice sociale. Celle-ci, les a aidés à accéder à leurs différents comptes pour effectuer leurs démarches administratives (Ameli, CAF...).

Cette salle est également utilisée tous les jours (hors vacances scolaires), par les différents services présents sur les lieux (Service Jeunesse, médiation sociale, le CLAS et le PRE).

Château

Une formation numérique de 10 séances de 2h en partenariat avec l'ASEPT avait été programmée pour les seniors, dès 55 ans en 2020. En 2021, 3 séances ont été programmées afin de remplacer celles qui ont été annulées en 2020 suite à la crise sanitaire.

Sur les 9 places disponibles, se sont inscrits, 2 personnes du Manoir, 1 personne de l'Abadie, 2 personnes du centre-ville et 4 personnes des Résidences du Château.

La salle informatique en libre-service a été utilisée régulièrement par les habitants, avec une moyenne de 10 passages par mois, tout âge confondu à partir de 18 ans.

La collaboration de l'EVS avec le référent jeune du service Animation sociale du SIVoM, qui a son bureau dans l'EVS, a permis aux jeunes adultes de se saisir des services de l'EVS et notamment de la salle informatique, pour y faire leurs démarches administratives ou rédiger des CVs.

La coordinatrice de l'EVS a pu proposer aux jeunes adultes présents dans les locaux, une formation numérique dispensée par un de ses partenaires « Le Hublot ».

Action 3 : Diverses informations collectives (CAF...)

2021 a été marquée par une reprise des actions en présentielles par les partenaires. Diverses démarches ont été entreprises pour la mise en place d'actions collectives. Ces démarches seront visibles en 2022.

Axe 2 : Famille

Action 1 : Parentalité

Manoir



Atelier « autour d'un thé à la menthe » (soutien à la parentalité) :
-20 ateliers/11 participants en moyenne (enfants, parents)

Château

Rencontre de parents :

Il y a eu trois rencontres qui ont pu être proposées pour l'action « rencontre de parents ». Les sujets abordés : La scolarisation, l'adolescence, l'emprise de la famille.

Intervenant extérieur : 1 professionnelle de la parentalité qui travaille au planning familial.

Espace ludique et créatif des petits et des grands :

L'EVS a pu mettre en place quinze rencontres (1 fois/semaine, hors congés annuels), avec une moyenne de onze personnes par atelier.

Intervenant extérieur : l'association « Déclics », composée de 4 intervenants, spécialisés en art thérapie, art du spectacle, art plastique et en accompagnement de la personne en situation de handicap. Elles ont également une expérience à destination d'un public plus large de la petite enfance aux séniors.

Action 2 : Moments de partage

Manoir

Atelier jeux de société :

-22 ateliers

-5 personnes présentes en moyenne

Atelier cuisine :

-19 ateliers

-3 à 6 personnes par atelier pour respecter la distanciation.

(Moment d'échange et de partage)

Atelier couture/tricot :

-24 ateliers

-Deux intervenantes qui se relayent

-4 à 6 personnes par atelier

-Participation de 8 personnes au total

Espace d'expression dédiée aux habitants :

-2 ateliers/6 personnes présentes

Les temps d'échanges sur les besoins et les attentes des habitants se fait essentiellement lors des ateliers fixes

Café discussion :

-21 ateliers

-7 personnes présentes en moyenne



Sorties :

- 6 sorties
- 15 personnes présentes en moyenne
- Public hétérogène (Femmes, hommes, enfants, séniors, familles)

Château

Café discussion :

- 17 rencontres
- 6 personnes présentes en moyenne

Atelier couture/tricot :

- 22 ateliers
- 8 personnes présentes en moyenne
- Essentiellement des femmes, séniors, résidant le quartier du Château

Atelier cuisine :

- 1 atelier / 8 personnes présentes



Atelier d'activité manuelle sur le thème du recyclage :

- 14 ateliers
- 5/6 personnes présentes en moyenne
- Essentiellement des habitants du Château, pendant la période scolaire. Durant les vacances scolaires, il y a également des familles et/ou les petits enfants des participants réguliers. Les familles peuvent être du Château, du centre-ville ou de l'Abadie. Les petits-enfants viennent des communes du SIVoM

Cours de CHI-KONG :

- 9 cours
- 4/5 personnes présentes en moyenne

Atelier jeux de société :

- 19 ateliers
- 7 personnes présentes en moyenne

Espace d'expression dédié aux habitants :

-2 réunions

-6 personnes présentes en moyenne

-Le recensement des attentes et besoin se fait principalement lors des ateliers fixes de manière informelle.

D'autres actions ponctuelles ont pu être mises en place comme :

-Plusieurs rencontres de parents (4 ateliers) sur les thèmes suivants :

1.addictions : écrans, tabac...

2.Dys, TDAH, HPI

3. Ecrans (2 ateliers)

-Karaoké et initiation au chant (2 ateliers)

-Repas participatif au clos de boule

-Une après-midi Pétanque au manoir et un tournoi de pétanque qui a eu lieu une après-midi au château

-Tournoi de Rummikub

-2 ateliers de formation des gestes de premiers secours

Sorties :

-6 sorties

-15 personnes présentes en moyenne

-Public hétérogène (Femmes, hommes, enfants, seniors, familles)

Le troc des bonnes affaires :

Concept : Au départ une table était disposée en extérieur devant l'entrée de l'EVS, avec 10 articles présents dessus (livres, bijoux, vêtements, art de la table...), ainsi qu'une pancarte indiquant « Jouez le jeu, venez troquer vos affaires en échangeant 1 article contre un autre de valeur égale/ il doit toujours y avoir 10 articles présents sur cette table/cet espace est à votre disposition dans un esprit ludique, convivial et écologique, soyons respectueux. » Le concept a très bien fonctionné et a dû s'élargir assez rapidement, en ne se limitant plus à un certain nombre d'articles, ce qui a permis aux habitants qui le pouvaient de déposer plus, un peu sous forme de don.

Le concept a donc évolué, ceux qui le souhaitent échangent, ceux qui le peuvent donnent et ceux qui ne peuvent pas, prennent.

L'équilibre est respecté, les gens sont respectueux.

On observe du mouvement tous les jours, jusqu'à environ 10 échanges dans la journée au maximum.

Les personnes qui viennent ne sont pas forcément du quartier, ni même de la commune. Ce qui est pour l'EVS un excellent moyen de communication. Le troc a été un levier pour la mobilisation d'une dizaine de nouvelles personnes qui participent maintenant aux actions de l'EVS.

Il est difficile de quantifier le nombre de personnes qui participent au troc, l'espace étant libre, autonome et en extérieur.

Axe 3 : Favoriser les initiatives des habitants

Action 1 : Création d'un espace d'expression dédié aux habitants.

Environ 102 personnes tout public confondu (parents, seniors, enfants, jeunes adultes) ont participé aux actions de l'EVS.

Au Manoir : 4 habitants impliqués et mobilisés dans les actions. Au Château : 10 habitants impliqués et mobilisés dans les actions.

Plus d'une vingtaine d'actions différentes ont été menées (actions régulières et ponctuelles confondues).

L'espace d'expression dédié aux habitants a permis entre autres la mise en œuvre de nouveaux ateliers au Manoir (parents/enfants, atelier couture/tricot, atelier cuisine, atelier jeux de société). Les habitants ont pu exprimer le même besoin sur les 2 sites, comme l'envie de voyager, de faire des sorties.

Tous les ateliers proposés sont ouverts à tout public, lors des vacances scolaires, plusieurs enfants ont pu participer. Hors vacances scolaires, les participants sont des familles et des seniors.

EVS
Espace de Vie Sociale
de Saint-André de la Roche

INITIATION INFORMATIQUE

GRATUIT
POUR TOUS LES
RÉSIDENTS
DE SAINT-ANDRÉ
DE LA ROCHE

INITIATION INFORMATIQUE
les vendredis matins
de 10h à 12h **Au château**

Renseignements et inscriptions
auprès de Jessica GREMILLET : 06 85 22 49 37

Commune de Saint-André de la Roche

EVS
Espace de Vie Sociale
de Saint-André de la Roche

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'EVS DES RÉSIDENCES DU CHÂTEAU EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

POUR LES ATELIERS :
Couture/tricot mardi de 14h à 16h
Activité manuelle jeudi de 14h à 16h
Initiation à l'informatique mardi de 10h à 11h30

Renseignements et inscriptions
06 85 22 49 37

Commune de Saint-André de la Roche

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DÉCLICS

EVS
Espace de Vie Sociale
PRÉSENTE

L'ESPACE LUDIQUE ET CRÉATIF
DES PETITS & DES GRANDS

Les lundis de 9h45 à 11h15
EVS DES RÉSIDENCES DU CHÂTEAU BÂT 2

VEZ PARTICIPER À UN ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL ET FAMILIAL où enfants (dès la naissance), parents, grands parents et seniors POURRONT FAIRE ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MANUELLES, DE L'ÉVEIL CORPOREL, DU CHANT, DE LA MUSIQUE, DES JEUX, DE LA LECTURE DE CONTE INTERACTIVE...

Gratuit sur inscription au 06 85 22 49 37

Commune de Saint-André de la Roche

PROPOSÉ À L'EVS EN PARTENARIAT AVEC L'ASEPT

3 ATELIERS sur les gestes de **PREMIERS SECOURS**

Gratuit sur inscription au 06 85 22 49 37

À partir de 55 ans

Les jeudis 1-8-22 avril 2021
DE 10H À 12H
À L'EVS DES RÉSIDENCES DU CHÂTEAU - BÂT 2

Commune de Saint-André de la Roche

ASEPT

Axe 4 : Coordination et travail en réseau

Action 1 : Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et locaux

Réunion organisée par l'EVS :

-1 groupe de travail restreint (6 partenaires présents).

-6 réunions de coordination avec les différents représentants des services qui occupent les mêmes locaux que l'EVS (4/5 personnes de présentes en moyenne).

-3 réunions sur l'action parentalité de l'EVS (3/4 personnes de présentes en moyenne).

-Réunions auxquelles a été conviée la coordinatrice : Pause partenariale, cellule de veille, CLSPD, CTG, réseau AVS, réseau parentalité, CODES.

-Les rendez-vous organisés par l'EVS avec les partenaires pour la mise en place d'actions ou de modes de collaboration : médiatrice sociale du Manoir, la « Manufabrik », le RAM de St André de la Roche, secours populaire de St André de la Roche, les PIMMS de l'Ariane, l'ASEPT PACA, l'association « Déclics », bailleurs...

-Communication : L'EVS diffuse les plannings du Centre social « Le Village », la plaquette d'information du 109, divers numéros utiles, affiches sur les événements à venir sur le territoire...

-Partenariat avec intérêts communs : l'EVS met à disposition ses locaux au CCAS de St André de la Roche tous les mardis après-midi, à l'association la « Manufabrik », tous les derniers lundis du mois, à la Métropole/à l'animation sociale/au CLAS/au PRE/à la médiatrice sociale pour des réunions ponctuelles.

Tous ces partenariats permettent à l'EVS d'être identifié, de se développer, d'atteindre ses objectifs et ainsi répondre aux attentes et besoins des habitants.

-Etroite collaboration avec les médiateurs du service jeunesse du SIVoM

La coordinatrice de l'EVS a constaté déjà des résultats positifs : moins d'hostilités entre seniors et jeunes, les jeunes adultes se sont saisis des services proposés à l'EVS, ils utilisent la salle informatique pour effectuer leurs démarches administratives.

CENTRE DE FORMATION



RAPPORT D'ACTIVITE INTER' VAL FORMATION 2021

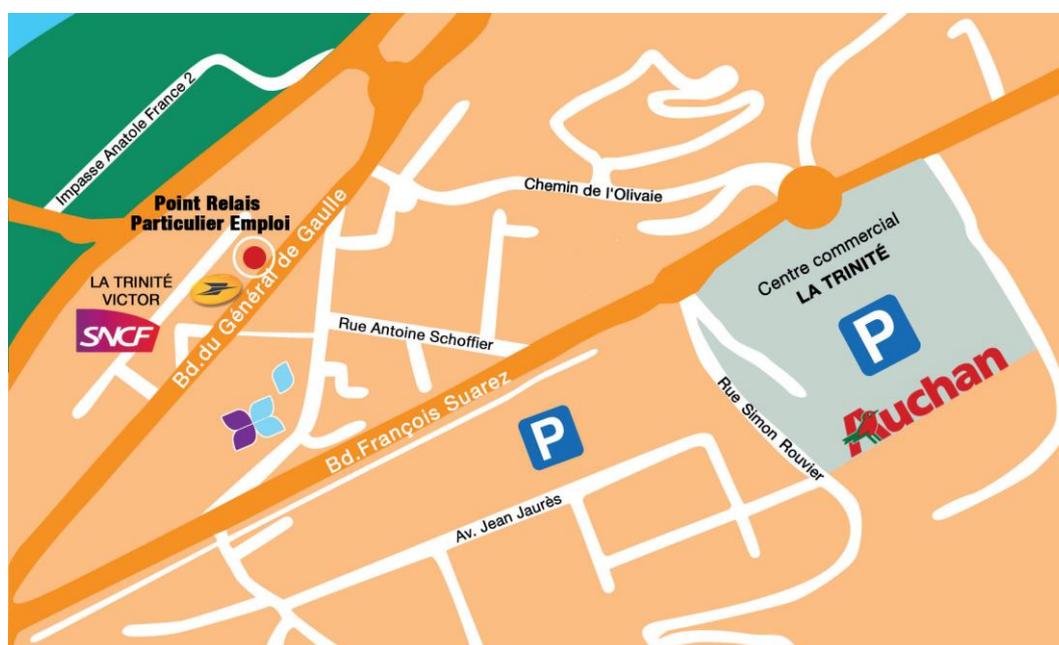
❖ Présentation :

Expert des métiers des services à la personne et du secteur de la Petite enfance, Inter'Val formation est un acteur majeur de la formation professionnelle dans l'ensemble du Département des Alpes maritimes.

Inter'Val Formation est un centre innovant créé par le SIVoM Val de Banquière en 2012.

Nombre d'agents sur site : 7 agents en poste : 2 postes financés en contrat aidé.

Le siège d'Inter'Val Formation est situé à l'adresse suivante : 9 Place pasteur 06340 La Trinité.



Nous disposons de 3 salles de formation : Dont :

- ✚ MERIEU / anciennement dénomination Vert passage 1.
- ✚ MONTESSORI / anciennement dénomination Vert Passage.
- ✚ DECROLY / anciennement dénomination FEPEM.

✚ Et d'un centre de ressources : FRENET /CENTRE RESSOURCE

✚ D'un appartement pédagogique portant le nom « DOLTO » pour effectuer les pratiques des Titres professionnels ADVF, ADVF et AMGE. Il est également reconnu comme plateau technique pour les sessions de jury des certifications du Titre professionnel ADVF auprès de la DIRECCTE.

✚ Particularité point de réception FEPEM.

Nous mobilisons également des salles extérieures sur l'ensemble des communes du Département pour répondre aux sollicitations des partenaires tels que Pôle emploi, La Région, le Conseil Départemental, et les Relais d'assistants maternels ...

Nous favorisons la proximité pour faciliter le départ en formation.

En effet , Inter'Val Formation a sollicité d'autres prescripteurs pour élargir nos offres de formation par des dispositifs existants tels que la VAE (Validation des acquis de l'expérience), l'utilisation du Compte personnel de formation, la mise en place du plan de développement des compétences auprès des OPCO et la réponse constante aux marchés AFC (Action de formation conventionnée).

❖ **Activités et innovations de l'année 2021 :**

➤ **Eléments quantitatifs :**

Actions de formation	Financier	Nombre de modules	Nombre de participants
Formation continue Petite Enfance	Iperia Institut/ UDD Université du Domicile	188	280 Petite enfance + 402 salariés du particulier employeur : Total : 682
Formation initiale des assistantes maternelles	Conseil Départemental des Alpes maritimes	3	45

Titre professionnel ADV D Assistant de vie dépendance	Marché Action de formation conventionnée AFC Pôle emploi	1	6
Titre professionnel AMGE Assistant (e) maternel (e) / Garde d'Enfant	Programmation Régionale filiale silver economy	1	6
Titre professionnel Assistant de vie aux Familles (ADVF)	Marché Action de formation conventionnée AFC Pôle emploi	1	6
Agents des services hospitaliers (ASH)	Marché Action de formation conventionnée AFC Pôle emploi	1	8
Formation pré-qualifiante dans l'aide à la personne	Conseil Départemental des Alpes maritimes	2	21
Formation CARSAT/ Savoir Senior Santé / Analyse des pratiques professionnelles	CARSAT	13	88
VAE CAP AEPE Accompagnant Educatif Petite Enfance	Compte personnel de formation CPF	1	6

➤ Eléments qualitatifs

L'ouverture du Titre professionnel ADVD (Assistant de vie dépendance) en partenariat avec Pôle emploi dans le cadre de l'Action de formation conventionnée (AFC).

- ✚ Taux de réussite : 83%
- ✚ Taux de satisfaction : 94%
- ✚ Taux d'employabilité 75%

La poursuite du Titre professionnel AMGE (Assistant(e) maternel(le)/ garde d'enfant) financé dans le cadre de la programmation régionale, filière stratégique silver économie.

- ✚ Taux de réussite : 100%
- ✚ Taux de satisfaction : 92%
- ✚ Taux insertion professionnelle : 55% / 44% sont actuellement en poursuite des apprentissages.

Nous avons également animé pour la première fois la formation Agents des services hospitaliers pour répondre au recensement des besoins du Territoire sur le bassin OUEST (Saint Martin du Var).

Le nombre de modules de formation continue est en pleine expansion, nous poursuivons notre collaboration avec l'ensemble des RAM du Département du 06 pour la mise en place d'un plan de développement des compétences qui est financé par la branche professionnelle IPERIA INSTITUT.

✚ Formations sécuritaires :

Inter'Val formation anime des formations sécuritaires :

✚ **Formation PSC1 : Prévention secours civique de niveau 1 :**

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

✚ **Formation SST Sauveteur secouriste du Travail :**

Elle permet, par la mise en œuvre de compétences spécifiques, de :

- maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...) ;
- savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

PSC1 2021:

COMPLETS: 7

RECYCLAGES: 4

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES: 73

SST 2021:

INITIALES: 17

RECYCLAGES: 6

 Relais RAVIE : Nous avons animé 18 relais assistant de vie sur l'année 2021,

L'objectif de ce dispositif est le suivant :

Rompre l'isolement des assistants de vie, leur offrir une montée en compétences grâce au partage d'expérience entre pairs, tels sont les enjeux ambitieux de la refonte des Relais assistants de vie, consacrée par la récente convention entre IPERIA et la CNSA.

Depuis leur mise en place en 2011, ils constituent un véritable dispositif au service des salariés engagés auprès des particuliers employeurs âgés, en perte d'autonomie. Il est devenu au fil des années le support d'une gestion des ressources humaines qui reste souvent délicat à construire en raison des spécificités de l'emploi entre particuliers.

 Ateliers mémoire :

L'action consiste à organiser des ateliers de deux heures comportant des exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de mémoire, mémoire ancienne, mémoire immédiate, visuelle et auditive, logique et imaginative.

Ces exercices sollicitent l'ensemble des fonctions cognitives et mobilisent les capacités d'attention, d'observation et de concentration.

Ces exercices sont en lien avec les situations de la vie courante et sont proposés dans un cadre ludique, soutenue par une dynamique conviviale et détendue.

Les exercices sollicitent principalement les fonctions cognitives suivantes : l'orientation spatio-temporelle, l'attention et la concentration, les différents types de mémoire et les gnosies tactiles et visuelles.

Ceux-ci sont intégrés dans une démarche qualité.

Nous avons organisé 61 ateliers sur les territoires suivants : *13 communes*

- ✚ Aspremont
- ✚ Bonson
- ✚ Castagniers
- ✚ Châteauneuf-Villevieille
- ✚ Colomars
- ✚ Drap
- ✚ Duranus
- ✚ Falicon
- ✚ La Roquette-sur-Var
- ✚ La Trinité
- ✚ Levens
- ✚ Saint-André de la Roche
- ✚ Saint-Blaise

- ✚ Halte répit : 12 Aidés accompagnés dans l'année 2021.

Des solutions de répit sont proposées à l'aidant familial par le Pôle Social du SIVoM Val de Banquière : l'accueil, deux demi-journées par mois, de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.



Halte-Répit : objectifs

Action innovante, les objectifs de la Halte-Répit sont :

- Informer les aidants, les soutenir, les accompagner pour aider à faire face,
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle des personnes malades et de leurs aidants,
- Contribuer à améliorer les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles des personnes malades.

Les prestations de la Halte-Répit

Au cours des moments dédiés à la Halte-Répit, des agents qualifiés s'occupent des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou apparentées. Cet accueil gratuit est assuré par :

- une psychologue-gérontologue
- le personnel soignant (une aide soignante ou une auxiliaire de vie)
- des bénévoles

Pendant ce temps de répit, les personnes dépendantes se retrouvent autour d'activités stimulantes et ludiques.

Organisées les 2èmes et les 4èmes lundis de chaque mois de 14h à 17h, les séances de Halte-Répit permettent aux aidants familiaux d'avoir un moment de détente.

En raison de la crise sanitaire, Inter'Val Formation a su se réinventer et poursuivre les apprentissages en E-learning grâce à la collaboration avec le service informatique du Sivom.



En effet, les deux titres professionnels ADVD et AMGE ont suivi l'ensemble des cours en visioconférence, et les formateurs ont été formés à la création de classes virtuelles.

Nous avons obtenu 100% de réussite aux examens de certification pour ces deux promotions.

L'ensemble de l'équipe a dû appréhender une nouvelle logistique pour les départs en formation des apprenants, et de nombreux salariés du particulier employeur (Assistants maternelles, garde d'enfant et aide à domicile) ont participé aux thématiques suivantes : Initiation à l'informatique et à internet, parler avec un mot et un signe, gérer son stress, prendre soin de soi, alimentation de l'enfant, activités adaptées aux enfants selon leur âge ...

Des accompagnements avec les familles monoparentales ont été effectués par téléphone, mail et classes virtuelles en collaboration avec la halte-garderie, Chrystel YAHY et Inter'Val formation et ce tous les mardis pendant le confinement.

Pour les stagiaires n'ayant pas intégrés un parcours certifiant, nous avons pour certains suspendu l'accompagnement car ils n'étaient pas dotés d'outils informatiques adaptés pour réaliser un suivi de qualité. Ceux-ci ont été recontactés au déconfinement en partenariat avec leur référent respectif.



Par ailleurs, Inter'Val formation a obtenu la **labellisation Qualiopi** le 01/10/2021. En effet, au 1er janvier 2022, la certification Qualité « Qualiopi » est devenue une obligation légale pour tous les Organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par l'État, par les régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

Par conséquent, obtenir la certification Qualiopi devient une condition incontournable pour tous les Organismes de Formation, qui souhaitent proposer leurs formations éligibles au CPF sur les plateformes Mon Compte Formation (site et application).

En quoi consiste exactement la certification « Qualiopi » ?

Cette certification a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou les actions de formation par apprentissage.

ENVIRONNEMENT

1 | LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX : LE MOUSTIQUE-TIGRE ET LA LEISHMANIOSE

Les actions de communication et de sensibilisation se sont poursuivies tout au long de l'année avec le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et l'Entente

Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen (EID).

Statutairement compétent pour agir contre les nuisibles, et en appuie des communes le composant, le SIVOM a lancé en 2015 une action à l'encontre de l'insecte : 3 sites pilotes ont été définis afin de recevoir 2 types de pièges.

En fin de saison, ces captures ont permis de mettre en avant la baisse de la présence des insectes sur l'ensemble des sites, en parallèle d'une baisse du ressenti général des sites.

2016 a vu la mise en place d'un nouveau site au niveau crèche de la Trinité et d'une sensibilisation auprès des administrés lors de manifestations et d'un partenariat avec les services départementaux.

En 2017 un nouvel appel à projets a été déposé pour étendre l'opération sur de nouveaux sites, mais ce dernier ayant été rejeté, il n'y a pas eu d'évolutions.

	TOTAL Cumulé Aedes albopictus	Total cumulé autre moustiques	TOTAL cumulé autres insectes	Total
Mairie SADLR	919	161	1011	2091
Crèche SADLR	1136	346	1870	3352
F. COLOMAS CO2	937	81	646	1664
F. COLOMAS 0	50	19	589	658
Crèche Colomars CO2	386	106	997	1489
Crèche Colomars 0	306	73	2774	3153
Villa TAGNATI	1254	2	1251	2507
Total	4988	788	9138	14914

Statistiques de l'année 2017

2 | LES BRIGADES VERTES

La poursuite et le maintien des équipes de Brigades Vertes, dans le cadre de la réinsertion des personnes dans le domaine de l'emploi, a été poursuivi en 2021. L'entrée de nouvelles communes au sein du SIVoM Val de Banquière et les changements de municipalité, ont augmenté les réservations et nous avons dû créer une troisième équipe qui a commencé en avril 2021.

Etat d'avancement :

- Intervention pour la réalisation des pare-feux, des travaux de protection de l'environnement, du nettoyage de la voirie pédestre et diverses interventions d'appoints aux services techniques des communes.
- Entretien des espaces extérieurs des 8 crèches intercommunales (Aspremont, Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Castagniers, Colomars, Levens, La Trinité et Tourrette-Levens).
- Mise à disposition d'une semaine l'été au service jeunesse pour l'installation du camp de vacances à Peïra Cava.
- Acquisition d'un broyeur de végétaux pour supprimer le brûlage des déchets verts. Dans un premier temps à usage de leurs chantiers, et dans un second temps pour ouvrir des espaces, dédiés aux particuliers, qui permettront de retraiter ces déchets sous forme de broyat réutilisable (compost, paillage...)



LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Les modalités d'organisation et de financement ont été définies par la convention conclue entre le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le SIVOM Val de Banquière le 18 décembre 2020 après délibération de l'Assemblée départementale, approuvant les orientations 2021 relatives aux politiques départementales d'insertion. Cette convention est définie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Le financement de l'État est assuré au moyen du dispositif des « Contrats Aidés ». Le Conseil Départemental participe également au financement, notamment sur l'équipement en vêtement de sécurité et le matériel de transport.

Comme les années précédentes, le SIVOM connaît les mêmes difficultés à maintenir les équipes en raison des contraintes imposées par les critères d'éligibilité du dispositif de

recrutement (allocataire RSA socle).

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES

Les équipes sont basées à Saint André de la Roche, dans un local loué par le SIVOM et attenant aux ateliers municipaux de la commune. Elles interviennent du lundi au jeudi, le vendredi matin étant consacré aux crèches. Les horaires de travail sont de 7h30 à 16h00 et de 7h00 à 11h00 le vendredi.

Le planning prévisionnel est défini, à partir de novembre, en fonction des demandes des communes.

Chaque semaine, les trois responsables d'équipes font un compte rendu de leurs interventions et éventuellement des problèmes rencontrés, au responsable des Brigades Vertes du SIVOM.

Les trois équipes sont composées de six à neuf agents dont trois chefs d'équipe qui interviennent à raison de 142 heures par mois et par agent.

NOMBRES DE JOURNEES REALISEES PAR COMMUNE EN 2021	
COMMUNES	NOMBRES DE JOURS
Aspremont	59
Bonson	12
Castagniers	15
Colomars	54
Duranus	0
Falicon	30
La Roquette sur Var	2
Levens	67
Saint André de la Roche	80
Saint Blaise	0
Saint Martin du Var	68
Tourrette-Levens	99
Trinité	0
TOTAL	475

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX





RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 2021

COMPETENCE MARCHES PUBLICS / TRAVAUX

PREAMBULE

L'activité du service « marchés publics / travaux » recouvre trois catégories d'opérations. Les opérations accomplies sous mandats reçus des communes, celles qui permettent de prendre en charge les besoins du syndicat dans le cadre de l'ensemble de ses compétences, celles enfin qui relèvent d'une volonté d'associer les moyens du SIVOM et des communes dans le but de satisfaire un besoin similaire (groupements de commandes).

I - ORGANISATION

Depuis 2014, la mise en œuvre des opérations sous maîtrise d'ouvrage déléguée n'a pas été modifiée. Ces opérations qui portent le plus souvent sur la réalisation de travaux sont suivis par deux services :

- **Le service des marchés publics.** Celui-ci est composé d'un attaché et d'une assistante à temps complet. Ce service assure l'engagement des dépenses le suivi administratif des opérations.
- **Le bureau d'études** d'un agent de maîtrise principal à temps complet, qui assure la conception de projets de petite taille (sauf présence d'un maître d'œuvre privé) et le suivi technique des opérations notamment par sa présence sur les chantiers.

Ces deux services rattachés au pôle des affaires juridiques accomplissent leurs missions en étroite collaboration avec le pôle technique.

II - ACTIVITES

L'activité du syndicat au titre de la compétence marchés publics / travaux peut s'analyser *stricto sensu* du point de vue du nombre d'actes réalisés c'est-à-dire du nombre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées avec les communes, du nombre de marchés publics souscrits, ou encore du nombre de demandes de subvention effectuées, mais il est indispensable d'affiner ces données au travers de l'importance financière des opérations.

1 – LES ACTES REALISES

a/ Les activités menées pour le compte des Communes (délégations de maîtrise d'ouvrage)

Au cours de l'année 2021, le syndicat a pris en charge 5 opérations nouvelles sous délégation de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit dans l'ordre chronologique:

- La construction d'un centre à vocation sportive, culturelle et de loisirs sur le site de Brocarel à Tourrette-Levens ;
- La création d'un jardin d'enfants à Saint-Martin-du-Var ;
- La construction d'une salle polyvalente à La Roquette sur Var (marché de maîtrise d'œuvre) ;
- La réhabilitation de l'église communale à Saint-Martin-du-Var ;
- La consolidation des fondations du vide sanitaire de la crèche de Tourrette-Levens.

Ainsi à la fin de l'année 2021 le syndicat portait, au total, 26 opérations pour compte de tiers.

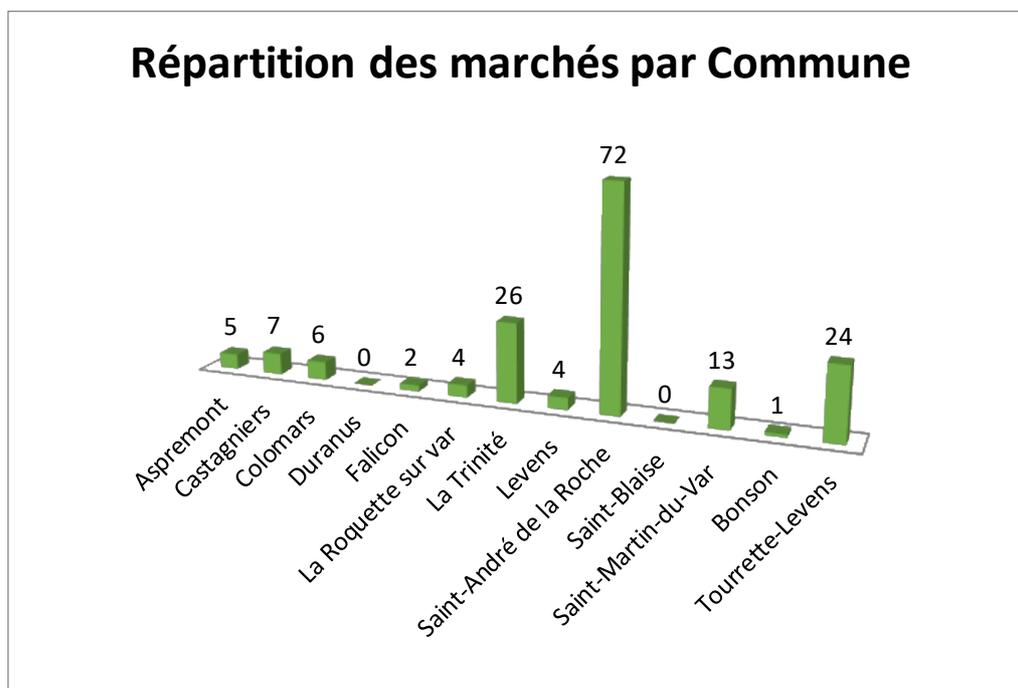
b/ Les marchés publics

Dans le respect des procédures imposées par la réglementation sur les marchés publics, il a été conclu le nombre de contrats suivant :

- Maîtrise d'œuvre en MAPA:	8
- Travaux en procédures adaptées (MAPA):	31
- Marchés de petits équipements et services divers :	83
- Mission de contrôle technique :	3
- Coordonnateur de sécurité :	2
- Etudes de sol :	3
- Etudes topographiques:	2
- Prestation de service / fourniture / maintenance :	32

Total : 164

Sur l'ensemble de ces marchés, 14 sont des contrats passés par le syndicat pour le fonctionnement de son administration (fournitures, services,...). Concernant, 24 marchés, le syndicat a agi pour le compte d'une commune (sous délégation de maîtrise d'ouvrage, y compris pour des marchés consécutifs à des sinistres de type dommage ouvrage). Le tableau ci-dessous présente une répartition de ces marchés par commune.



c/ Les subventions

Les nouvelles demandes de subventions réalisées au cours de l'année 2021 sont au nombre de 7 (tous financeurs confondus). Désormais les demandes sont préparées par le SIVOM mais portées par les Communes. Le service a également préparé 7 demandes de versement auprès des financeurs, ce qui suppose d'avoir répertorié des centaines de factures mandatées et d'en faire valider la liste et les références par la Trésorerie de Plan du Var.

2 – ASPECTS FINANCIERS

Les dépenses réalisées au titre du paiement des factures et situations de travaux rattachées à la section d'investissement, ont atteint un montant de **4 891 183 €**. (Sauf indication contraire, les montants des dépenses sont exprimés TTC dans tout le document).

A/ Les dépenses

La dépense globale de 4 891 183 € se compose de 4 670 533 € correspondant aux travaux pour compte de tiers (compte 458) et 220 650 € pour l'équipement des services du syndicat (compte 21).

Les opérations pour compte de tiers peuvent s'envisager par catégorie d'opérations ou encore selon la commune pour le compte de laquelle elles sont effectuées.

Par catégorie d'opérations

Le syndicat gère des travaux assez diversifiés que l'on peut regrouper par catégories. Ainsi durant l'année 2021, les dossiers suivis concernaient les domaines de

- l'enfance,
- infrastructure et/ou bâtiment.

a/ L'enfance

Les dépenses réalisées pour le secteur de l'enfance ont été de **2 059 956.67 €**. Sont concernées, la petite enfance avec les crèches mais aussi les enfants scolarisés (de 3 à 10 ans) avec les opérations relatives aux écoles.

1 – Les établissements multi accueil (crèche).

Les dépenses réalisées sont de 60 461.45 €.

Les opérations ici visées sont essentiellement : Les travaux de réaménagement des crèches de Castagniers (44 063.34 €) et de Colomars (15 543.66 €). Des dépenses pour les travaux de création du jardin d'enfants de Saint Martin du Var (854.45 €) ont également été faites.

2 – Les écoles

Les dépenses réalisées sont de 1 999 495.22 €.

L'opération ici visée est essentiellement : la construction d'une école à Falicon (1 999 495.22 €).

b/ Les opérations d'infrastructures et de bâtiment.

Les dépenses effectivement réalisées sont de 2 610 576.08 €.

Les dossiers concernés par ces dépenses sont, à :

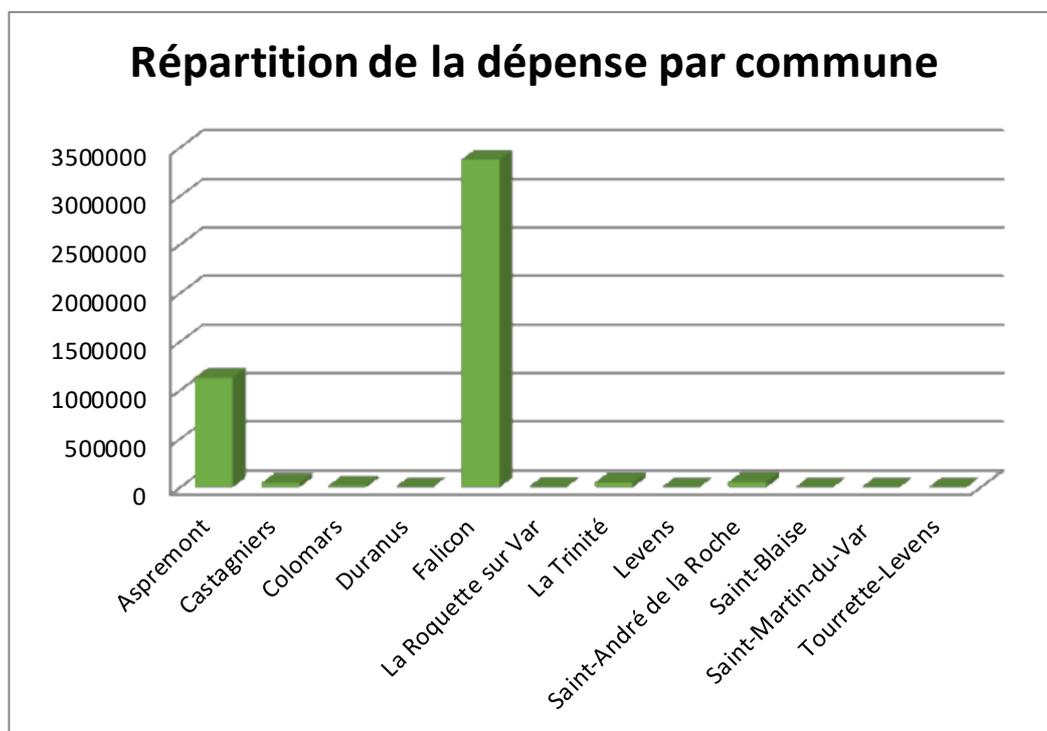
- Saint-André de la Roche
Réaménagement des ateliers municipaux – travaux – 54 248.35 €
- Tourrette-Levens
La création d'un centre à vocation sportive, culturelle et de loisirs sur le site de Brocarel – études – 654.62 €
- Aspremont
Création d'un complexe sportif – études et travaux – 1 128 780.49 €
- La Trinité
Construction d'une salle multi-activité – études – 48 240 €
- Saint-Martin-du-Var
Travaux de réhabilitation de l'église communale – études – 960 €
- La Roquette sur Var
Travaux de réhabilitation de la maison Novak – études – 660 €
Travaux de construction d'une salle polyvalente – études – 1 597.99 €
- Falicon
Construction d'un parking – études et travaux – 1 375 434.63 €

Par commune

Pour l'année 2021, le syndicat a dépensé :

- 1 128 780.49 € pour le compte d'Aspremont
- 44 063.34 € pour le compte de Castagniers
- 15 543.66 € pour le compte de Colomars
- 0 € pour le compte de Duranus
- 3 374 929.85 € pour le compte de Falicon
- 2 257.99 € pour le compte de La Roquette-sur-Var
- 48 240 € pour le compte de La Trinité
- 0 € pour le compte de Levens
- 54 248.35 € pour le compte de Saint-André de la Roche
- 0 € pour le compte de Saint-Blaise
- 1 814.45 € pour le compte de Saint-Martin-du-Var
- 654.62 € pour le compte de Tourrette-Levens

Total des dépenses pour compte de tiers : 4 670 533 €



B/ Les recettes

Les subventions étant désormais versées directement aux communes, le SIVOM Val de Banquière perçoit le remboursement de ces sommes, qui sont traitées comme des fonds propres. Pour l'année 2021, le montant total des fonds propres dont l'origine est un versement de subvention est de 3 069 543.97 €.

TRANSITION NUMÉRIQUE

Effectif : 2 agents

Création du service : Mars 2019

Le service Transition Numérique a été créé afin essentiellement de gérer les projets liés au numérique permettant d'évoluer vers une dématérialisation à 100% des procédures.

De janvier à décembre 2021, les actions réalisées ont été multiples et transverses :

- Assistance de premier niveau sur les logiciels métiers (BL SOCIAL, SEDIT GF, SEDIT RH, i parapheur, ixbus, Abelium, Civil Net Enfance, eGRC (Actes, élections) ...), OpenADS, ...
- Aide à la labellisation d'Inter'val formation (QUALIOPI) et animation de diverses sessions de formation « initiation à l'informatique »,
- Mise en place du RGPD : registre et sensibilisation à la protection des données, mise en place d'un règlement intérieur Informatique,
- Gestion de projets de migration de logiciel : Civil Net Enfance (gestion de l'enfance : logiciel mutualisé avec 8 collectivités adhérentes du SVDB), Actes Office (logiciel de gestion des délibérations), Resagenda (logiciel agenda partagé), Kidizz (logiciel Petite Enfance), Open ADS (Logiciel de gestion de l'urbanisme), Mon-territoire (SIG), ...

Le rapport s'appuiera sur les items suivants :

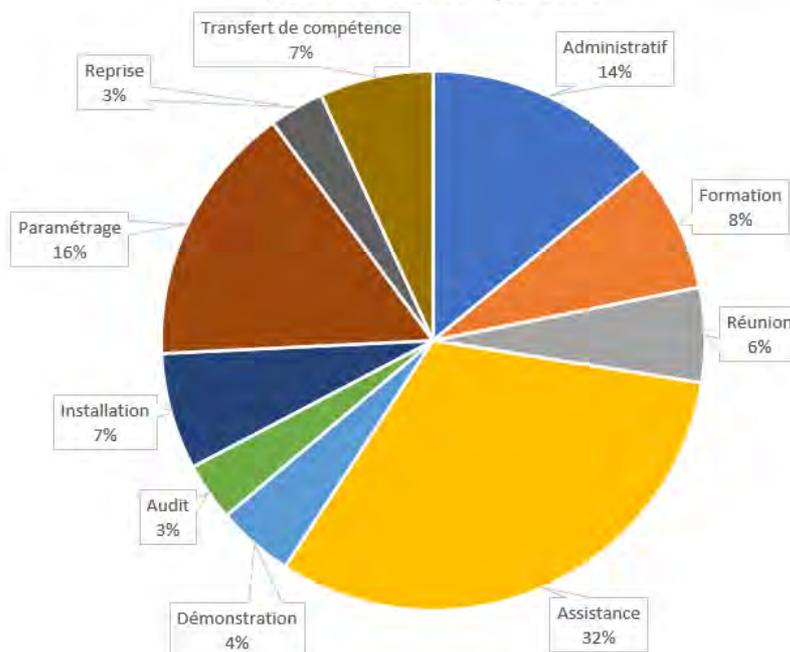
Administratif ; Formation ; Assistance ; Réunion ; Démonstration ; Transfert de compétences ; Installation ; Paramétrage ; Audit.

Le service Transition Numérique a pour principales missions transverses à tous les pôles, la gestion des projets de dématérialisation, l'installation de logiciels permettant d'accéder aux données avec une simple connexion internet sécurisée (logiciel dit Full Web (FW)), la conformité au RGPD, l'assistance sur les logiciels installés, ... Pour 2021 un total de 458 jours d'actions ont été réalisés.

Détail des actions réalisées en 2021 par items



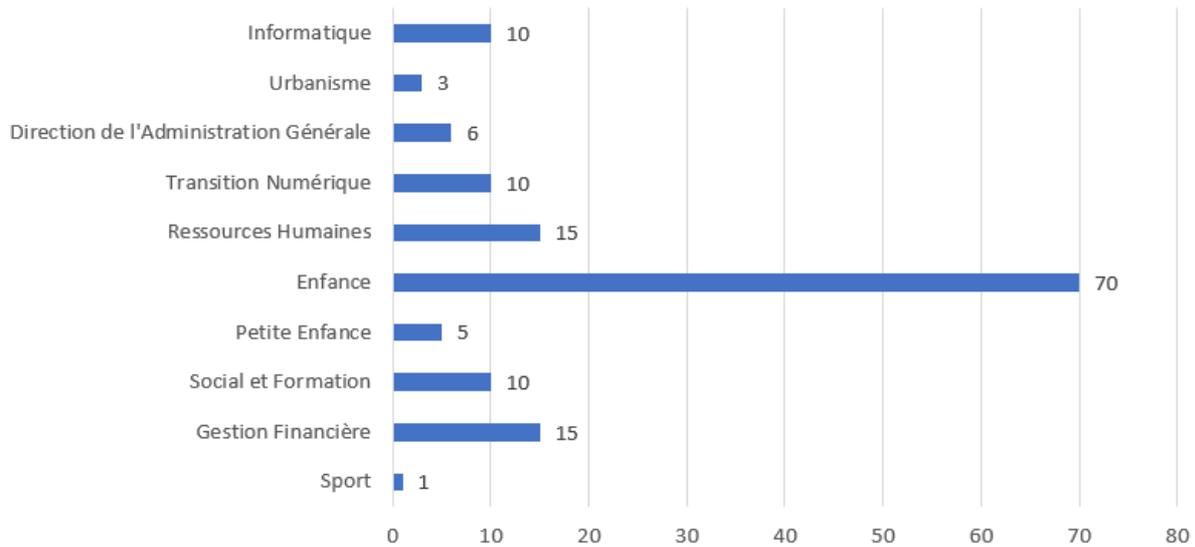
Détails du nombre de jours-actions par type d'interventions Transition Numérique 2021



Les assistances représentent 32 % des actions réalisées en 2021 (145 jours) (40% en 2020) :

- Assistance sur l'année 2021 sur le logiciel SEDIT GF, SEDIT RH, BL SOCIAL (gestion de l'aide à domicile et du portage repas) et surtout sur cette année 2021 sur le logiciel CIVIL NET ENFANCE (gestion de l'enfance).
- Une mission importante du service transition numérique est l'assistance premier niveau sur les logiciels métiers et différents pôles et services (Assistance métier pour le pôle ressources humaines (15 jours) et gestion financière (15 jours) essentiellement, assistances pour les pôles petite enfance, social et formation, direction de l'administration générale ...), lien avec les différents prestataires (BERGER LEVRAULT, SALVIA, ABELIUM, CIRIL ...). Le projet de gestion de l'enfance 2021 représente **49% des journées d'assistance (70 jours)**.

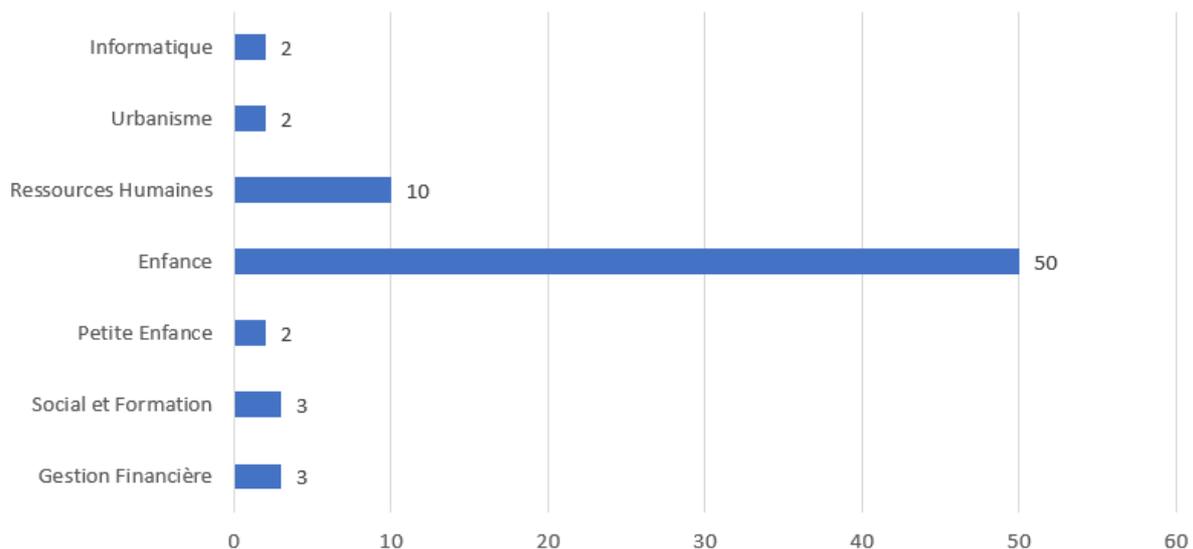
Assistance



Les journées de paramétrage représentent **16% des actions réalisées** en 2021 (72 jours) :

- Gestion de l'enfance : Ce projet réalisé en 2021 représente 70% des actions de paramétrage réalisées : mise en place des régies, des actions et sessions, du paramétrage du module scolaire, de la facturation, ... Mise en place d'une machine virtuelle hébergée sur les serveurs du SIVOM.

Paramétrage



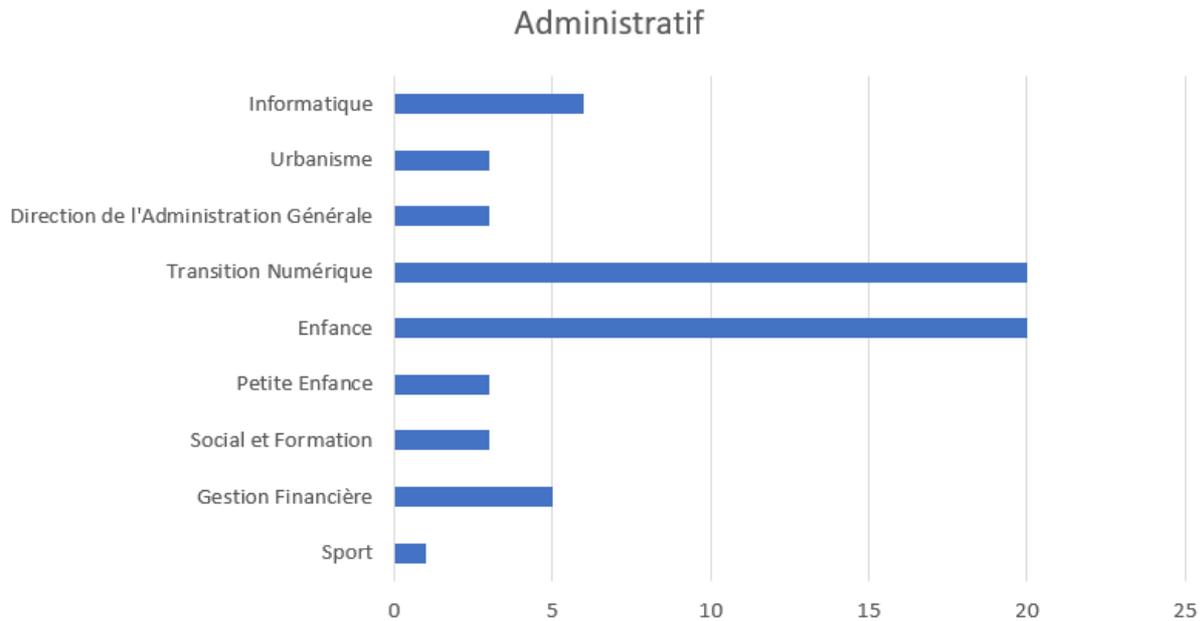
Les journées de gestion de projet (travail administratif) représentent **14% des actions réalisées** en 2021 (64 jours).

Ces actions ont été réalisées dans les domaines suivants :

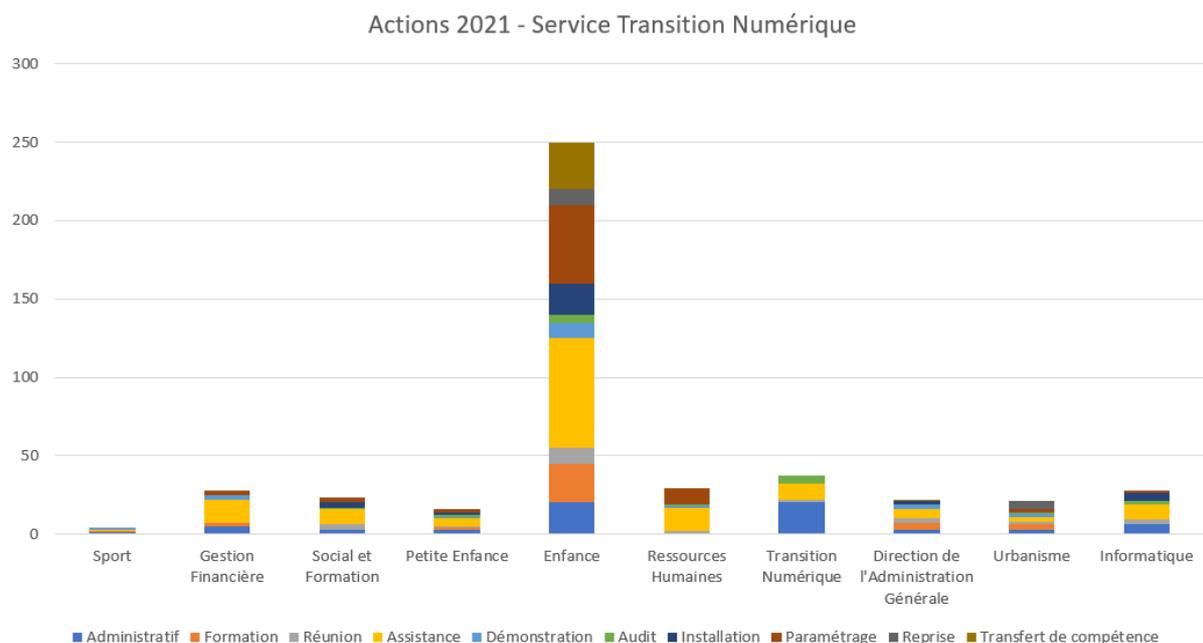
- RGPD : Le Règlement Général de la protection de Données est le règlement Européen du 25 mai 2018 vient renforcer la loi informatique et libertés. Il impose aux collectivités territoriales

(en fait à tout organisme public ou privé) des règles en matière de protections des données personnelles et données dites sensibles. Le SIVOM VAL DE BANQUIERE (SVDB) doit se mettre en conformité avec ce règlement (tenue d'un registre, sécurisation des données ... voir en fin de rapport),

- Gestion de projets dont le changement de logiciel de gestion de l'enfance, des projets diverses liés à la dématérialisation : mise en place d'un logiciel de gestion des agendas partagés, mise en place d'un logiciel de gestion des demandes d'urbanisme et son SIG, pour la gestion financière : travail sur les arrêtés de régies, les contrats commerçants de paiement de manière dématérialisée, la mise en place de TPE, ...



Détails des actions 2021 :



COMMUNICATION



Comme en 2020, le travail du service Communication pour l'année 2021 a été fortement impacté par la crise sanitaire. Les effets de la pandémie et de sa gestion sur les services, notamment opérationnels, ont eu pour effet de recentrer en partie la communication du Syndicat sur les ouvertures et fermetures de services, les annulations et reports d'actions et manifestations, les protocoles sanitaires, leurs évolutions et modalités d'application, ainsi que sur la communication interne.

Les missions du service communication visent principalement trois objectifs :

- Informer les administrés sur les prestations et les événements organisés par le SIVoM dans ses divers domaines de compétences
- Accompagner le développement des services, en étroite collaboration avec eux
- Promouvoir les actions du SIVOM

Toutes les créations graphiques et les mises en pages sont réalisées par le service communication. De même, la grande majorité des documents produits sont imprimés en interne.

Placée sous l'autorité du responsable de service, l'équipe est constituée, d'une journaliste en charge de la partie rédactionnelle (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %), d'une infographiste (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %) et d'un assistant de communication en charge de la reprographie et de l'affichage (sur la moitié de son temps de travail).

Chaque agent a des missions et une expertise spécifique mais travaille en équipe sur la plupart des dossiers.

Ces dernières années nous nous sommes attachés à stabiliser l'organisation du service Communication afin d'assurer un meilleur fonctionnement, mieux accompagner l'évolution constante de l'activité et d'en sécuriser les procédures.

En 2021, le budget du service s'établissait à 106 415 €, dont 72 % sont consacrés aux salaires et charges de personnel. Ce budget représente 0,62 % du budget de fonctionnement total du SIVoM.



SIVoM Val de Banquière

Le site Internet d'Inter'Val formation fait peau neuve

Nouvelles couleurs, nouveau design, nouvelles fonctionnalités, prise en main plus intuitive : le site internet d'Inter'Val formation fait peau neuve, pour mieux accompagner ses usagers.

Dès la page d'accueil, un moteur de recherche permet de trouver la formation que l'on souhaite en un clic. Un lien renvoie également vers la page recrutement du Sivom Val de Banquière, qui propose régulièrement des offres d'emploi dans le secteur des services à la personne.

Toutes les formations Petite Enfance et Service à la Personne sont désormais listées et détaillées dans des fiches nominatives regroupant toutes les informations essentielles : durée de la formation, coût, nombre de places, dates, contenu de la formation...

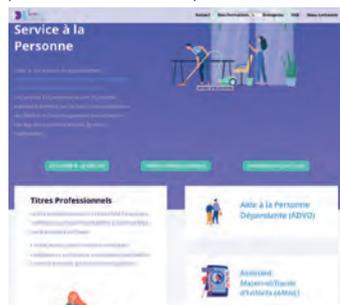
Une mine de renseignements

Autre nouveauté, une nouvelle page entièrement dédiée à la Validation des Acquis de l'expérience est désormais disponible. Pour les personnes en retour à l'emploi, des informations sur les pré-qualifications, qui constituent le prologue à une formation professionnelle, ont été ajoutées. Ces formations permettent la découverte et l'acquisition des compétences de base des métiers d'accompagnement à la personne.

Vous êtes une entreprise ?

Une page dédiée vous renseignera désormais sur les diverses possibilités dans le financement de la formation de vos salariés.

Créé en 2012, le centre de formation du SIVoM professionnalise les personnes travaillant dans des secteurs d'activité disposant d'une forte croissance : la petite enfance et les métiers



des services à la personne. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances et les accompagne jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'un agrément.

Inter'Val propose plusieurs modules en formation continue, pour les professionnels en activité souhaitant développer leurs compétences, mais assure également la délivrance de titres professionnels tels que assistant de vie aux familles ou assistant maternel garde d'enfants. Basé à La Trinité, cet acteur majeur de la formation professionnelle dans le département met à disposition des apprenants plusieurs salles de formation, un centre de ressources, un appartement pédagogique qui permet d'assurer la partie technique des formations et une salle de visioconférence.

<https://interval-formation.fr/>

1 | LES SITES INTERNET

Ce site web est un précieux vecteur d'information à destination des administrés du territoire.

Sa version actuelle a été créée en juillet 2017. Mais ce site Internet a atteint ses limites et nécessite aujourd'hui d'être entièrement repensé.

Depuis juin 2015, le centre de formation du SIVoM a également son site web : www.intervalformation.fr.

Le site a de nouveau été entièrement refait en 2021, pour répondre au critères du label Qualiopi.

Le SIVOM dispose également d'une Chaîne Youtube qui lui permet de partager des vidéos (reportage tv, cours de sport en ligne, etc.)



2 | LES PAGES FACEBOOK

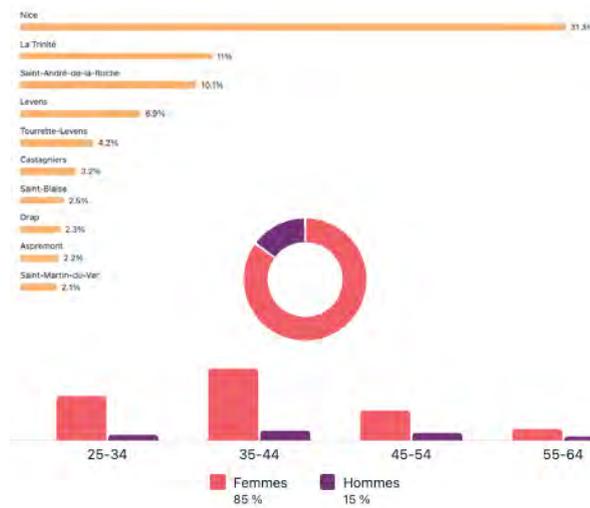


Dans sa démarche de transformation numérique, le SIVoM Val de Banquière a créé sa page Facebook. Lancé en septembre 2017, ce nouvel outil permet la diffusion des informations du Syndicat au plus grand nombre. Il était logique pour le SIVoM Val de Banquière de figurer sur ce réseau social devenu incontournable. Cette page Facebook est publique, il n'est donc pas nécessaire de posséder un compte Facebook pour y accéder, cependant pour toute interaction (« j'aime », partage et/ou commentaire), il faudra être inscrit ou s'inscrire sur ce réseau social. Pour être au courant des dernières informations concernant le SIVoM, il suffit de liker la page. Fin 2021, la page comptait 1400 abonnés et certaines publications atteignent plusieurs milliers de vues. Sur cette page, un Groupe « Les activités sportives du SIVOM » a également été créé. Ce groupe est « fermé », c'est à dire qu'il est réservé aux adhérents des activités sportives. Ce groupe compte 612 membres. Enfin, Inter'Val Formation possède également une page Facebook.

2 Meilleures Publications :



Audience :



3 | LE MAGAZINE ENTRE VOISINS

C'est le magazine d'information du SIVoM Val de Banquière, il informe les élus et les administrés des actions menées par le Syndicat dans ses domaines d'intervention. Le coût de la parution d'un numéro d'« Entre voisins » comprend : les frais d'impression et les frais de distribution.

Un numéro est paru en décembre 2021. La distribution devait être assurée par La Poste, via sa filiale Mediapost, mais celle-ci s'est révélée totalement défailante, ce qui nous conduit à réfléchir à l'avenir de ce support.

Cependant le magazine a été adressé par courrier aux maires et délégués du Syndicat, ainsi qu'à une centaine de personnalités politiques, institutionnelles, et partenaires... Chaque commune en a reçu une cinquantaine d'exemplaires pour mise à disposition de ses administrés. Il est également disponible en ligne sur le site du SIVOM.

Ce guide pratique est le fruit d'un travail collectif et concerté. Il a été financé par la publicité. Édité en 2017. Une réédition mise à jour est en cours.

Il répond aux questions pratiques et guide les administrés dans leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier pleinement des services que le SIVoM met en œuvre pour rendre la vie plus agréable aux habitants de tous âges.



Novembre 2021

C'est le mois de la parentalité avec le SIVoM et la CAF !



Du 3 au 30 novembre, l'ensemble des réseaux locaux parentalité des Alpes-Maritimes se mobilisent et organisent de nombreuses manifestations pour les parents : rencontres de professionnels, échanges, jeux, ateliers parents – enfants, expositions, informations, animations, contes...

[Lire la suite](#)

Inter'Val formation se réinvente



Nouveau site internet, nouvelle certification, permanence à Pôle Emploi. Inter'Val évolue pour être toujours au plus près des besoins des apprenants. Créé en 2012, le centre de formation du SIVoM Val de Banquière professionnalise les personnes travaillant dans des secteurs d'activité disposant d'une forte croissance.

[Lire la suite](#)

5

LA NEWSLETTER

La Newsletter - ou lettre d'information électronique - est un outil de communication efficace. Elle est diffusée à environ 3000 abonnés. Elle est composée de 5 à 6 sujets d'actualité (inscriptions aux séjours, dates importantes, nouvelles prestations, comptes rendus d'action, offres d'emploi...).

Pour recevoir la lettre électronique, il suffit de s'inscrire sur le site internet. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas inscrits, tous les articles sont accessibles dans la rubrique « Actualités » du site internet www.sivomvaldebanquiere.fr. Les destinataires ont la possibilité de se désinscrire à tout moment en cliquant sur le message qui figure en bas de la Newsletter.

6

LES PUBLICATIONS DANS LE MENSUEL GRATUIT VIE VILLAGES

SIVoM Val de Banquière



Programme Prévention Active Senior : se remettre au sport avec le SIVoM et Azur Sport Santé

Baisse de motivation, absence de structures adaptées ou encore arrêt des cours suite à la Covid-19 : la reprise d'une activité sportive pour les seniors ressemble parfois plus à un parcours du combattant qu'à une promenade de santé.

Pour parer à cette problématique, le SIVoM propose depuis quelques jours, en lien avec Azur Sport Santé, et financé par la Conférence des financeurs du Département, un programme d'activité physique gratuit. Baptisé Prévention Active Senior (PAS), il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, sédentaires et souhaitant reprendre une activité sportive adaptée.

Accessible à de petits groupes, en extérieur compte tenu des mesures sanitaires actuelles, et à raison de deux séances par semaine pendant trois mois, le programme PAS est pour l'instant développé sur les communes de Saint-André de la Roche et Colmars, et à partir du 8 mars à Saint-Martin-du-Var. Il a cependant vocation

à s'étendre aux autres communes du SIVoM. Bien entendu, compte tenu des mesures sanitaires actuelles, les activités ont lieu en extérieur pour le moment.

« On sent que les gens ont besoin de bouger et attendent avec impatience la reprise des activités », explique Marie-Alice Hivet, Vice-présidente du SIVoM pour le pôle Social et Formation. Ce programme a un double avantage : celui d'éviter de développer des pathologies liées à une inactivité prolongée et, surtout, il permet aux seniors de garder le lien avec les autres. C'est le plus important.

Une passerelle vers la reprise sportive

Centre de ressources, d'expertise et de promotion du sport santé reconnu par l'ARS PACA, l'association Azur Sport Santé s'appuie donc sur le SIVoM pour mettre en place ce programme. En plus d'animer les cours, les éducateurs spor-

tifs proposent la mise en place d'un suivi personnalisé. « L'objectif, c'est de remettre en activité des personnes qui pratiquent peu ou pas d'activités physiques », détaille Véronique Nihotte, responsable du projet Sport Santé pour le SIVoM, ce programme doit les aider à retrouver l'envie de bouger, à comprendre ce qui les freine, la motivation, le coût... Pour finalement les accompagner vers une activité physique durable, à l'issue de ces trois mois.

Car le programme PAS est avant tout une passerelle : à la fin du programme, les participants seront orientés vers des associations locales, les activités municipales ou celles proposées par le SIVoM, afin de s'inscrire à une activité de manière pérenne.

« Nous allons proposer, en parallèle du programme PAS, un accompagnement individualisé basé sur des tests et des entretiens. Le but étant de mieux connaître chaque personne, pour pouvoir trouver la solution adaptée à chaque profil ».

Le Mensuel gratuit Vie Villages, repris en 2016 par Thierry Buchet, ex rédacteur en chef de Nice Matin, est distribué à 10 500 exemplaires sur 30 communes (les 28 du Canton de Levens + Saint-André de la Roche et La Trinité).

Le SIVoM Val de Banquière y figure chaque mois, sur une ou plusieurs pages, depuis octobre 2016.

C'est un média qui, pour un coût relativement faible (100€ /page), donne aux actions du Syndicat une visibilité sur l'ensemble de son territoire et même au-delà.

Ces publications nous permettent de revenir plus en détails sur les actions elles-mêmes, d'annoncer l'ouvertures de nouveaux services et de diffuser largement et dans des délais assez courts, tous types d'informations (inscriptions aux séjours, retours sur certaines manifestations ou vacances, annonce d'offres d'emplois ou de formations...)

AFFICHES, FLYERS, CARTONS D'INVITATION, PROGRAMMES D'ACTIVITÉS, DÉPLIANTS, BROCHURES...

Pour accompagner la mise en place d'un service, expliquer son fonctionnement ou encore annoncer l'organisation d'un événement, tout au long de l'année, des affiches, dépliants, brochures ou cartons d'invitation sont réalisés. Imprimés la plupart du temps en interne par le service Communication, ces documents sont diffusés sur le territoire du Syndicat via les mairies, les crèches, les services concernés, en boîtes aux lettres, ou chez les commerçants...

Chaque année, le service communication produit plusieurs centaines de nouveaux documents de communication. En 2021, cela représente environ 160 000 impressions.

Exemples de documents de communication élaborés et imprimés en interne :

- Gazette des RAMettes
- Affiches/flyers Réseau Parentalité
- Affiches/flyers des programmes et inscriptions aux Accueils de Loisirs et MDJ
- Affiches pour tous les séjours enfance et jeunesse
- Cartons d'invitation et cartes de visite
- Plaquettes et dépliants d'information pour les différents services (service de maintien à domicile, activités sportives, LAEP, EVS...)
- Badges agents service maintien à domicile



Exemples d'affiches A1, A2, A3, A4 et Flyers A5

PRÉVENTION COVID

Port du masque OBLIGATOIRE

Respect de la DISTANCIATION

Désinfection DES MAINS

Chaussures et blousons RETIRÉS à L'ENTRÉE de la section

ACCUEIL DE L'ENFANT à la porte et transmissions

Dépôt des chaussures sur le meuble ET SORTIE PAR L'ASCENSEUR

La Gazette des RAMettes

Novembre - Décembre 2021

Père Noël es-tu là ?
Mais qui peut bien faire le père Noël avant de s'en aller distribuer ses cadeaux ? Il se révèle doucement, s'habille tranquillement, enfourme son pantalon, ses bottes et son manteau, il prépare sa hotte et son traîneau...

LE LIVRE DU MOIS
"La peur du père Noël"

ARTICLE p2
"La peur du père Noël"

Expérience Manipuler Patouiller p3

La Recette de Noël p4

Chanson
"J'ai demandé au Père Noël"
Un clip vers une nouvelle vie...
Carole

PERMANENCE DU RELAIS PETITE ENFANCE

LES VENDREDIS APRÈS MIDI À L'ESPACE SOCIAL ET FORMATION DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

TOUT SAVOIR SUR :
LES MODES D'ACCUEIL ET SERVICES POUR ENFANTS DE 0 à 6 ANS

CONTACTEZ LE NUMÉRO UNIQUE PETITE ENFANCE 04 92 00 50 53

RENSEIGNEMENTS :

Crèche Li Calinous

Fiche réflexe - Evacuation incendie

En cas de fumée appuyer sur le déclencheur d'alarme incendie le plus proche

En cas d'extinction du signal sonore incendie :

1. Prendre :
 - la feuille de présences
 - la clé d'évacuation
 - la clé du portail d'évacuation
2. Rassembler les enfants
3. Le diriger vers le point de rassemblement (jardin) Rapatrié à l'aide des cordes d'évacuation et/ou des lits d'évacuation.
4. Préparer à l'appel des enfants et des agents par leurs noms

1. Vérifier qu'il n'y ait plus personne dans l'unité (salle de vie, cuisine, sanitaires, parties extérieures, etc.)

2. Fermer les volets d'aération.

3. Fermer la porte vitrée extérieure.

4. Maintenir l'absence d'enfant dans le toboggan extérieur (if possible).

5. Aider à l'évacuation dans le calme et se diriger vers le point de rassemblement.

Les enfants porteurs de handicap seront pris en compte au point de rassemblement

Aucun enfant ne doit être rendu aux familles sans l'accord du responsable d'évacuation

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Rencontres, plaisir d'être ensemble, pouce parentale

LAEP "Les Petits Grenouilles"
Le samedi (selon planning) - 10h-12h30
Grande Ile Barrière
4848 route de la Loubière - 06370 Gantegiers
Tel : 04 93 08 35 09

LAEP "Fousmies d'été"
Le mercredi - de 9h à 11h
Belle de France - 06370 Le Tréuil
Tel : 06 27 40 50 76

LAEP "La Belle Parentale"
Le Jeudi - 9h-11h30
Grande Ile Barrière
33 boulevard de la mer 06370 Saint André
Tel : 04 97 00 07 40

LAEP de Saint-Martin-du-Var
Le Samedi (selon planning) - 10h-12h30
Grande Ile Barrière
1 avenue Pasteur - 06670 Saint-Martin-du-Var
Tel : 04 92 08 08 60

LAEP "A l'Unisson"
Le Mardi - 16h-18h30
Pôle Petite Enfance - 71 Champs Saint Sébastien
06630 Tourville-Levaux
Tel : 04 92 14 84 30

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS S'ADRESSENT À TOUS LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS, ACCOMPAGNÉS D'UN SEUL PARENT OU D'UN ADULTE NÉCESSAIRE

-PSFP-

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET À LA PARENTALITÉ

VOUS AVEZ DES ENFANTS AGÉS DE 6 à 11 ANS ? VOUS POSEZ DE NOMBREUSES QUESTIONS ?

14 Ateliers Gratuits
Pour les parents et enfants (6 - 11 ans) du territoire du SIVoM chaque semaine de 17h30 à 19h30 (sauf vacances scolaires) Date et lieu à définir en fonction des disponibilités.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Contacter le réseau parentalité
06 19 71 39 74
reseau.parentalite@svdb.fr

RENCONTRE Parents "Partage et Papotage"

Les rencontres "Partage et Papotage" sont une occasion d'échanger et de mutualiser les bonnes idées avec l'appui des professionnels de l'enfance et de la petite enfance et de la famille

Samedi 20 novembre 2021
DE 10H à 11H30
MÉDIATHÈQUE DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Les limites de 11 ans à 17 ans

Gratuit ouvert à tous Parents Adultes parents

100% FAMILLE

Inscriptions au 06 19 71 39 74 ou sur : reseau.parentalite@svdb.fr

RENCONTRE Bébés

Sensibilisation Portage

Samedi 2 octobre 2021
de 10h à 11h30
CRÈCHE DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Gratuit ouvert à tous Parents Adultes parents

+ d'infos : reseau.parentalite@svdb.fr www.svdb.fr

INSCRIPTIONS ensemblepresdebébe@outlook.fr

Téléphone : 04 97 00 07 30 - Fax : 04 97 08 17 28
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

En dehors des horaires, possibilité de laisser un message sur le répondeur téléphonique qui est consulté régulièrement par les agents du Maintien à Domicile

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

Tél : 04 97 00 07 30

Le métier d'aide à domicile est fait pour vous !

Rejoignez nous au SIVoM Val de Banquière

Les qualités de recrutement recherchées :
- vos qualités professionnelles
- vos qualités personnelles
- l'expérience professionnelle
- l'expérience de l'aide à domicile
- l'entrepreneuriat des bons moments, après

+ d'infos 04 97 00 07 30 ou sur www.svdb.fr

INTERVAL FORMATION

vous souhaitez vous FORMER ?

PETITE ENFANCE SERVICE À LA PERSONNE

INTERVAL FORMATION OUVRE DES FORMATIONS DANS CE DOMAINE FORTEMENT PORTEUR D'EMPLOI

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU 04 92 00 10 57 OU SUR WWW.INTERVAL-FORMATION.FR

VOUS ÊTES ASSISTANT DE VIE ?

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES

PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE AVEC LE RELAIS ASSISTANT DE VIE

ORGANISÉ PRÈS DE CHEZ VOUS SUR VOTRE TEMPS DE TRAVAIL. ADAPTÉ À VOTRE PLANNING SALAIRE MAINTIENU

5 SÉANCES DE 3H CHACUNES

PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET PLANNING DES INTERVENTIONS AU 04 92 00 10 57

WWW.INTERVAL-FORMATION.FR

EVS "Espace Discussion des Parents"

DYS TDAH HPI

Vendredi 12 novembre de 17h à 18h30 Résidences du Château

GRATUIT sur inscription

Un membre de votre famille a un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, un trouble "DYS" (lecture, langage, orthographe...) ou un haut potentiel intellectuel, venez échanger entre parents sur votre expérience !

Renseignements et inscriptions auprès de Jessica GREMILLET - 06 15 22 49 37 sur les résidences du Château B& 2.

Programme Sport santé SIVoM Val de Banquière Bougez + vivez mieux !

UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE À CHACUN AVEC :
- les services des sports du SIVoM Val de Banquière et des communes les C&S
- les associations sportives de Saint-Martin, Tignes, Pignoneiro pélerine, Marche senpère, Appogon, Médailles olympiques, judo, etc.

POUR TOUTES INFORMATIONS OU PRÈS DE RÉSERVER, VOUS AVEZ À PENSER À VOTRE DISPONIBILITÉ :

- SÉANCE D'INSCRIPTION : Secrétariat de Pôle Animations de Banquière 04 93 37 72 90
- Mairie France Services de Colmars 04 93 37 82 42
- LA CRÈCHE Palais des Sports de La Trinité 04 92 08 72 96
- SIVoM ACTIVITÉ 06370 Espace Social et Familiales de Saint-Martin-du-Var 04 97 37 37 27

ENTRÉE PERSONNALISÉE AVEC QUESTIONNAIRE, ANALYSE ET ORIENTATION

ADAPTATION DES ACTIVITÉS À VOS CAPACITÉS PHYSIQUES

SUIVI RÉGULIER

CONSEILS SANTE, MOTIVATION, AIDE À LA PRATIQUE AUTONOME

PROGRAMME "SPORT SON ORGANISME" POUR LES PERSONNES SOUFFRANT DE MALADIES CHRONIQUES (généralistes ou médecins)

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR www.svdb.fr

Prévention ACTIVE SENIOR

En partenariat avec le Centre de Prévention Active Senior de Saint-Martin-du-Var, aux plus de 55 ans

Démarrez une ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE : LEVENS

2 séances par semaine

les lundis de 13h30 à 14h30 et jeudis de 13h30 à 14h30

Programme du 13 septembre au 16 décembre 2021

Préinscription et Renseignements ou CCAS 04 93 91 61 25 Places limitées

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

SPORT CONNECTÉ

L'INFORMATIQUE AU BÉNÉFICE DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE !

CHACQUE SEMAINE : 1H D'INITIATION INFORMATIQUE + 1H D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

INITIATION AUX OUTILS CONNECTÉS / INTERNET / APPLICATIONS SPORTIVES SUR SMARTPHONE

ACTIVITÉS PHYSIQUES PRATIQUES : RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET POSTURAL / MARCHÉ ACTIF

À TOUTRETE-LEVENS SALLE DE MUSIQUE

OUVERT À TOUS LES HABITANTS DU SIVoM VAL DE BANQUIÈRE

PASS OBLIGATOIRE

PROGRAMME DE 6 SEMAINES OFFERT

LE VENDREDI DE 10H30 à 12H30 À PARTIR DU 15 OCTOBRE 2021

RENSEIGNEMENTS ET PRÉINSCRIPTIONS AU CCAS AU 04 93 79 40 48

PLACES LIMITÉES

Travaux externalisés en 2021 :

- Habillage nouveau véhicule de portage
- Banderoles MDJ
- Cahiers de suivi maintien à domicile
- Cartes de visite
- Entre Voisins Déc 2021
- Vitrophanie locaux Interval'Formation
- ...



Entre Voisins

Revue téléchargeable sur www.sivomvaldebanquiere.fr



SIVoM
Val de Banquière :
**À VOTRE
SERVICE !**

**BONSON REJOINT LE SIVOM - MAINTIEN À DOMICILE - TRAVAUX
LE RELAIS PETITE ENFANCE FÊTE SES 20 ANS ! - SPORT SANTÉ**

----- DOSSIER -----

**13 COMMUNES
26 REPRÉSENTANTS : VOS ÉLUS AU CŒUR DU SIVOM**



Maison des Jeunes 11/17 ans de Saint-André de la Roche



#LA CASA#

Infos : 06 28 70 46 20
ou 04 93 54 01 17

www.sivomvaldebanquiere.fr



Espace Loisirs Jeunes
MDJ de La Trinité

WWW.SVDB.FR



Frédéric CHARTREUX

Responsable du Centre de Formation

Tél : 04 92 00 10 57
Mob : 06 34 15 79 90

Courriel : fchartreux@interval-formation.fr

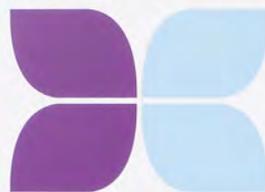
Isabelle Milczarek

Coordinatrice inter-compétences accueil spécifique

Mobile : 06 29 65 01 81

imilczarek@sadr.fr

www.svdb.fr
SIVoM Val de Banquière
21 boulevard du 8 mai 1945
Saint-André de la Roche



**INTER'VAL
FORMATION**
Un service du SIVoM VAL DE BANQUIÈRE



BUDGET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SIVOM VAL DE BANQUIERE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24060040300010

POSTE COMPTABLE :

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
458127	Opération pour compte de tiers n° 27 - Confection versant tennis StAndr (2)	215 208,59	0,00
4581271	Opération pour compte de tiers n° 271 - REAMENAGEMENT CRECHE CASTA (2)	16 504,66	0,00
4581272	Opération pour compte de tiers n° 272 - REAMENAGEMENT CRECHE COLO (2)	15 845,94	0,00
4581273	Opération pour compte de tiers n° 273 - REAMENAGEMENT CRECHE LEVENS (2)	20 000,00	0,00
4581274	Opération pour compte de tiers n° 274 - PARKING FALICON NCA (2)	582 263,77	0,00
4581275	Opération pour compte de tiers n° 275 - REFECT ETANCH ECOLE VIRA SOULEU (2)	20 264,03	0,00
4581276	Opération pour compte de tiers n° 276 - RESTAU CHAPELLE ST ANNE TRINITE (2)	6 176,47	0,00
4581278	Opération pour compte de tiers n° 278 - RENOVATION SOLS SOUPLES CRECHE TRINITE (2)	2 580,29	0,00
458148	Opération pour compte de tiers n° 48 - EP Valon vallièrè St Martin (2)	51 195,59	0,00
458152	Opération pour compte de tiers n° 52 - Divers travaux St Martin (2)	82 585,03	0,00
458156	Opération pour compte de tiers n° 56 - Construct creche la trinité (2)	179 676,33	0,00
458166	Opération pour compte de tiers n° 66 - Div.trvx crèche st andré (2)	3 898,39	0,00
458176	Opération pour compte de tiers n° 76 - Construction EMAI TL (2)	41 403,23	0,00
458181	Opération pour compte de tiers n° 81 - Mises aux normes J.Musso (2)	149 269,24	0,00
458182	Opération pour compte de tiers n° 82 - 2EME PHASE RENOV LE MOULIN (2)	27,66	0,00
458187	Opération pour compte de tiers n° 87 - Ecole du plan StAndré (2)	1 036 485,80	0,00
45819011	Opération pour compte de tiers n° 9011 - Réhab.ap.moulin St André (2)	369 646,42	0,00
458192	Opération pour compte de tiers n° 92 - Revêtement stade rostit trinité (2)	40 125,63	0,00
458196	Opération pour compte de tiers n° 96 - Crèche de castagniers (2)	2 027,33	0,00
458197	Opération pour compte de tiers n° 97 - Crèche de colomars (2)	30 000,00	0,00
458198	Opération pour compte de tiers n° 98 - Crèche de levens (2)	26 463,55	0,00
45821279	Opération pour compte de tiers n° 1279 - création salle activité la Trinité (2)	0,00	1 920 000,00
45821280	Opération pour compte de tiers n° 1280 - création jardin expérimental (2)	0,00	70 000,00
45821281	Opération pour compte de tiers n° 1281 - étude extension l'OUstalet (2)	0,00	20 000,00
45821282	Opération pour compte de tiers n° 1282 - CONSTRUCTION D UN PARKNG AU VILLAGE LA ROQUETTE (2)	0,00	10 000,00
45821283	Opération pour compte de tiers n° 1283 - REHABILITATION MAISON NOVAK AU VILLAGE LA ROQUETTE (2)	0,00	96 000,00
45821284	Opération pour compte de tiers n° 1284 - REAMENAGEMENT JARDIN ENFANTS AU MOULIN TOURRETTE (2)	0,00	60 000,00
45821285	Opération pour compte de tiers n° 1285 - CONSTRUCTION SALLE PLOY LA ROQUETTE (2)	0,00	1 800 000,00
45821286	Opération pour compte de tiers n° 1286 - CREATION JARDIN ENFANTS ST MARTIN DU VAR (2)	0,00	420 000,00

Accusé de réception

006-24060403-20220324-1112022-01

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
45821287	Opération pour compte de tiers n° 1287 - CONSTRUCTION SALLE POLYVALENTE ST MARTIN DU VAR (2)	0,00	2 400 000,00
45821288	Opération pour compte de tiers n° 1288 - GYMNASE SAINT MARTIN DU VAR COMPLEMENT (2)	0,00	38 949,55
4582208	Opération pour compte de tiers n° 208 - RENOVATION EGLISE (2)	0,00	651 873,95
4582213	Opération pour compte de tiers n° 213 - Extension système vidéo (2)	0,00	37 028,22
4582214	Opération pour compte de tiers n° 214 - Réfection façades poste St André (2)	0,00	720,00
4582217	Opération pour compte de tiers n° 217 - Construction g.Scolaire falicon (2)	0,00	2 863 652,01
4582223	Opération pour compte de tiers n° 223 - Divers aménagt CHG Levens (2)	0,00	4 835,96
4582224	Opération pour compte de tiers n° 224 - Extension école Levens (2)	0,00	1 014 000,00
4582225	Opération pour compte de tiers n° 225 - Divers amégt CHG TL (2)	0,00	3 675,81
4582226	Opération pour compte de tiers n° 226 - Divers amégt CHG St Martin (2)	0,00	4 736,35
4582227	Opération pour compte de tiers n° 227 - Divers amégt CHG la trinité (2)	0,00	8 287,61
4582228	Opération pour compte de tiers n° 228 - Divers amégt CHG Castagniers (2)	0,00	17 418,20
4582229	Opération pour compte de tiers n° 229 - Divers amégt CHG Colomars (2)	0,00	3 655,38
4582232	Opération pour compte de tiers n° 232 - Mise en sécurité Ste claire (2)	0,00	180 000,00
4582233	Opération pour compte de tiers n° 233 - Etude banquière levens (2)	0,00	26 803,00
4582234	Opération pour compte de tiers n° 234 - Etude banquière TL (2)	0,00	36 371,00
4582235	Opération pour compte de tiers n° 235 - Etude banquière st André (2)	0,00	24 886,00
4582236	Opération pour compte de tiers n° 236 - Etude banquière Falicon (2)	0,00	13 940,00
4582237	Opération pour compte de tiers n° 237 - Protection secteur de baux roux (2)	0,00	322 809,33
4582238	Opération pour compte de tiers n° 238 - Rénovation des façades tordo TL (2)	0,00	77 900,00
4582239	Opération pour compte de tiers n° 239 - Etudes aménagt plateau sport TL (2)	0,00	785 992,00
4582242	Opération pour compte de tiers n° 242 - Réamégt crèche St André (2)	0,00	201 486,18
4582243	Opération pour compte de tiers n° 243 - Réamégt crèche Levens (2)	0,00	8 963,82
4582245	Opération pour compte de tiers n° 245 - Amégt CHG St Martin (2)	0,00	7 171,00
4582246	Opération pour compte de tiers n° 246 - Travaux qua.adrech St Martin (2)	0,00	197 803,29
4582248	Opération pour compte de tiers n° 248 - Réaménagt Crèche TL (2)	0,00	20 000,00
4582249	Opération pour compte de tiers n° 249 - Amégt locaux administratifs (2)	0,00	4 047,74
4582250	Opération pour compte de tiers n° 250 - Réfection maison des séniors (2)	0,00	5 076,10
4582251	Opération pour compte de tiers n° 251 - Micro crèche et comp sportif ASP (2)	0,00	681 695,11
4582252	Opération pour compte de tiers n° 252 - Réfection façades hotel ville TL (2)	0,00	36 822,82

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-PA11202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
4582253	Opération pour compte de tiers n° 253 - Const. complexe sportif Aspremont (2)	0,00	1 071 669,66
4582254	Opération pour compte de tiers n° 254 - Etudes extens.vidéo trinite (2)	0,00	212 000,00
4582256	Opération pour compte de tiers n° 256 - Divers aménagt EMAI LEVENS (2)	0,00	29 342,74
4582259	Opération pour compte de tiers n° 259 - Création MSAP Colomars (2)	0,00	82 615,00
45822601	Opération pour compte de tiers n° 2601 - Const. salle polyvalente roquette (2)	0,00	12 000,00
4582261	Opération pour compte de tiers n° 261 - Protection Adrech (ph1) roquette (2)	0,00	564 000,00
4582262	Opération pour compte de tiers n° 262 - Etude rehab.eglise st martin (2)	0,00	808 000,00
4582263	Opération pour compte de tiers n° 263 - Extension maison jeines Falicon (2)	0,00	10 000,00
4582264	Opération pour compte de tiers n° 264 - Création salles des fêtes moulin (2)	0,00	300 000,00
4582265	Opération pour compte de tiers n° 265 - Restructuration piscine St andré (2)	0,00	1 300 000,00
4582266	Opération pour compte de tiers n° 266 - Extension du parking H Léon (2)	0,00	400 000,00
4582267	Opération pour compte de tiers n° 267 - REFECTION FACADES GPE OCTAVE TL (2)	0,00	24 176,90
4582268	Opération pour compte de tiers n° 268 - JARDIN ENFANTS PLAN ARIOU TL (2)	0,00	33 180,00
4582269	Opération pour compte de tiers n° 269 - reamenagement deux logements TL (2)	0,00	1 056,94
458227	Opération pour compte de tiers n° 27 - Confection versant tennis StAndr (2)	0,00	215 000,00
4582271	Opération pour compte de tiers n° 271 - REAMENAGEMENT CRECHE CASTA (2)	0,00	77 200,00
4582272	Opération pour compte de tiers n° 272 - REAMENAGEMENT CRECHE COLO (2)	0,00	41 000,00
4582273	Opération pour compte de tiers n° 273 - REAMENAGEMENT CRECHE LEVENS (2)	0,00	20 000,00
4582274	Opération pour compte de tiers n° 274 - PARKING FALICON NCA (2)	0,00	572 741,79
4582275	Opération pour compte de tiers n° 275 - REFECT ETANCH ECOLE VIRA SOULEU (2)	0,00	86 400,00
4582276	Opération pour compte de tiers n° 276 - RESTAU CHAPELLE ST ANNE TRINITE (2)	0,00	16 000,00
4582278	Opération pour compte de tiers n° 278 - RENOVATION SOLS SOUPLES CRECHE TRINITE (2)	0,00	46 800,00
458252	Opération pour compte de tiers n° 52 - Divers travaux St Martin (2)	0,00	95 827,27
458256	Opération pour compte de tiers n° 56 - Construct creche la trinité (2)	0,00	146 127,47
458266	Opération pour compte de tiers n° 66 - Div.trvx crèche st andré (2)	0,00	27 941,20
458276	Opération pour compte de tiers n° 76 - Construction EMAI TL (2)	0,00	15 477,93
458281	Opération pour compte de tiers n° 81 - Mises aux normes J.Musso (2)	0,00	143 311,17
458287	Opération pour compte de tiers n° 87 - Ecole du plan StAndré (2)	0,00	1 140 000,00
45829011	Opération pour compte de tiers n° 9011 - Réhab.ap.moulin St André (2)	0,00	132 437,69
458292	Opération pour compte de tiers n° 92 - Revêtement stade rostit trinite (2)	0,00	121 202,86
458296	Opération pour compte de tiers n° 96 - Crèche de castagniers (2)	0,00	15 258,21

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
006-24060403-20220324

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
458297	Opération pour compte de tiers n° 97 - Crèche de colomars (2)	0,00	30 000,00
458298	Opération pour compte de tiers n° 98 - Crèche de levens (2)	0,00	26 463,55

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 584 229,00	2 333 297,58	0,00	0,00	250 931,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 468 054,00	11 922 215,24	0,00	0,00	545 838,76
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 801 431,00	1 587 414,05	0,00	0,00	214 016,95
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 853 714,00	15 842 926,87	0,00	0,00	1 010 787,13
66	Charges financières	155 097,00	86 305,32	40 185,49	0,00	28 606,19
67	Charges exceptionnelles	328 000,00	28 023,28	0,00	0,00	299 976,72
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 336 811,00	15 957 255,47	40 185,49	0,00	1 339 370,04
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	120 000,00	118 666,04			1 333,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		120 000,00	118 666,04			1 333,96
TOTAL		17 456 811,00	16 075 921,51	40 185,49	0,00	1 340 704,00
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	146 161,00	467 083,60	0,00	0,00	-320 922,60
70	Produits services, domaine et ventes div	2 362 853,00	2 080 511,11	0,00	0,00	282 341,89
73	Impôts et taxes	5 618 838,00	5 591 200,00	0,00	0,00	27 638,00
74	Dotations et participations	8 388 483,00	7 017 977,86	0,00	0,00	1 370 505,14
75	Autres produits de gestion courante	124 261,40	110 262,12	0,00	0,00	13 999,28
Total des recettes de gestion courante		16 640 596,40	15 267 034,69	0,00	0,00	1 373 561,71
76	Produits financiers	28 355,00	28 356,00	0,00	0,00	-1,00
77	Produits exceptionnels	328 700,00	335 601,62	0,00	0,00	-6 901,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 997 651,40	15 630 992,31	0,00	0,00	1 366 659,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		16 997 651,40	15 630 992,31	0,00	0,00	1 366 659,09
Pour information		(3) 1 954 550,81				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022
Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 353 555,83			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18 Mars 2022

Présenté par (1).
A, le St André de la Roche, le 24 Mars 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.
A, le St André de la Roche, le 24 Mars 2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

BONSIGNORE P.

FAYOLLE P.

MICHEL R.

MURRIS J.

SAULAY J.

GIACALONE J.

BRES F.

HIVET N.A.

RUSSO A.

LOI A.

TOSEL A.

ESPOSITO S.

ISOULRY J.

DUPUY-NICOLETTI R.

LABBE N.

MENCIO S.

EINAUDI A.

GHIRLANDA J.

VITALLE P.

DIOLAN J.C.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SIVOM
DU JEUDI 24 MARS 2022

FINANCES
N°I-1-II/2022

NOMBRE

de membres en exercice : 30

de présents ou représentés : 25

de votants : 24

OBJET :

Compte Administratif 2021

Nota, le Président certifie que le
compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte du siège du syndicat
30/03/2022

Que les convocations du SIVOM ont
été faites le 18/03/2022

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le
Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de
Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le dix-huit
mars deux-mille vingt-deux.

Etaient présents :

*Mesdames BRES Isabelle, DUPUY-NICOLETTI Rosalba, ESPOSITO
Sophie, FAYOLLE Patricia, HIVET Marie-Alice, LABBE Nicole, LOI
Annie, MENCIO Sylvine, RUSSO Alexandra, TOSEL Anaïs, VAL
Nicole,*

*Messieurs BONSIGNORE Pascal, CARLIN Jean-Jacques, EINAUDI
Antoine, GIACALONE Joseph, GHIRLANDA Jacques, ISOLERY
Jacques, MICHEL Raymond, MIOLLAN Jean-Claude, MURRIS
Jacques, REVERTE Georges, SAULAY Jacques, SAVALLI Nathan,
VITALE Pierre*

Etaient représentés :

Monsieur AGOSTINI Robert procuration à Madame LABBE Nicole

Etaient excusés :

Madame TEUS-RIBE Alexandra
Messieurs MARTIN Jean-Claude, VERAN Antoine

Etaient absents :

Madame CASARA Lydie
Monsieur POLSKI Ladislav

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des
Collectivités Territoriales Monsieur Jean – Jacques CARLIN est élu
Président, préside la séance.

Il constate que le quorum est atteint car plus de la moitié des membres
sont présents, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Madame Nicole LABBE est désignée en qualité de secrétaire de
séance.

LE PRESIDENT,
B.P. 39
06730
SAINT-ANDRE
DE LA ROCHE
J.J. CARLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Compte Administratif 2021 reprenant les sections de Fonctionnement et d'Investissement est détaillé :

La section de fonctionnement fait apparaître

- un total de dépenses de 16 116 107 €
- pour 15 630 992,31 € de recettes
- soit un déficit de 48 114,69 € au titre de l'exercice 2021 ce qui avec 1 954 550,81 € d'excédent reporté, amène un résultat final de la section de fonctionnement de 1 469 436,12 €

La section d'investissement fait apparaître

- un total de dépenses de 7 035 123,31 €
- pour 6 753 600,12 € de recettes
- soit un déficit de 281 523,19 € ce qui avec l'excédent reporté de 1 353 555,83 €, amène un résultat final de la section d'investissement de 1 072 032,64 €

Monsieur le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Où l'exposé de Madame MENCIO, et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- **D'adopter le Compte Administratif 2021 comme détaillé ci-dessous :**

La section de fonctionnement fait apparaître

- **un total de dépenses de 16 116 107 €**
- **pour 15 630 992,31 € de recettes**
- **soit un déficit de 48 114,69 € au titre de l'exercice 2021 ce qui avec 1 954 550,81 € d'excédent reporté, amène un résultat final de la section de fonctionnement de 1 469 436,12 €**

La section d'investissement fait apparaître

- **un total de dépenses de 7 035 123,31 €**
- **pour 6 753 600,12 € de recettes**
- **soit un déficit de 281 523,19 € ce qui avec l'excédent reporté de 1 353 555,83 €, amène un résultat final de la section d'investissement de 1 072 032,64 €**

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20220324-11112022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Affichage : 19/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



LE PRESIDENT,
de la
J.J. CARLIN

